This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

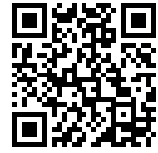

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 640320

Digitized by Google

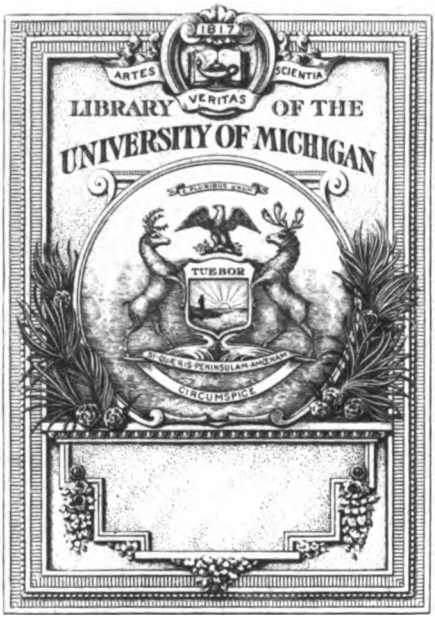

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
Académie de Metz

Digitized by Google

DC
801
.M65
A3

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE METZ

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE METZ

CIVe ANNÉE — 4e SÉRIE — IVe ANNÉE

1923

METZ
IMPRIMERIE LORRAINE (ÉDITION & IMPRESSION)
IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE
Rue des Clercs, 14

1924

Digitized by Google

Digitized by Google

Acad. de Metz
ex.
7-31-1925

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ PAR **M. Raymond DEVILLE**

Président de l'Académie

A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 26 MAI 1923

MONSIEUR LE PRÉFET,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Suivant la tradition de notre Compagnie, le Président ne doit céder à son successeur le fauteuil qu'il occupa pendant une année, qu'après avoir prononcé un discours, naturellement « académique », et portant, autant que possible, sur une des matières inscrites dans le programme de l'Académie de Metz, depuis plus d'un siècle.

Lettres et poésie, sciences et arts, agriculture et industrie, archéologie et médecine, tout, dans ce vaste programme, concourt à assurer le bon renom de notre Compagnie. Envisageant ainsi un horizon, j'ose dire plus complexe et plus large que celui de l'Académie Française, elle entend exercer son activité beaucoup plus modestement, cela va sans dire, mais utilement quand même, dans toutes les directions assignées aux différentes sections de l'Institut de France.

Lorsque nos collègues, trop bienveillants, me firent, l'an dernier, le grand honneur de me désigner pour la présidence, j'étais, en ce joli mois de mai, plutôt porté à rêvasser en contemplant, du bout de l'Esplanade, nos coteaux verdoyants ou

Digitized by Google

fleuris se reflétant, avec les tons changeants du ciel, dans notre chère Moselle doucement sommeillante. Aussi, éprouvai-je un éblouissement, d'abord joyeux. Mais lorsque m'apparut la vision nette des devoirs qui m'incomberaient pendant 365 jours, jusqu'à celui-ci, je fus littéralement épouvanté. Je me voyais appelé, dans un délai d'une année il est vrai, — mais à mon âge, on sait que les échéances difficiles arrivent toujours très vite, — à prendre la parole en public, après de trop illustres prédécesseurs, devant mes éminents collègues et devant les représentants les mieux autorisés de l'intellectualité messine ou mosellane, tous accoutumés aux belles paroles des érudits et des savants, des littérateurs et des artistes, qui ont trouvé à l'Académie Nationale de Metz la consécration légitime de leurs travaux, de leur talent ou même de leur génie.

Me sentant en danger, je revécus comme de règle, mes impressions d'enfance, alors qu'humaniste ou taupin du Lycée de Metz, partageant mes affections et mes aspirations entre le Palais de Justice et l'Ecole d'application, j'osais à peine élever de timides regards, sans concevoir d'ambitieuses espérances, jusqu'au cénacle auquel, sans doute, je ne serais jamais digne d'accéder. Avec quelle timidité respectueuse j'approchais les Académiciens dont le « bonjour » amicalement familier, me faisait rougir d'orgueil ; c'étaient : Auguste Prost, archéologue, historien, artiste, antiquaire et philanthrope, fondateur de prix pour les travaux historiques concernant Metz et la Lorraine ; de Bouteiller, ancien officier d'artillerie, dévoué et savant historiographe de notre région ; les professeurs

Digitized by Google

Jacquet et Chevrier, dont je fus l'élève au Lycée; les colonels Vignotti et Goulier, mon maître plus tard à Fontainebleau; le docteur Félix Maréchal, maire de Metz, mon grand-oncle; Jules Lejeune mon parent qui fut secrétaire jusqu'en 1871, et tant d'autres dont je suis heureux de rappeler aujourd'hui les noms vénérés, tels qu'Alfred Mézières, de l'Académie Française, et les grands magistrats Salmon-Legagneur et Serot-Almeyras-Latour.

Très fier d'être « de l'Académie de Metz », j'étais profondément reconnaissant, aux survivants d'une longue et douloureuse période d'oppression, d'avoir si spontanément ouvert les bras, sans lui demander de montrer autrement patte blanche, à un vieux Messin dont, il est vrai, les convictions et les espérances n'avaient jamais faibli dans l'exil, et qui était revenu dès le premier jour, pour mettre au service de la terre natale tout ce qui lui restait de forces physiques et intellectuelles.

Qu'il me soit donc permis de rendre aujourd'hui un éclatant et public hommage à la phalange héroïque, restée si fièrement française, toujours et quand même, et qui sut résister pendant neuf lustres, serrant les rangs quand la mort les éclaircissait, en se refusant à les ouvrir à l'étranger, pour entretenir pieusement le feu sacré de la culture française, jusqu'à l'heureux jour de la liberté reconquise.

Qu'elle fût royale, impériale ou nationale, qu'elle se nommât provisoirement « Société d'agriculture » ou « Société des lettres, des sciences et des arts », l'Académie de Metz a toujours su renaître et rebondir après chacune des crises qu'elle traversa,

Digitized by Google

depuis sa fondation par le maréchal de Belle-Isle en 1760, jusqu'à la célébration solennelle et joyeuse du centenaire de sa reconstitution de 1819, au lendemain de l'armistice.

Je suis certain de traduire fidèlement les sentiments de reconnaissance de nos nombreux collègues, artistes ou littérateurs, hommes de robe ou d'épée, venus ou revenus à Metz, après avoir collaboré à sa délivrance, et qui reçurent du petit groupe d'Académiciens, restés à leur poste d'honneur, un accueil empressé et fraternel, dont ils se souviendront toujours avec émotion.

Quoi qu'il en soit, bien mince était le bagage que j'apportais et je le jugeais parfaitement insuffisant pour être un appoint utile aux richesses intellectuelles que l'Académie possédait ou était en passe d'acquérir, dans toutes les branches de son activité.

Soldat, au sortir de l'Ecole polytechnique où me fut donnée une préparation scientifique, parce que désireux de me consacrer, entièrement et avant tout, à l'œuvre de délivrance, puis adonné dès la fin prématurée de ma carrière militaire aux questions ouvrières et aux œuvres d'hygiène ou d'assistance sociales, je n'ai jamais pu accorder à la pratique des lettres et des arts, vers laquelle je me sentais porté, que de trop courts instants de liberté.

Je dus, en conséquence, me constituer tout d'abord un petit bagage d'érudition, convenablement sélectionné et, de préférence, dans l'ordre scientifique auquel j'étais le mieux accoutumé. Respectueux de la tradition, je le cherchai, sans hésiter, dans la documentation, malheureusement

Digitized by Google

assez difficile à consulter, qui « repose » dans la bibliothèque de notre Compagnie, laquelle est aussi riche par son contenu qu'étriquée par son contenant...

La lecture des mémoires de l'Académie impériale d'avant 1871 justifia pleinement le respect et l'admiration qu'enfant, j'éprouvais pour nos prédécesseurs. J'admirai la haute intellectualité, la forme impeccable des discours présidentiels, tel celui du médecin principal Grellois, prononçant l'éloge funèbre du baron de Ladoucette, fondateur des prix que nous décernons aux vertus familiales et aux longs dévouements des humbles ; celui du peintre Michel, sur l'enseignement et l'utilité du dessin qu'il pratiquait si élégamment, lui-même, dans ses interprétations de nos paysages mosellans; celui, enfin, du professeur de rhétorique Jacquet — c'était en 1871 — qui, ne pouvant traiter dans ces circonstances douloureuses un sujet d'actualité, communiquait à l'Académie une notice sur l'écrivain satirique Lucien et son époque ; notice déjà lue, d'ailleurs, dans une de ces conférences publiques qui répondent si bien aux désirs de la mentalité messine, jamais rassasiée des manifestations de la culture française, et dont l'Académie avait, dès cette époque, pris d'elle-même la féconde initiative.

Dans tous les travaux, historiques, artistiques, géologiques, astronomiques, agronomiques, scientifiques, militaires, poétiques, que contiennent ces précieux recueils, on trouve à côté d'une documentation, précise et complète pour l'époque, sur toutes les matières du programme traditionnel de l'Académie, de remarquables conceptions et des prévisions d'avenir, sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure.

Digitized by Google

Ces constatations rétrospectives n'étaient point faites pour apporter des apaisements à mon inquiétude. Elles démontraient clairement qu'il y a 60 ans, l'Académie de Metz comptait déjà, parmi ses membres titulaires ou agrégés, de puissantes personnalités, aptes à étudier ou à enseigner élégamment et utilement toutes les matières qu'elle a en vue, comme aussi à vulgariser les applications et découvertes de la science, susceptibles d'améliorer les conditions de l'existence humaine.

Toute la Science n'est pas, en effet, comme vous le savez, dans la contemplation et la manipulation de signes cabalistiques. Vaste comme le monde, immensément complexe, c'est un tronc puissant qui, dès l'origine de l'humanité, a poussé et développé trois puissantes branches : la science théorique, la science appliquée et la science de découvertes. Chacune d'elles se déploie en multiples rameaux, qui s'entremêlent, s'entr'appuient et progressent sans cesse, avec une vitesse qui s'accélère en proportion de leur développement dans les civilisations successives, sommeillant avec celles qui s'éteignent, repartant avec celles qui s'élèvent, et se modifiant au besoin pour se rapprocher toujours davantage de la Vérité.

Ainsi se constituent et se consolident les points d'appui, les tremplins, desquels les cerveaux initiés s'élancent vers le progrès, théorique ou pratique, suivant leurs aptitudes et leur culture générale. Celle-ci, d'ailleurs, a grandement besoin de ne pas être exclusivement scientifique, mais aussi, par certains côtés, littéraire ou artistique, et accessible aux rêveries qui dépassent le présent.

A la science théorique, nous devons la compré-

Digitized by Google

hension ou l'explication des lois qui régissent l'univers, ainsi que des phénomènes dont elles provoquent l'apparition. Elle progresse méthodiquement et asseoit au fur et à mesure ses conquêtes.

A la science appliquée et à la science de découvertes, il échoit de capter les « forces » dites naturelles, c'est-à-dire les manifestations de : L'ENERGIE, émanation de la puissance divine, animatrice des mondes, évocatrice unique de la vie et de toutes les modifications des choses ou des êtres créés. Avec elle et par elle se transforme ou s'adapte aux besoins et aux usages de l'humanité, la *Matière*, multiple ou variée en apparence, mais vraisemblablement très « simple », si l'on s'en rapporte, par exemple, aux études récentes du spectre, lumineux des mondes en formation, lesquelles permettent de prévoir la réduction, à un très petit nombre, des éléments primordiaux. Je n'ose guère faire allusion à la possibilité d'envisager l'unité de la Matière et je me contenterai aujourd'hui d'espérer celle de la mutation des métaux, depuis longtemps poursuivie en vain par les alchimistes de tous les âges, et considérée aujourd'hui comme très probablement réalisable avec les courants de 2.000.000 de volts récemment produits.... paraît-il... en Amérique.

Et s'il serait prématuré d'affirmer que l'Energie est à la base de toute concrétion matérielle, il est incontestable qu'elle y réside dans une vie perpétuelle. Sans en rechercher la preuve dans les propriétés du radium, on en trouve une indication prémonitoire dans les bombardements molléculaires, d'une amplitude infiniment petite, qui animent intérieurement et incessamment les plus minimes

Digitized by Google

fragments de la matière, en apparence la plus inerte.

On arrive même à utiliser certaines manifestations de l'Energie, non perceptibles par nos faibles sens, tels les rayons lumineux ultra-rouges et ultra-violets, les rayons X, invisibles à l'œil humain, auxquels nous devons toute la radiologie et ses applications, auxiliaires éminemment précieux de la chirurgie et de la médecine ; les ondes sonores ultra-aiguës ou ultra-graves, que notre oreille ne perçoit pas, mais qui animeront des appareils grâce auxquels on pourra découvrir, à longue distance, l'approche d'un sous-marin, ou éviter les rencontres des navires dans la brume ; et encore, les ondes électriques hertziennes, circulant et se propageant librement en tous sens dans l'espace, et dont la capture, aujourd'hui facile et vulgarisée, met à la portée de tous les merveilles de la télégraphie, de la téléphonie, demain de la télévision, toutes « sans fil » et, finalement, le pilotage à distance d'avions dotés d'un véritable cerveau mécanique.

Il faut, malheureusement, avouer que la Science ne se laisse pas arracher ses secrets par l'homme sans se défendre et lui causer souvent de cruelles blessures morales ou physiques.

Nouvelle idole, ainsi baptisée par l'écrivain éminent, le dramaturge puissant qu'est notre compatriote François de Curel, elle inspire à ceux qui se consacrent à elle une abnégation qui va parfois jusqu'au martyre ou à la mort.

C'est cette réaction défensive de la science qu'entend symboliser le mythe païen de *Prométhée*, lié à un rocher où un vautour vient incessamment lui dévorer le foie, en représailles de ce qu'il voulut

Digitized by Google

dérober le feu du ciel. Ce sont les sacrifices volontaires des savants, épuisés par leurs travaux, blessés ou succombant à des accidents que provoquent leurs recherches ; tels nos radiographes contemporains, les docteurs Vaillant et Sordet, et ici même, le docteur Reiss, s'offrant à la morsure cruelle, inguérissable et même mortelle des rayons X, pour les étudier plus à fond et les mieux appliquer à la guérison d'autrui.

La culture de la Science et la recherche de ses applications, quand elles n'ont d'autre but que de guérir les maux, de soulager les souffrances, d'augmenter le bien-être de l'humanité, est, en vérité, un sacerdoce. Comme elle a des martyrs, la Science a des saints à honorer. Le plus grand d'entre eux, celui dont l'action tutélaire s'exerce aujourd'hui sur toute la surface du globe, le grand honneur de la science française, qu'il a placée par-dessus toutes les autres,

N'est-ce point PASTEUR, chercheur infatigable, réalisateur aussi fécond que désintéressé, chrétien et patriote intègre, que tous les peuples s'accordent à honorer du plus haut titre de noblesse, celui de « bienfaiteur de l'humanité » ?

C'est à la doctrine des germes, dont il fut l'initiateur, et aux formules pratiques qu'il sut en tirer ou en faire tirer par ses disciples, continuateurs de son œuvre, que remonte l'origine de ses bienfaits.

Avant lui, l'hygiène et la prophylaxie reposaient sur de vagues préceptes, parfois imposés par les religions.

PASTEUR a donné à la médecine et à la chirurgie les moyens scientifiques de défense contre les fléaux qui décimaient autrefois l'humanité, par la vulga-

Digitized by Google

risation de l'emploi des virus vaccins et des sérums, ainsi que celle de la technique de la désinfection et de la stérilisation par filtration ou par chauffage.

Des milliers de vies humaines sont conservées et l'ont été, notamment pendant la grande guerre libératrice, tant par l'emploi des vaccins et sérums, que par l'antisepsie et l'asepsie rigoureuse, désormais de règle dans la chirurgie opératoire.

La mortalité par la rage, dans les multiples Instituts auxquels on a donné son nom, jusque dans la malheureuse Russie des Soviets, est devenue presque insignifiante, comme, dans les maternités, la mortalité par la fièvre puerpérale, jadis si tristement fréquente.

Les études sur les fermentations, sur la présence dans l'air des germes vivants, ont victorieusement combattu les théories matérialistes de la génération spontanée.

Au point de vue de l'hygiène, elles ont mis en lumière la possibilité de trouver les meilleures conditions d'existence et de lutte contre les maladies, dans les altitudes où l'air est moins chargé d'organismes nocifs que près du sol.

Je rappellerai enfin les travaux de Pasteur sur certaines maladies des animaux utiles ou domestiques, ses études sur la vinification, sur la fabrication des bières, etc., ses découvertes sur la chimie microbienne du sol, le mode d'emploi des engrais et des réactifs contre les maladies et les parasites de la végétation qui ont favorisé le développement de l'industrie, et mis à la portée de l'agriculture les moyens de se défendre efficacement contre de redoutables ennemis, comme d'accroître

Digitized by Google

le rendement de la terre, condition première de la prospérité générale.

Un de nos savants collègues vous dira tout à l'heure, plus complètement et surtout plus scientifiquement que je ne saurais le faire, ce que fut le génie de Pasteur. Je n'insisterai donc pas. Mais j'ajouterai pourtant qu'une œuvre aussi grandiose, aussi féconde en résultats déjà obtenus, aussi riche en promesses d'avenir, doit être soutenue par tous ceux qui ont à cœur la prospérité de la France et la suprématie de la Science française.

Il faut que dans leurs laboratoires — ces temples de l'avenir, de la richesse et du bien-être, comme le disait Pasteur lui-même — les disciples français du Maître disposent de tous les moyens d'action nécessaires, sans se voir obligés, à leur grand regret, de laisser aux étrangers le soin et la gloire de progresser dans la voie si féconde que le Maître a inaugurée dès 1844 et poursuivie pendant 50 années, sans autre pensée ni autre but que le plus grand bien de l'humanité.

Lorsque la science est arrivée à un certain point, — je l'ai dit précédemment, — ses conquêtes progressent avec une rapidité surprenante. Que l'on considère, par exemple, cette manifestation de l'Energie que nous appelons « Electricité ». Il y a cent ans seulement, le seul générateur connu était la pile des expériences d'Ampère ; il a fallu attendre 40 ans (1869) pour que Gramme réalisât une machine capable d'effectuer la transformation en courants *électriques* de l'Energie actionnant, sous sa forme *mécanique*, un organe *magnétique :* un aimant. Mais dès que Marcel Desprez, 15 ans seulement plus tard, eût trouvé les conditions du

Digitized by Google

transport à grande distance de l'Energie électrique, chaque année voit surgir des perfectionnements et s'étendre le champ d'application.

Aujourd'hui, on peut amener l'Energie, d'un bout à l'autre de la France, sous forme de courants électriques d'une grande tension. L'industrie française n'a pas assez de charbon national et paye trop cher le complément qui lui est indispensable. N'est-ce pas un excellent atout que de savoir capter l'Energie dans nos torrents et dans nos chutes d'eaux Alpestres, Pyrénéennes ou du Plateau Central — peut-être bientôt même celle des marées, — qui abandonnent leur puissance de chute à des turbines accouplées à des dynamos qu'elles actionnent directement et qui envoient, par de simples fils conducteurs, l'énergie électrique en quantité voulue à chacune des usines desservies, où celle-ci est de nouveau transformée en énergie mécanique et transmise aux outils qui travaillent la matière.

Au fur et à mesure des possibilités d'utilisation des sources d'énergie hydraulique, nos voies ferrées s'équipent électriquement sur les grands parcours, trouvant dans cette solution, qui peut paraître dispendieuse au premier abord, le moyen d'éviter les frais plus lourds que leur imposerait le doublement des voies, rendu nécessaire par suite de l'intensification du trafic, si l'on continuait à employer la traction à vapeur, et leur permette de réaliser les économies de charbon auxquelles il faut aujourd'hui se résoudre.

D'autre part, nos usines métallurgiques s'efforcent de réaliser de pareilles économies, en demandant la quantité d'*Energie* qui leur est indispensable sous sa forme *mécanique*, à la combustion

Digitized by Google

complète des éléments du charbon, subsistant dans les gaz captés de leurs hauts-fourneaux. Ainsi donc, notre insuffisance en *houille noire* peut et doit être compensée par l'utilisation rationnelle de nos richesses en *houille blanche*, et en *houille bleue*, si l'essai projeté sur la côte bretonne, à l'Aber-Vrach, donne des résultats satisfaisants.

Malheureusement, l'évolution scientifique n'entraîne pas toujours un mouvement parallèle dans l'ordre économique et social. L'asservissement de la Matière, la domestication des forces naturelles, sous l'apparence desquelles se manifeste l'Energie, ne suffisent pas toujours, en effet, pour assurer une haute valeur morale à la société dans laquelle le progrès scientifique est le plus accentué.

« Qu'importe une avance scientifique, si elle est « seule, si la criminalité augmente, si la bonne foi, « le désintéressement, la conscience professionnelle « et le patriotisme conscient et réfléchi sont con- « sidérés comme de vieilles guitares, » écrivait récemment un membre éminent de l'Institut de France.

Et nous retrouvons sous des formes variées la même pensée chez les anciens. Pour Jean-Jacques ROUSSEAU : « L'homme primitif est d'une moralité « supérieure à l'homme cultivé et, dans l'histoire « de l'humanité, le plus grand progrès moral dé- « coule de l'invention du Droit et de la Justice ».

RABELAIS, qui fut nôtre, comme médecin d'hygiène à Metz, écrit en parlant de la science : « Les im- « pressions sont élégantes et courantes en usance qui « ont été inventées de mon âge par inspiration « divine comme à contre, tels les canons et l'ar- « tillerie, par suggestion diabolique. » — Qu'eût-il

Digitized by Google

dit s'il avait vécu à l'époque des Berthas, des lance-feu, des gaz asphyxiants, des gaz-moutarde et autres « inventions » de la science allemande?

Et si nous remontons à l'antiquité grecque, pourtant fervente des sciences comme des lettres et des arts, nous entendrons Platon nous dire : « C'est « une tradition passée de l'Egypte en Grèce qu'un « Dieu, ennemi des hommes et du reste, est l'in- « venteur de la Science. Il est donc facile de « comprendre le sort de Prométhée, car il n'igno- « rait pas que les Grecs qui l'ont cloué sur le « Caucase n'en pensaient pas plus de bien.

« Le satyre, dit une ancienne fable, voulut baiser « et embrasser le feu puissant, la première fois « qu'il le vit ; mais Prométhée lui cria : Tu pleu- « reras la barbe de ton menton, car il brûle quand « on y touche. »

C'est vraisemblablement à la « science appliquée » que se rapportent ces appréciations peu indulgentes ; mais celle-ci ne ressemble-t-elle pas un peu à un sabre fameux qui savait défendre le Gouvernement et au besoin le combattre, puisqu'elle est capable d'assurer l'amélioration du sort de l'humanité, à moins qu'elle n'en poursuive la destruction !

La bienfaisante et mondiale action des découvertes de Pasteur nous donne le droit, à nous autres Français, d'envisager assez froidement les manifestations de l'orgueil scientifique qu'inspirent aux Allemands les travaux et les découvertes de leurs chimistes.

Je reconnais bien volontiers qu'ils sont incontestablement passés maîtres dans « l'art » de faire du mal par la science et que les exploits sans pitié

Digitized by Google

de leurs sous-marins sont tout à fait remarquables... à un point de vue spécial qui n'est, heureusement, pas celui de tout le monde !

Léonard de Vinci, ce puissant artiste, ce penseur génial et généreux, cet anticipateur extraordinaire, avait conçu et dessiné un engin pour naviguer sous l'eau, et aussi l'avion d'ailleurs, mais il n'a jamais voulu attirer l'attention sur de « tels engins » qu'il jugeait devoir être « trop dangereux entre les mains de *malfaiteurs* ».

A côté des instruments de destruction, les chimistes allemands, c'est entendu, ont témoigné d'une réelle supériorité dans la fabrication ou la découverte des « Ersatz », depuis le pain double K, sans farine de froment, jusqu'aux perruques en verre filé qui viennent d'être lancées en Germanie et qui y font fureur, paraît-il.

Il nous faut avouer que « l'armée » des chimistes allemands se signale par un ensemble de travaux féconds, de découvertes nombreuses, incessantes et utiles à l'industrie, à l'agriculture, etc. La chimie est incontestablement la branche scientifique la plus adéquate au tempérament discipliné, fouilleur et porté naturellement à la spécialisation des Allemands dont les laboratoires ont été, de tout temps, largement dotés ; mais s'ils ont trouvé beaucoup, c'est qu'ils avaient à leur disposition le temps et les moyens de chercher méthodiquement et avec persévérance. On s'est bien gardé, d'ailleurs, de les habiller en « feldgrau » pendant la guerre et de les envoyer aux tranchées, tandis que chez nous tout le monde y a été... poètes, littérateurs, artistes comme savants... combien, hélas ! n'en sont pas revenus.

Digitized by Google

Entre temps, comme il s'agissait pour les savants allemands de ne laisser manquer de rien leur principale industrie nationale, la Guerre, tranquilles à leur poste... je ne puis dire « pacifique »... les chimistes ont pu chercher et trouver le moyen de remplacer le coton qui n'arrivait plus d'Egypte ou d'Amérique, par la cellulose extraite de leurs bois forestiers, ou d'enlever à l'air son azote, qui ne venait plus du Chili sous forme de nitrates, pour fabriquer leurs puissants explosifs. Ils ont construit ou fabriqué, en grandes quantités, le matériel d'artillerie, les projectiles, les gaz asphyxiants et autres moyens de destruction depuis longtemps inventés et préparés, bien qu'ils se fussent engagés à n'en point faire usage. Tout passe et tout change ! Aujourd'hui, les procédés d'extraction de l'azote de l'air fournissent des engrais puissants à l'agriculture ; et un médecin américain — je le raconte sans garantie — prétend avoir trouvé une panacée contre certaines maladies intérieures, voire même contre la tuberculose, dans l'emploi, à petites doses, des horribles gaz asphyxiants employés pendant la guerre. — Nos chimistes, en nombre restreint et avec de piètres moyens, avaient d'ailleurs vite rattrapé l'avance des Allemands et trouvé mieux, ou plutôt pire, pour de justes représailles.

L'idée de fabriquer des « Ersatz » en cas de besoin, comme toutes les idées premières, n'est d'ailleurs pas allemande. Napoléon Ier rêvait la synthèse de l'indigo qui ne pouvait plus lui arriver des Indes ; les vieillards de mon âge se souviennent d'un peu délectable « café de glands » auquel leurs grands-pères restaient fidèles, par une habitude prise pendant le Blocus Continental. Au cours

Digitized by Google

du siège de Metz en 1870, nos médecins militaires ont cherché et trouvé des succédanés aux médicaments qui faisaient défaut, et tenté d'extraire le sel, que contenaient certaines de nos sources de la rive droite, par des procédés anciens qui nous furent, il n'y a pas bien longtemps, rappelés par un de nos savants archéologues.

Je ne résiste pas à l'envie de vous raconter encore l'histoire du pantalon rouge dont la disparition fut si vivement regrettée, lorsque nos troupes, en kaki ou en bleu horizon, rentrèrent victorieuses dans Metz la Française.

L'origine du pantalon rouge date à peu près de l'apparition du phylloxéra qui ruina en peu de temps nos vignobles du Midi. Le Gouvernement français demanda alors à la science le moyen d'introduire une culture rémunératrice, aux lieu et place de celle de la vigne disparue.

D'Andrinople et de Smyrne nous arrivait, à cette époque, une matière tinctoriale appréciée, la racine de garance, et pour en utiliser la production, qui se développa très vite dans notre Midi, on décida de teindre en rouge les pantalons de l'infanterie et de la cavalerie. Mais peu de temps avant 1870, le rouge artificiel d'aniline fut découvert par les Allemands qui lui donnèrent le nom barbare « d'anthraquinone », et désormais les pantalons des soldats français ne furent plus teints qu'avec du rouge venant de la Prusse rhénane, l'argent français s'en alla en Allemagne et la culture de la garance fut ruinée. Il a fallu la dernière guerre pour qu'on renonçât au rouge allemand qui rendait — on le savait depuis longtemps — nos soldats trop visibles de loin sur le terrain.

Digitized by Google

Je ne voudrais pourtant pas médire de la science appliquée qui nous rend de précieux services, quand elle réalise les conceptions des anticipateurs, ou les découvertes des contemporains, à condition que celles-ci soient susceptibles d'être utiles, secourables ou avantageuses à l'humanité, voire même simplement intéressantes ou seulement agréables. — Représentons-nous la stupéfaction qu'éprouverait au premier abord un de nos concitoyens qui ayant, à l'instar des fakirs indiens, dormi pendant les cinquante dernières années, se réveillerait au milieu de toutes les applications scientifiques passées aujourd'hui dans le domaine courant et devenues familières aux petits enfants.

Il verrait au *cinéma* l'ascension du mont Everest jusqu'à plus de 8.000 mètres, la traversée du Sahara en auto-chenilles et bientôt l'arrivée d'*Amundsen* au Pôle Nord, en avion. Il pourrait, avec *Einstein*, mesurer la relativité du temps et apprécier le poids de la lumière ; sans fils conducteurs, de son fauteuil, il téléphonerait au-delà des Océans, il entendrait les nouvelles les plus récentes du monde entier, les chanteurs de l'Opéra ou les artistes de la Comédie-Française. Il se déplacerait à son gré sous l'eau ou dans les nuages ; il pourrait voir, s'il lui plaisait, son propre squelette dans l'appareil des radiographes et constater que toutes les anticipations de Jules Verne et de Wells sont réalisées, sauf le voyage interplanétaire, sur lequel les astronomes pourraient d'ailleurs lui donner tous renseignements, à l'instar de Cook ou de Baedecker.

Celui-là ne médirait probablement pas de la science et de ses applications, qui le raviraient sûrement, le premier moment d'effarement une fois passé.

Digitized by Google

J'ai retrouvé dans les travaux de nos savants prédécesseurs de nombreuses preuves d'une remarquable prévision de l'avenir dont je crois devoir vous citer quelques exemples typiques, en hommage à leur mémoire.

Dès 1857, l'Académie dirige des essais de labourage à vapeur dans la campagne de Metz. Nous les avons vus reprendre en 1871 par des Américains, dans la plaine de Gravelotte.

Elle s'intéresse à des recherches concernant la sériciculture et ne les abandonne que devant les travaux de Pasteur ; puis, elle encourage les études de M. Abel, sur la possibilité d'améliorer les vins par le chauffage. Ces études, qui précédèrent, je crois, les travaux de Pasteur et cessèrent lors de leur vulgarisation, furent confirmées quelques années plus tard par la découverte, à Thionville, dans les caves d'une maison bombardée et brûlée par les Prussiens (en ce temps-là on retrouvait parfois quelque chose dans ses caves, après le passage des Allemands...) d'un vin de Guénetrange en pièces restées intactes, mais vieilli et amélioré à la chaleur de l'incendie.

Ce sont, enfin, les études de M. Simon Favier, sur les engrais minéraux et animaux, et de précieuses indications sur ceux qui conviennent le mieux aux diverses natures de terres et de cultures à considérer dans notre région mosellane.

Pour terminer, je ne saurais mieux faire que de reproduire les conclusions d'une étude sur l'Unité des forces physiques et des forces vitales, dans laquelle le Docteur Scoutteten — dont les vieux Messins n'ont pas perdu la mémoire — traite avec une prescience étonnante le problème émouvant

Digitized by Google

de l'Energie et de l'Unité des forces : « La cause « première qui met en mouvement la matière est « le « Principe de vie » qui nous est inconnu, sur « lequel nous n'avons aucune action et qui ne se « révèle à nous que par la fonction de chaque « organe. Dès que le principe de vie est commu- « niqué à la matière, la fonction commence, l'élec- « tricité est produite et devient le moteur de tous « les phénomènes secondaires.

« Tout en reconnaissant qu'il existe un principe « de vie immatériel et supérieur à la matière, le « médecin doit laisser au philosophe le soin et le « mérite d'en tirer des déductions. »

Aujourd'hui, notre Compagnie, toujours fidèle à son passé, cherche surtout à rendre la science, sous toutes ses formes, accessible au plus grand nombre, à donner aux savants comme aux artistes, aux littérateurs et aux poètes, aux historiens et aux archéologues, le moyen de se faire connaître et apprécier et, comme le disait notre ancien et vénéré maire, M. Bezanson, lors de l'inauguration du Musée, elle s'attache à offrir à leurs communs efforts un horizon toujours plus large.

Par un tel programme, elle répond exactement aux besoins et aux tendances, traditionnelles elles aussi, des Messins et des Mosellans, chez lesquels le souci d'acquérir ou d'entretenir une culture intellectuelle complète a été et reste toujours extrêmement vivace, développé et tendu vers le progrès.

Enfants d'une noble cité, capitale d'une région où l'espérance résiste aux plus dures épreuves, où la foi est pratiquée ouvertement et la charité sans ostentation, nous avons le droit de nous enor-

Digitized by Google

gueillir de notre mentalité traditionnelle, bien qu'elle soit assez secrète, peu portée aux manifestations extérieures et qu'elle ait besoin d'être patiemment pénétrée pour être appréciée comme elle le mérite.

C'est à nos ancêtres romains que nous devons notre ténacité au travail, la simplicité dans les relations sociales, la soif de la science et le goût de tout ce qui est beau et durable.

C'est aux vicissitudes de l'histoire politique de notre ville, d'abord centre des légions romaines qui montaient la garde au Rhin, puis Evêché ou République, ville libre, en luttes continuelles avec ses voisins ou avec l'étranger, mais jamais conquise, ville d'Empire tournant ses regards vers la France jusqu'au jour où elle se donna de plein cœur, pour ne plus jamais se reprendre, que nous devons notre goût pour sa glorieuse histoire et celle de nos pères, notre pitié charitable pour la souffrance d'autrui, notre dureté pour nous-mêmes, nos cœurs fiers et irréductibles.

Aussi, dans un sentiment bien excusable d'orgueil de terroir, si j'ose dire, je termine en affirmant que : « Si je n'étais déjà un vieux Messin, ce serait à *Metz* que je voudrais vivre aujourd'hui. »

Et c'est là, je pense, une conclusion que ne discuteront pas ceux de nos concitoyens qui nous furent amenés, fortuitement par les circonstances, ou volontairement par leur sympathie pour des frères retrouvés, et qui, après avoir appris à bien connaître les gens, la ville et la campagne de Metz, entendent être désormais et définitivement des nôtres, par le cœur et par l'esprit.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE METZ

PENDANT L'EXERCICE 1923

PAR

M. Léon MAUJEAN, Secrétaire.

MESSIEURS,

C'est à votre bienveillance que je dois l'honneur de vous présenter, cette année encore, le compte rendu de vos travaux annuels.

Mais si je suis heureux de la confiance que vous n'avez cessé de me témoigner, je dois vous avouer que j'éprouve toujours une certaine gêne d'avoir à condenser, sous une forme précise, la matière de vos discussions, ce qui leur enlève tout le charme que vous leur avez découvert en séance.

Je ne connais rien d'aussi monotone, d'aussi aride que le rapport du secrétaire.

Je sais d'ailleurs que vous partagez cet avis ; voilà pourquoi je m'efforcerai d'avoir égard à votre opinion si autorisée, c'est-à-dire d'être aussi bref que possible.

PERSONNEL

Dans le courant de l'année académique, nous avons eu la douleur de perdre un membre titulaire, modeste autant qu'érudit, M. l'abbé BARTHÉLEMY, curé de Hayes.

Digitized by Google

Elu en 1900, M. Barthélemy n'avait encore rien publié, mais il vous arrivait avec un énorme bagage de notes sur les familles historiques du Pays Messin. De tous les genres de travaux qui sont à la portée d'un historien, il avait choisi le plus ingrat, le plus ardu : les généalogies. Il se sentait irrésistiblement attiré vers cette science auxiliaire de l'histoire, et la filiation des grandes familles historiques du Pays Messin n'avait pas de secrets pour lui.

Toutefois, quelques-uns de ses travaux seulement ont vu le jour. C'est que, en historien consciencieux et modeste, l'auteur n'acceptait de se présenter devant le public que lorsque son œuvre offrait un intérêt particulier et qu'elle s'appuyait sur des documents inédits.

Vos mémoires contiennent une notice sur la maison de Beausire que vous devez à la plume de M. l'abbé Barthélemy. Une généalogie des Rhingraves, du même auteur, est sous presse en ce moment.

C'est à lui que fut confiée, lors des fêtes du Centenaire, la mission de rédiger l'historique de l'Académie, et il s'acquitta de cette tâche avec un tel succès, que la lecture de son travail ne fut qu'une suite d'ovations.

Malheureusement, depuis la guerre, l'âge et la maladie l'ont empêché d'apporter à votre Compagnie une plus active collaboration.

En attendant qu'une notice sur sa vie et ses œuvres soit écrite par l'un de nous, qu'il me soit permis de saluer bien respectueusement la mémoire de cet homme de bien.

Nous avons aussi à regretter le départ de M. le Médecin-Inspecteur SABATIER, qui, atteint par la

Digitized by Google

limite d'âge, a définitivement quitté notre région. Son goût sûr, sa culture étendue donnaient du prix à ses interventions à vos séances. En outre, très attaché à notre cité, il avait avec votre œuvre ces liens du cœur qui doublent la valeur d'un concours.

M. Sabatier a tenu à conserver les liens qui l'attachent à l'Académie et passe dans la classe des associés libres non résidants.

Nous avons perdu un de nos plus anciens membres correspondants : M. COURTY, astronome à Floirac (Gironde), qui depuis son élection n'a jamais laissé passer une année sans vous envoyer des travaux.

M. Doublet, son collègue, également membre correspondant, vous a envoyé sa notice biographique qui sera publiée dans vos mémoires.

Il y a quelques mois, la mort vous enlevait M. le général Georges DE LARDEMELLE, que l'Académie s'était attaché comme membre correspondant en 1911, au lendemain de Noisseville, et qui a publié dans l'*Austrasie* des travaux historiques remarquables.

Dans le courant du mois d'avril, les journaux nous apprenaient le décès, au couvent du Mont des Olives, près de Mulhouse, du R. P. INGOLD, membre correspondant depuis 1898.

Le P. Ingold était de la lignée des grands oratoriens du XVII^e^ siècle. C'est lui qui retrouva la fameuse *Vie de Malebranche*, par le P. André, que l'on croyait définitivement perdue ; c'est encore lui qui publia le testament du grand philosophe et

Digitized by Google

en réédita un opuscule devenu introuvable : *Méditation sur l'Humilité et la Pénitence.* Il dirigea quelque temps la *Revue d'Alsace,* en collaboration avec son frère, et y traita de nombreuses questions alsaciennes.

Dans la classe des associés libres non résidants, l'Académie a perdu deux de ses membres les plus estimés : M. LALLEMAND DE MONT et M. Albert COLLIGNON, qui furent délégués aux fêtes du Centenaire par l'Académie de Stanislas.

Pour combler les vides causés par la disparition de regrettés confrères, vous avez ouvert vos rangs à quatre nouveaux membres titulaires : MM. l'abbé Thiriot, le général Hirschauer, le général Germain et Beck.

M. l'abbé THIRIOT, curé de Servigny-les-Sainte-Barbe, est le descendant d'une ancienne famille messine. Son père et son frère ont appartenu à l'Académie au titre de membres agrégés artistes et ont été élus, le premier en 1883, le second en 1896. Lui-même est membre correspondant depuis 1911.

Déjà à cette époque, M. Thiriot avait publié, en collaboration avec M. Zéliqzon, plusieurs études sur le patois messin ; depuis, l'œuvre de l'historien s'est développée, et c'est avec un bagage scientifique bien plus considérable qu'il se représente devant l'Académie.

Nous y trouvons notamment :

en 1892 : *Recherches sur l'ordre des Dominicains à Metz ;*

Digitized by Google

en 1901 : *Etude sur un aventurier messin au* XVIII^e *siècle : Théodore de Neuhof, roi de Corse ;*

en 1909 : *Dialogue facétieux ;*

en 1911 : *La trahison de Jean de Landremont en 1491 :*

en 1913 : en collaboration avec M. Zéliqzon, un important recueil : *Textes patois recueillis en Lorraine ;*

enfin, en 1920, *l'Obituaire des Prêcheresses de Metz*, qui a valu à son auteur l'un des prix de la fondation Prost, décerné par l'Académie des Inscriptions de l'Institut de France.

M. le général HIRSCHAUER, né à Saint-Avold en 1857, est un ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole d'Application. Après trois ans de professorat à Saint-Cyr, il occupa une série de postes en vue à l'état-major de l'armée, puis, comme chef de cabinet du chef d'état-major général, il fut chargé d'organiser l'établissement d'aérostation de Chalais-Meudon.

La guerre de 1914 le trouva commandant la brigade des chemins de fer et télégraphes.

Après un passé aussi brillant, l'armée et le pays étaient en droit, à cette heure critique entre toutes, de fonder sur le général Hirschauer les plus grandes espérances.

Il n'en a déçu aucune.

D'abord commandant le génie de Paris, il occupa ensuite le poste de directeur de l'aérostation au ministère de la guerre.

Mais le tempérament du général Hirschauer ne pouvait s'accommoder de ces emplois sédentaires

Digitized by Google

pendant que ses camarades se battaient au front. On le retrouvera bientôt partout où les armes françaises sont en péril : à la bataille de Champagne, à Verdun, dans l'Argonne, sur la Somme, au Chemin des Dames. Les 4 et 5 mai 1917, avec un entrain et une science qui ont fait l'admiration de l'ennemi, il enlevait le plateau et le village de Craonne, position considérée par les Allemands comme inexpugnable.

Après l'armistice, il entrait à Mulhouse et était nommé gouverneur de Strasbourg et commandant supérieur du territoire d'Alsace.

Passé au cadre de réserve, il était élu sénateur de la Moselle en janvier 1920, et quelques mois plus tard le gouvernement de la République lui décernait la grand'croix de la Légion d'honneur.

Mais le général Hirschauer est aussi un scientifique. Son cours militaire à l'Ecole Supérieure de Marine a été cité comme un modèle du genre, et il a publié dans les grandes revues françaises de nombreux articles où se révèle la variété de ses connaissances.

M. le général de division Edmond GERMAIN, né à Metz d'une ancienne famille messine, est, lui aussi, un ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole d'Application.

Il commença sa carrière comme professeur-adjoint à cette dernière école.

A dater de sa promotion comme lieutenant-colonel, il devint directeur du Génie à Cherbourg, puis à Epinal. En août 1919, il commanda le Génie des 7e et 20e régions, puis quitta ce poste pour occuper celui d'inspecteur technique de cette arme.

Digitized by Google

Comme professeur à l'Ecole d'Application, il avait été le collaborateur du commandant Barré, et leur cours de géographie opéra dans l'enseignement de cette science une véritable révolution. Commandant du Génie de la 4e armée et collaborateur du général Gouraud, il se révéla organisateur et technicien de premier ordre.

Pendant la période de stabilisation, il s'appliqua à l'organisation du front de Champagne, et l'on peut dire que la victoire de Champagne, qui, après nos revers de mars et de mai 1918 marque un véritable tournant de l'histoire, est en partie l'œuvre du général Germain.

L'heure de la retraite vient de sonner pour lui, il est venu dans sa chère ville natale reprendre à l'Académie de Metz la tradition des illustres professeurs de l'Ecole d'Application.

M. Léon-Jules Beck est né en 1875 dans le département de la Sarthe, d'une famille originaire d'Albestroff.

D'abord élève du Lycée de Tours, puis du Lycée Michelet, il entra ensuite à l'Ecole Normale Supérieure pour en sortir en 1899 comme agrégé des Lettres avec le N° 1.

Il fut nommé successivement au Lycée de Troyes, au Lycée du Mans et au Lycée de Rennes. Il est proviseur au Lycée de Lorient lorsqu'il reçoit la mission de réorganiser le Lycée de Metz. On sait avec quel succès M. Beck s'acquitta de cette tâche, et comment il parvint, après un labeur acharné, à faire de notre Lycée l'un des premiers de France.

Grâce au concours dévoué de professeurs émi-

Digitized by Google

nents, il a créé des cours universitaires qui sont suivis par l'élite de la population messine.

D'ailleurs, l'Académie a toujours revendiqué comme siens les professeurs de nos grandes écoles messines. M. Beck est l'un de ces maîtres dont elle a tenu à honneur de s'attacher quelques-uns, ne pouvant les avoir tous.

La classe des associés libres résidants s'est vue renforcer par quatre nouveaux membres: MM. Emile Moussat, le Dr Job, le lieutenant-colonel Chapellier et le général Guinot.

M. Emile Moussat, agrégé des Lettres, professeur au Lycée de Metz, eut une carrière universitaire exceptionnellement rapide. D'abord professeur au Lycée d'Alais, puis au Lycée de Bordeaux, il fut envoyé à Metz après la guerre, sur sa demande, et nommé la même année à Janson de Sailly, mais maintenu détaché à Metz.

Malgré un travail de classe absorbant et l'organisation des cours universitaires dont il est la cheville ouvrière, M. Moussat a trouvé le temps de publier de nombreux ouvrages littéraires dont le dernier et le plus connu est le recueil de sonnets auquel il a donné le titre : *Sous le ciel d'Allemagne*, et qui valut à son auteur le prix Sully-Prudhomme.

M. le Dr Job, natif de Glatigny, commença sa carrière militaire au Maroc, où il fut envoyé pour établir la pathologie médicale de la région. Pendant la guerre, il remplit les hautes fonctions de médecin-chef du Laboratoire central de bactériologie et de chimie des armées du Nord et du Nord-Est.

Digitized by Google

L'armistice le trouva en Orient, chargé de mission auprès de nos armées de là-bas, qu'il protégea de toute sa science et de ses talents d'organisateur contre les maladies épidémiques de Macédoine. Il termina sa carrière comme médecin-chef de l'Hôpital militaire et de la place de Metz, mettant fin volontairement au brillant avenir qui l'attendait encore, pour pouvoir se consacrer entièrement à sa petite patrie redevenue française.

Les travaux scientifiques du Dr Job sont très nombreux. Ses études sur la diphtérie, les typhoïdes, la méningite cérébro-spinale, le choléra, le paludisme, etc., ont établi des données devenues classiques à l'heure actuelle.

M. André CHAPELLIER, originaire de Rémilly, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, occupait le poste de directeur des Travaux publics lorsqu'éclata la Grande Guerre.

Après avoir tenu quelque temps le front de Champagne avec les troupes russes, il est envoyé sur le front italien après le désastre de Caporetto. Rappelé en France par la dernière ruée allemande, il prend part à l'attaque de Montdidier, à celles du front de Champagne, de Saint-Mihiel et de Thiaucourt.

M. Chapellier occupe aujourd'hui les importantes fonctions de Directeur des Travaux publics de la ville de Metz, et il aura l'occasion de montrer comment la France sait comprendre et réaliser le développement d'une grande ville au triple point de vue esthétique, hygiénique et social.

M. le général GUINOT est un de nos compatriotes, hélas! bien rares maintenant, qui ont vécu à Metz

Digitized by Google

les années heureuses d'avant 1870. D'abord élève de l'Ecole Polytechnique, sous-lieutenant en 1870, il se consacra après la guerre à la grande œuvre de notre relèvement militaire. Officier du Génie des plus distingués, il fit une grande partie de sa carrière dans l'Est, compléta et paracheva la défense de Verdun. La victorieuse résistance des forts du Nord en 1916 est en grande partie son œuvre.

Atteint par la limite d'âge avant la dernière guerre, le général Guinot a néanmoins tenu, de 1914 à 1918, une place remarquée dans les services de l'arrière du front. Regrettons qu'un deuil cruel ait assombri la joie qu'il éprouva à asseoir à nouveau, après 50 ans passés, son foyer dans nos murs.

La classe des associés libres non résidants a été complétée par l'admission de M. Emile DUVERNOY, le savant archiviste départemental de Meurthe-et-Moselle, auteur de nombreux ouvrages intéressant la Lorraine et l'un des meilleurs érudits de notre région.

Peut-être trouvera-t-on que la vieille cité guerrière a un peu trop infusé à l'Académie sa traditionnelle et indulgente affection pour l'uniforme des soldats de France. Ce serait en tout cas un sentiment bien légitime au lendemain de la Grande Guerre.

DISTINCTIONS

Je crois me faire l'interprète de toute l'Académie en soulignant ici les distinctions dont ont été l'objet plusieurs de nos confrères.

M. l'abbé Thorelle, notre vénérable président, a été nommé chanoine honoraire de la Cathédrale.

Digitized by Google

M. Delaunay, directeur du Conservatoire, a été nommé officier d'Instruction publique et M. le général de Vaulgrenant chevalier du Mérite agricole.

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

Pendant l'année académique 1922, vous avez tenu, Messieurs, 10 séances ordinaires, occupées en totalité ou en partie par des lectures intéressant les Lettres et les Sciences.

Indépendamment des discours, très nombreux, et des rapports de concours, ces lectures comprennent un certain nombre de travaux originaux intéressants. Vous en avez voté l'impression dans vos mémoires, abstraction faite de ceux auxquels était réservée une autre publicité.

C'est l'histoire proprement dite, et avant tout l'histoire locale, qui a eu les honneurs de la plupart de vos séances.

S'il est vrai que les académies de province ont surtout pour mission d'étudier dans le détail ce qui regarde la région où elles exercent leur influence, votre Compagnie peut se rendre ce témoignage qu'elle n'a pas failli à son devoir.

M. le commandant Lalance, membre correspondant, a continué ses conférences sur la Nied française tributaire de la Seille, et vous a apporté de nouveaux éléments en faveur de l'hypothèse qu'il soutient. Vous avez eu l'occasion d'en prendre connaissance dans les *Cahiers Lorrains*.

Vous y aurez lu aussi, sans doute, la réponse de M. Fleur, qui élève à ce sujet des objections très sérieuses, et se refuse notamment à accepter les étymologies proposées par M. Lalance.

Digitized by Google

Sous le titre : *Un crime allemand,* M. Fleur a fait justice d'un de ces camouflages de l'histoire dans lesquels excellent les Allemands. Il avait trait à un massacre par les Français, lorsqu'ils s'emparèrent de la ville de Metz en 1552, du maître-échevin et des Treize, et à l'imposition de nouveaux magistrats dévoués à leur cause.

Cependant l'histoire locale n'absorbe point l'activité de votre Compagnie au point de lui faire négliger des sujets d'ordre plus général.

M. le général de Cugnac vous a initiés aux péripéties de ce combat de géants que fut la victoire de la Marne, et M. le général de Lardemelle, membre honoraire, a tenu à compléter cette conférence en y ajoutant ses souvenirs personnels comme chef d'état-major du 1er corps d'armée.

M. l'Ingénieur général Bourgoin a résumé devant vous son travail sur le Programme naval et la Conférence de Washington, qu'il destinait à la *Revue de Paris.*

Le même auteur vous a donné lecture d'un savant mémoire sur *Les notions d'espace et de temps dans la science moderne,* que vous aurez le plaisir de relire dans vos mémoires.

M. le colonel Deville, malgré de multiples occupations et ses fonctions présidentielles, a tenu à traiter devant vous un sujet brûlant d'intérêt : celui des assurances sociales qui font partie du reliquat allemand, et leur adaptation à la mentalité française. Nul doute que ce rapport d'une personnalité autorisée ne soit de nature à porter la lumière

Digitized by Google

dans une question aussi obscure et aussi délicate.

Enfin, MM. le colonel Cambuzat et Moussat vous ont tenus à plusieurs reprises sous le charme de leurs beaux vers.

CONCOURS

Les concours de cette année ont été bien suivis. Toutefois, l'Académie n'a cru devoir récompenser qu'un nombre assez restreint d'auteurs.

La commission littéraire a retenu trois envois, sans avoir fait preuve d'une indulgence excessive.

Aucune des pièces examinées n'est exempte de fautes matérielles plus ou moins graves. Il est vrai que certaines hardiesses de rimes semblent voulues par les uns et sont en quelque sorte encouragées par l'exemple de grands poètes contemporains, mais il semble bien que souvent aussi il ne s'agit que de négligences qu'un peu de travail aurait pu éviter.

Un autre défaut commun à tous les concurrents, c'est l'imitation. S'il faut souhaiter aux jeunes auteurs moins d'audace dans le mépris des règles prosodiques, il faut, par contre, les engager à faire preuve de plus de hardiesse dans l'expression de leur personnalité.

L'envoi qui porte pour devise : *Un paysage est un état d'âme*, que vous allez entendre tout à l'heure, a paru devoir être classé premier.

Le poète s'y révèle avec des dons d'harmonie et de souplesse infiniment précieux. Une sensibilité aiguë et raffinée se trouve bien servie par un art déjà supérieur.

La hardiesse de certaines césures, un sens très sûr de la valeur des voyelles, un emploi très

Digitized by Google

heureux de l'allitération produisent des effets musicaux d'un charme réel.

L'auteur, M. Jean Baudinet, a obtenu une médaille d'argent.

Les deux autres envois appartiennent à des genres différents et ont été classés ex-æquo.

Le manuscrit qui porte pour titre : *Croquis et tableautins*, et pour devise : *Etre heureux, c'est choisir la douleur qu'on préfère*, consiste en une série de petites pièces de forme moins moderne que celles des autres manuscrits.

Ces croquis révèlent un goût sincère de la vie campagnarde, une vision concrète et naïve de la nature, une réelle fraîcheur de sentiments, une heureuse simplicité d'expression.

La pièce : *Jouvence* est un peu menue, mais le rythme est délicat et les beaux vers n'y sont pas rares. La pensée y est retenue et comme voilée. L'auteur y a fait preuve de jolies qualités musicales, et l'Académie a tenu à encourager les promesses qu'il nous donne.

Il a été décerné à MM. Eugène Dalbin, à Morhange, et Charles Watier, étudiant à Strasbourg, les auteurs des deux dernières pièces, une médaille de bronze grand module.

La commission d'histoire a retenu deux manuscrits. L'un d'eux, le plus important, a été rendu à l'auteur pour y apporter certaines modifications d'ordre technique.

Le deuxième porte le titre : *Abrégé de ce qui s'est passé pendant la Grande Guerre au village de X...* et la devise : *Pour Dieu et la Patrie.*

L'abrégé est un petit, tout petit recueil, sincère, sans prétention, de souvenirs qui ne sont point

Digitized by Google

dénués d'intérêt, puisqu'ils nous dévoilent la vie intime d'un village frontière pendant la Grande Guerre, et nous révèlent un patriotisme de la meilleure trempe.

Recueil modeste, certes, mais combien méritoire!

Pour lui donner quelque vertu suggestive, pour engager à se produire, dans le plus grand nombre possible de nos villages mosellans, les annalistes de la période de guerre, l'Académie a attribué à l'auteur: Madame Louis Keller, à Fey, une médaille de bronze grand module.

Tel est, Messieurs, l'ensemble des travaux qui ont fixé votre attention pendant le cours de cette année.

Il me reste à vous exprimer les sentiments de profonde gratitude que j'éprouve au souvenir de votre constante bienveillance. Veuillez me pardonner d'en avoir trop souvent abusé.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

PRIX DE VERTU

PRÉSENTÉ A LA

SÉANCE SOLENNELLE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE METZ

DU 26 MAI 1923

AU NOM D'UNE COMMISSION COMPOSÉE DE

MM. MOINET, le général de DARTEIN, PRÉVEL, MAUJEAN

PAR

M. BAUDUOIN-BUGNET, Rapporteur.

MESDAMES, MESSIEURS,

Le palmarès de la vertu messine n'a cette année qu'une demi-page sur laquelle nous avons même de la peine à inscrire huit noms. C'est bien peu, et vous me traiteriez à bon droit de bavard incorrigible et intempestif si je m'essayais à dresser, sur le tranchant de cette mince feuille de papier, l'appareil majestueux d'un grand discours construit d'après toutes les règles de l'architecture rhétoricienne. Je serai donc très bref.

Un ancien engagé volontaire de 1870, M. Auguste GORET, à Corny, avait composé, en mars 1915, une chanson patriotique dans laquelle il faisait la nique aux Prussiens. Après l'avoir ajustée tant bien que mal sur l'air de la *Carmagnole*, il la chanta avec ses ouvriers en allant à la vigne, et, pour cette manifestation de la gaîté française, passa, en avril 1918, quinze jours en prison. Il vous a fait hommage de sa chanson sous la devise « France immortelle ». L'Académie nationale de Metz remercie

Digitized by Google

M. Goret de ses bonnes intentions, qu'elle apprécie comme il convient et, pour l'encourager à entretenir autour de lui la foi patriotique, lui décerne un de ses diplômes.

Depuis deux ans, des âmes bienveillantes nous signalent, sans se lasser, la persévérance avec laquelle Mlle MARGUERITE BOUZENDORFFER, repasseuse à Metz, 26, rue Haute-Seille, exerce sa profession en sachant la relever par l'attachement qu'elle témoigne aux familles qui composent sa clientèle. Voilà quarante-six ans, disent ses protectrices, qu'elle travaille avec une égale assiduité. Votre Compagnie, qui rêve d'accroître indéfiniment le patrimoine moral de la cité, ne veut laisser perdre aucun effort vers le bien et, quoique celui de Mlle Bouzendorffer ne soit peut-être pas remarquable en lui-même, elle a estimé que la longue durée pendant laquelle elle l'avait soutenu méritait quelque chose et a accordé à cette repasseuse persévérante un diplôme et une somme de 50 francs.

M. FRANÇOIS WOIRON, suisse de l'église de Norroy-le-Veneur, est dans sa 88e année d'âge et dans sa 56e de services effectifs. Le maire de Norroy vous a signalé ce bel exemple de longévité et de fidélité à son emploi. La turbulence des jeunes, les railleries des hommes faits mettent souvent à l'épreuve la patience et le tact de ce modeste serviteur de l'Église qu'est le suisse, surtout dans une paroisse rurale où tout le monde se connaît et où les menus détails de la vie quotidienne sont souvent l'occasion de querelles. Le tact et la patience sont des vertus, et pour récompenser M. Woiron de les pratiquer depuis tant d'années, l'Académie lui attribue une médaille de bronze avec diplôme.

Digitized by Google

Avec Mlle ANNETTE JACQUARD, âgée de 69 ans, relieuse pendant quarante et un ans à la Librairie catholique, rue de la Tête-d'Or, à Metz, nous abordons la catégorie des lauréats chez lesquels l'altruisme s'est manifesté d'une manière digne d'attention. Non contente de travailler durant les quarante années avec un zèle et une conscience qui lui ont attiré l'estime de ses patrons et de tout son entourage, elle a pris entièrement à sa charge pendant vingt ans une grand'mère qui ne mourut qu'à 96 ans, et actuellement prend encore soin d'une vieille amie, âgée de 83 ans, tombée en enfance et qu'elle soigne, dit M. Hocquard, avec beaucoup de dévouement. Ce dévouement est d'autant plus méritoire que Mlle Jacquard a été, comme tant d'autres, hélas! éprouvée par la guerre et que, se dépouillant volontairement par générosité, elle a été dépouillée davantage et involontairement par les perturbations financières. L'Académie a jugé qu'un diplôme et une somme de 100 francs seraient bien placés entre les mains de cette ouvrière si estimable.

C'est à son frère que s'est consacrée une autre ouvrière, une brodeuse, Mlle THIMER, de Metz, âgée de 43 ans. Ce frère, Paul Thimer, né ici, avait quitté sa ville natale pour ne pas être soldat allemand et s'était installé coiffeur à Paris. Il était marié. En 1909, il perdit un œil, et presque en même temps sa femme fut atteinte d'une maladie incurable qui la conduisit à la Salpétrière où elle est encore aujourd'hui. Mlle Thimer n'hésita pas à abandonner son travail et sa clientèle pour aller à Paris secourir son frère. Elle y avait d'autant plus de mérite, qu'en 1914, il devint complètement

Digitized by Google

aveugle et fut, à partir de ce moment, entièrement à sa charge. Après l'armistice, ils rentrèrent à Metz tous les deux pour y mener une vie bien pénible. Lui gagne environ 0 fr. 50 par jour à fabriquer des sacs en papier et elle gagne en moyenne 4 francs. Ces chiffres ne sont plus de notre temps; sans le dévouement de sa sœur, ce pauvre diable aurait disparu. Que les 150 francs que l'Académie attribue à Mlle Thimer encouragent cette brave fille, et que le diplôme qui les accompagne, et dont elle pourra s'enorgueillir, dise tout son mérite et suscite de nombreux dévouements semblables au sien.

Vers 1910, un sieur Henry, menuisier à Longwy, frappé d'aliénation mentale, fut renvoyé à Bizing, son pays natal, puis interné à Sarreguemines. Sa femme et ses quatre enfants en bas âge tombèrent rapidement dans la misère et la mère dut, pour vivre, se placer comme servante, casant les trois aînés comme elle pouvait. Aucun membre de la famille ne voulut, par exemple, se charger du dernier, âgé de quelques mois seulement. C'est alors que le sieur Mathias Christ, berger à Terville et l'un des plus pauvres du pays, recueillit cet enfant, l'éleva, lui prodiguant tous les soins et l'affection d'un véritable père et le conduisit ainsi jusqu'à sa première communion qu'il fit l'année dernière, dans des conditions qui rendirent témoignage des bons exemples et des leçons d'honnêteté qu'il avait reçus de son père nourricier. Il est probable que le sieur Christ avait touché de l'Assistance publique une petite rétribution pour l'entretien de ce quasi-orphelin, et en outre sa bonne action lui profita, puisqu'il put abandonner à d'autres son trou-

Digitized by Google

peau et qu'il compte aujourd'hui parmi les bons cultivateurs du pays : mais la générosité de ce pauvre, recueillant plus pauvre que lui, est véritablement un acte de vertu et, par sa spontanéité et par les conditions dans lesquelles il s'est produit, il a mérité d'être célébré et récompensé. C'est pour cela que vous avez décerné à Mathias Christ une médaille d'argent et un diplôme.

Tous les écrits concernant la Révolution Française nous rapportent tels ou tels actes héroïques accomplis par de fidèles serviteurs pour leurs maîtres, et les annales de l'émigration renferment maints exemples de dévouement de ce genre prolongés quelquefois pendant des années. Comme les mêmes causes engendrent presque toujours les mêmes effets, la guerre de 1914-1918 a, elle aussi, réveillé les cœurs comme la période de 1790-1794 et suscité les mêmes ardeurs généreuses. Et dans ce département de la Moselle, dans ce Pays Messin, nombreux ont été les cas où de simples servantes, pauvres, mais dévouées, ont sauvé des patrimoines importants, des fortunes, au nez et à la barbe des Allemands dont l'esprit mercantile n'a jamais soupçonné ce qu'un cœur français pouvait contenir de générosité. Et c'est pour illustrer l'une de ces morales en action que votre Compagnie décerne à Mlle Anne-Madeleine Gatty chez Mme Champenois à Metz, 15, rue des Clercs, un diplôme et une médaille. Mme Champenois ayant été expulsée de Metz, en 1914, Mlle Gatty laissa toute sa famille pour suivre sa maîtresse en exil ; et comme celle-ci n'avait pu emporter le moindre argent, cette fille chercha à trouver à l'étranger des journées d'ouvrière pour nourrir sa patronne en attendant

Digitized by Google

que Mme Champenois pût trouver elle-même du travail. N'est-ce pas là un beau trait, et la médaille d'argent qui récompense cette fidélité agissante n'est-elle pas amplement méritée?

Conformément à sa tradition, votre Compagnie récompense enfin une œuvre collective de bienfaisance, et elle a choisi cette année pour lui attribuer une somme de 500 francs et un diplôme, l'Œuvre de la Maternité, qui a son siège à Metz, et dont le centenaire a été célébré le 6 mars dernier.

En 1806, le Dr Morlanne, frappé de voir combien les femmes du peuple en couches étaient en général mal soignées, fit appel à des dévouements individuels qu'il sut grouper et qui allèrent à domicile donner des soins à ces malheureuses. Ce groupement obtint, en 1823, l'autorisation de se constituer en congrégation religieuse sous le nom de « Sœurs de la Charité maternelle ». L'Œuvre grandit vite et, après avoir été installée rue Mazelle, puis sous Saint-Vincent, puis rue de la Bibliothèque, fit construire, en 1886, place Sainte-Croix l'immeuble qui l'abrite actuellement et qui, devenu insuffisant comme l'étaient devenus précédemment les locaux de ces résidences successives, s'est prolongé en quelque sorte dans deux autres maisons, l'une rue de l'Abbé-Risse et l'autre rue des Récollets. Cette œuvre répondait d'ailleurs à de tels besoins que, tout en s'agrandissant dans Metz même, elle s'introduisit à Lille en 1872, à Tournai en 1889, à Bruxelles en 1896 et à Anvers en 1907, sans parler des petites communautés qui s'installaient à Ars-sur-Moselle, Châtel-St-Germain, Hayange, Hayes et dans bien d'autres localités où

Digitized by Google

elles rendirent les plus grands services. C'est qu'en effet cette œuvre, qui s'occupe de la Maternité à tous ses stades et dans tous les milieux, s'adresse non seulement aux femmes indigentes en couches qui sont reçues en pension et soignées gratuitement, non seulement aux mères qui préférant ne point quitter leurs logis y reçoivent gratuitement aussi les visites des Sœurs et des secours alimentaires, non seulement aux personnes plus aisées qui, choisissant l'un ou l'autre mode d'assistance, payent, celles-là, pour que de moins heureuses puissent être soignées gratuitement, mais aussi aux filles-mères pour lesquelles, en 1909, a été ouvert à la Maternité un dispensaire spécial où elles viennent faire leurs couches, et, en 1910, une pouponnière dans laquelle sont élevés jusqu'à l'âge de deux ans leurs enfants et ceux qui sont confiés à l'Assistance publique; pouponnière, grâce à laquelle on sauve la vie d'un grand nombre de ces petits êtres qu'auparavant la mortalité infantile faisait disparaître en masse. L'École des sages-femmes, pour tout le département de la Moselle, installée dans la même maison et entretenue par la même Œuvre, trouve ainsi à côté d'elle la clinique indispensable dans laquelle les élèves peuvent le plus facilement du monde appliquer et contrôler les leçons de leurs maîtres.

Réellement, cette Œuvre n'est-elle pas une belle œuvre, et existe-t-il beaucoup de mots comme ceux-ci, Maternité et Charité, dont le rapprochement produise une si vive lumière et projette un tel rayonnement?

Avec et par la Maternité, ne plongeons-nous pas dans les profondeurs insondables de la matière,

Digitized by Google

tandis que sur les ailes de la Charité nous nous élançons vers l'infini ; et cette œuvre n'est-elle pas si intéressante, parce que, sans s'en douter peut-être, elle entretient entre les deux pôles de la création le contact permanent au centre duquel se réalise la plénitude de la vie?

Entrons avec la Sœur de la Charité Maternelle dans cette pauvre mansarde où la mère indigente attend son enfant. Souci de ceux qui sont déjà là si ce n'est point une primipare, souci de la naissance même au cas contraire, souci du mari, souci de la vie à tous les points de vue, de quelles préoccupations n'est pas assiégée cette pauvre mère qui assure bon gré mal gré la continuité de l'espèce? Et la Sœur se penche sur son lit, cause familièrement avec elle, car étant du peuple elle en parle la langue, et étant une fille de la Charité elle embrase son langage à la flamme inextinguible de l'amour divin, et voici que la femme est moins préoccupée. Les nuages soucieux qui obscurcissaient sa pensée sont traversés de lueurs d'espérance ; un calme tout au moins momentané succède aux agitations du début, et la Sœur, soit qu'elle emmène avec elle, soit qu'elle laisse chez elle la patiente, ne la quitte qu'apaisée et réconfortée.

Pendant ce temps-là, se présente à Sainte-Croix une fille qui, elle aussi, mais en dehors des conditions régulières de la précédente, ressent les inquiétudes d'une maternité prochaine. Et lorsqu'elle a été admise au dispensaire, lorsque son terme est arrivé, la fureur s'empare d'elle. La honte de l'irrégularité, les charges de l'avenir, la rancune et la haine envers celui qui l'abandonna, toutes les puissances du mal s'unissent et se dressent pour

Digitized by Google

la pousser aux pires extrémités. Si elle était seule, que ferait-elle donc? Mais la Sœur de la Charité Maternelle est là qui la surveille. Elle laisse crier et se débattre cette femelle déchaînée que toute raison a, pour ainsi dire, abandonnée. Elle suit d'un œil attentif et exercé les secousses que font subir alternativement à ce pauvre être l'action de la matière et les sursauts d'une conscience affolée. Elle guette le moment favorable pour intervenir par de bonnes paroles, par des soins intelligents, et là aussi elle atténue la souffrance, elle affaiblit l'ardeur sanguinaire, elle ramène progressivement le calme dans ce cerveau si agité, et grâce à son action persévérante et douce, voici que la femme reprend peu à peu possession d'elle-même. Encore quelques jours de patience, quelques jours pendant lesquels, suivant les prescriptions du médecin dont elle est l'élève, elle oblige l'accouchée à essayer d'allaiter son nouveau-né, quelques jours au bout desquels, grâce au contact étroit entre le bébé et la jeune nourrice, la mère aura fini de vaincre et de dompter la fille égarée, puis furieuse qu'elle a pu être, pour devenir une veritable mère dans le sens complet de ce mot. Dites Mesdames, dites Messieurs, n'est-ce pas une belle œuvre que celle qui obtient de pareils résultats?

Dans les temps troublés que nous traversons, chacun de nous sent le besoin de s'appuyer sur quelque chose d'un peu stable, et la mère est dans la cellule familiale ce point d'appui que nous cherchons. C'est elle, la conservatrice par excellence qui entretient la flamme de tous les foyers, foyers matériels ou foyers moraux, et si c'est vers elle que, jeunes, nous tendons les bras, c'est en-

Digitized by Google

core vers elle que se tournent nos regards au déclin de la vie. Simple artisan ou savant illustre, tout homme peut faire remonter à sa mère une partie de son développement, et si, pour choisir un exemple d'actualité, Pasteur, le héros des fêtes d'hier et de demain, a été le chercheur infatigable, l'observateur minutieux et clairvoyant qu'il sut être, n'est-ce pas à sa mère qu'il devait sa qualité, sa mère, qui jeune fille attira l'attention de son futur mari en travaillant hardiment dans le jardin de ses parents dès l'aube et dont son fils fit un portrait, célèbre par le caractère de volonté qui s'en dégage.

La France a besoin de voir se multiplier le nombre et s'accroître la qualité de ses enfants. C'est pour elle en tant que nation une question de vie ou de mort, et notre premier devoir est en conséquence d'aider celles qui peuvent lui donner des enfants plus nombreux et faire de ceux-ci des citoyens plus intelligents, plus valeureux. Tel est précisément le but de la Maternité dont nous parlons. Œuvre française au premier chef, créée à Metz au début du siècle dernier, elle s'y est développée avec l'énergie que donnent au Pays lorrain son sol de fer et son climat vigoureux. La domination étrangère n'a point arrêté son essor et cette institution charitable et utile reste toujours un foyer d'influence française. Malgré les ressources diverses à l'aide desquelles elle assure, vaille que vaille, la marche de tous ses services, elle n'est point riche. Votre Compagnie a jugé que ce n'était pas dépasser la mesure que de lui attribuer un prix de 500 francs avec diplôme. Puisse cette récompense et cette distinction encourager le zèle

Digitized by Google

des Sœurs de la Charité Maternelle et attirer l'attention du public sur leur œuvre qui se révèle si intéressante, patriotiquement parlant. Et vous, Mesdames et Messieurs, faites, en connaissance de cause, la réclame qu'elle mérite à cette institution en lui apportant vos dons, en lui amenant de plus en plus nombreuses les femmes qu'elle s'est donné pour mission d'assister. En attendant qu'elle fasse sentir son action encore plus loin qu'aujourd'hui, nous avons pleine confiance qu'elle entretiendra ici dans la cité l'émulation de fécondité indispensable au salut de la patrie, et que, grâce au dévouement des Sœurs de la Charité Maternelle, les rues de Metz retentiront toujours dans la suite des âges du cri de: « Vive la France ! » que répéteront à l'envi tous ces bambins futurs, tous ces hommes qu'elles auront su faire naître et bien élever.

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAI

SUR LA

TOPOGRAPHIE DU VILLAGE LORRAIN

PAR LE

Général **de VAULGRENANT**, Membre titulaire.

Le village lorrain... — ces simples mots prononcés devant nos compatriotes de l'intérieur de la France éveillent immédiatement des échos bien connus : « Ah ! oui, fumier devant les portes.... saleté.... etc... » — Inutile d'essayer, devant ces touristes aux impressions sommaires et aux nerfs olfactifs délicats, de plaider les circonstances atténuantes. « Fumier..... Fumier »..... le jugement est sans appel. Si le rapprochement n'était un peu risqué, on pourrait dire que c'est la « tarte à la crème » de ces modernes critiques de l'Ecole des Villageois.

Certes, on ne peut le nier, l'esthétique et même la propreté de nos villages laissent souvent à désirer. Mais enfin, quelques tas de ce malencontreux fumier ne sont pas toute la Lorraine, pas plus que quelques parfums d'ail ne sont toute la Gascogne ; et peut-être nos villages méritent-ils un examen un peu plus approfondi.

Aussi tenterons-nous d'abord d'esquisser les traits caractéristiques de nos agglomérations rurales, puis ensuite d'expliquer les particularités qui auront été ainsi mises en évidence.

Digitized by Google

Tout d'abord donc, sous quel aspect se présente le village lorrain type?

Si l'on néglige les constructions modernes, élevées depuis moins d'un siècle, les remarques suivantes s'imposeront très vite à nos observations:

1° Dans les parties anciennes des villages, on est en présence d'une suite *ininterrompue* de maisons juxtaposées et alignées sur une seule file de chaque côté d'une route. Pas de jardins, pas d'espaces vides entre les maisons. Tous les murs qui les séparent sont mitoyens. Quand deux routes se croisent à l'intérieur d'un village, chacune d'elles comporte le même dispositif de maisons. Mais il n'existe pas en principe de rues perpendiculaires à la route: tout au plus deux ou trois ruelles très étroites. Les maisons sont comme des gens qui ont voulu se serrer les coudes, occuper le moins d'espace possible et faire de chaque côté de la route un bloc unique, bloc de droite, bloc de gauche. L'ensemble est aussi compact, aussi ramassé que possible, bien que tout en longueur. C'est le type de ce que M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France, a appelé dans sa *Géographie humaine* (volume I de l'*Histoire de la Nation française*, de M. Hanotaux) le village-chenille.

2° Les maisons ne sont pas construites en bordure de la route, mais en retrait par rapport à celle-ci d'une dizaine de mètres au moins, parfois davantage. Dans cet espace libre se trouvent des véhicules, des tas de bois, les fameux fumiers, etc...

3° Les maisons ne présentent vers l'extérieur, sur la face tournée vers les champs, aucune ouverture importante, aucune porte charretière. En

Digitized by Google

faisant le tour du village, on n'aperçoit qu'une suite ininterrompue de murs en avant desquels sont des jardins enclos de haies: seules, de petites portes basses permettent l'accès aux jardins.

Par suite, c'est uniquement par l'intérieur du village que se fait tout le trafic de la vie rurale. De ce côté, la façade de chaque maison présente trois ouvertures: une vaste porte monumentale souvent cintrée qui est celle de la grange, une porte plus basse qui mène aux écuries et enfin un petit portillon qui conduit à la cuisine. Les dimensions de ces ouvertures, remarque M. Brunhes non sans malice, marquent pour ainsi dire l'ordre de la hiérarchie économique lorraine: les grains, le bétail et enfin l'homme.

De là, il résulte que les deux extrémités du village sur la route sont comme les portes par où passent obligatoirement les bestiaux, les voitures, etc..., qui vont aux champs ou en reviennent.

4° Peu ou pas d'écarts, de maisons isolées. Les très rares fermes situées en dehors des villages sont importantes. Elles sont bâties à l'intérieur d'une grande cour entourée de solides murailles et présentent de nombreuses traces de travaux défensifs.

Telles sont, semble-t-il, les quelques caractéristiques de nos habitations rurales. Elles sont si nettes qu'en passant d'Alsace ou de Champagne en Lorraine, un observateur même superficiel peut, sans avoir besoin de consulter sa carte, affirmer: voici le premier village lorrain.

On peut se demander si la configuration générale décrite ci-dessus correspond bien aux conditions optima d'une exploitation rurale facile. On se rend alors bien vite compte qu'il n'en est rien.

Digitized by Google

En effet, tout d'abord, le paysan, l'homme de la terre ou, pour employer un affreux mot moderne, le cul terreux, a tout avantage à bâtir sa demeure à proximité immédiate des champs qu'il cultive. C'est alors pour lui un gain de temps appréciable pour s'y rendre ou pour en revenir, pour faire tous les charrois nécessaires ; et puis, aussi, il surveille plus facilement son bien. C'est ainsi que les champs les plus éloignés des villages sont toujours, à égalité de valeur de la terre, ceux qui se louent le moins cher. La tendance naturelle des paysans sera donc toujours de s'établir au centre de leur exploitation, et il faut admettre qu'ils n'agissent autrement que contraints et forcés par certaines nécessités. Sans aller chercher des exemples à l'étranger, regardons la plupart de nos départements du Midi, du Nord, du Centre et surtout de l'Ouest : qu'il s'agisse des mâs provençaux, des métairies berrichonnes ou angevines, des fermes bretonnes ou flamandes, les logements des paysans sont en général répartis sur tout le territoire de la commune. Le seul aspect d'une carte au 1/80.000e montre dans ces pays comme un semis de maisons qui couvre toute la superficie des champs. Au centre, une petite agglomération avec l'église, l'école, l'auberge, quelques boutiques, mais les paysans habitent au milieu de leurs terres — et cela est parfaitement logique.

En Lorraine, au contraire, rien de semblable. Presque tous les cultivateurs habitent des villages resserrés, à surface très restreinte : certains de ces cultivateurs sont donc forcément très loin des champs qu'ils exploitent. Il est tout à fait exceptionnel, nous l'avons vu, de rencontrer des fermes

Digitized by Google

isolées. D'après M. Brunhes, la Meuse est, de tous les départements français, celui qui compte le moins de maisons isolées.

Si le groupement de toutes les maisons d'une commune dans le cadre étroit d'un village n'est pas avantageux au point de vue de la culture, le tassement de ces maisons les unes contre les autres à l'intérieur du village apparaît comme une autre servitude fâcheuse. Toute exploitation rurale, en effet, si modeste soit-elle, exige autour de la maison un peu de terrain libre pour garer les véhicules et instruments agricoles, entreposer provisoirement les denrées, fournir un parcours aux volailles, etc.

En outre, la suppression des sorties latérales et des espaces vides entre les maisons oblige souvent les paysans à faire avec leurs voitures de longs détours pour sortir de l'agglomération et gagner les champs en bordure du village.

De fait, la topographie du village lorrain ne semble nullement répondre aux conditions bien comprises d'une exploitation rationnelle. Où peut-on en voir les causes? Comment expliquer que nos cultivateurs, aussi avertis de leurs intérêts que les Provençaux ou les Bretons, aient pu adopter de pareilles solutions? Car enfin, il faut bien admettre qu'un semblable état de choses, aussi gênant pour les exploitants, ne s'est pas créé sans des raisons profondes. Il y a là des effets dont les causes ont dû être bien impérieuses.

La nature du sol ou le climat vont-ils nous donner à ce point de vue des explications suffisantes? Nous ne le pensons pas. Dans certaines contrées, comme en Beauce, la rareté des points d'eau a

Digitized by Google

forcément amené les paysans à se grouper autour de ceux-ci et à abandonner le système des villages dilués. Mais en Lorraine, même sur les plateaux, on trouve partout dans la campagne des fontaines, des sources, des ruisseaux, et très souvent, en été, c'est en dehors des villages qu'on conduit les bestiaux à l'abreuvoir.

Il y a aussi le cas, cité par M. Brunhes, de certaines régions, comme les étroites vallées du Béarn, où « les terres uniformément fertiles obligent les maisons à se serrer les unes contre les autres, afin que la place soit économisée au long de ces rubans d'alluvions précieuses ». Mais les propriétaires lorrains savent que malheureusement la valeur de nos terres ne justifierait guère semblable économie de terrain.

Peut-être, dans une certaine mesure, les rigueurs du climat ont-elles amené les paysans à grouper leurs maisons pour assurer à celles-ci une meilleure protection contre les vents du Nord. Mais si cette cause était la seule qu'on puisse invoquer, on devrait trouver la même disposition topographique dans tous les pays froids. Or, il n'en est rien.

Si les motifs d'ordre géologique ou climatérique ne peuvent être sérieusement invoqués, il semble bien qu'on puisse encore bien moins faire état de raisons sociologiques.

Dans la grande famille des ruraux, le paysan lorrain est peut-être celui qui est le moins communicatif: il n'éprouve nullement le besoin d'échanger des impressions avec ses voisins, se soucie fort peu de ce qui se passe chez eux et ne tolère pas qu'on se mêle de ce qui se passe chez lui. Comme il le

Digitized by Google

dit lui-même dans son patois, il est souvent « tougnat ». Il n'y a guère qu'au lavoir que les femmes tiennent des « couarails » et racontent des « fiauves ». Par ailleurs, notre paysan, plus économe encore de ses *sous* que de ses paroles, très âpre au gain, dur à lui-même comme aux autres, se montre toujours prêt à défendre énergiquement la moindre parcelle de son bien contre le plus petit empiètement du voisin.

A tous ces points de vue, on ne peut donc être que très surpris de voir qu'il a adopté une promiscuité d'habitation qui est nettement en contradiction avec ses goûts et son caractère.

En vérité, rien dans l'ordre expérimental ou naturel ne peut nous expliquer cette contexture anormale de nos villages lorrains et il semble bien que, seule, l'histoire de nos régions puisse nous donner des réponses satisfaisantes.

Ce n'est pas dans cette enceinte qu'il est nécessaire de s'étendre longuement sur le rôle historique joué à travers les siècles par nos provinces, où, depuis les temps les plus reculés, n'ont cessé de lutter et de s'affronter les civilisations latine et germanique. Maurice Barrès, le grand penseur qui a eu sur la formation de tant d'hommes de ma génération une si grande influence, a magnifiquement défini ce rôle quand il a appelé notre Lorraine « les Bastions de l'Est », bastions qui ont toujours couvert les trésors de la latinité et du génie français contre les incessantes entreprises et les âpres convoitises germaniques et ont ainsi contribué à maintenir intacts les traits immortels du visage de notre France.

Sans vouloir remonter à des époques dont l'an-

Digitized by Google

cienneté dépasserait notablement celle de nos villages et de leurs maisons, on peut dire que dans les derniers siècles en particulier, pas un coup de canon ne s'est tiré en Europe centrale sans que la répercussion ne s'en soit fait sentir dans notre pays. Qu'il ait été le terrain sur lequel se sont mesurés les adversaires, qu'il ait servi seulement de passage aux armées en marche soit vers le Rhin, soit vers la Champagne, il est certain que dans nulle contrée de l'Europe le fléau de la guerre n'a sévi avec plus de rigueur et de constance que dans ces Marches de l'Est de la France. Encadrée au Nord-Ouest par les Ardennes, pays pauvre et de parcours difficile, et au Sud-Est par l'Alsace où le Rhin et les Vosges offraient des obstacles très sérieux, notre Lorraine a été de tout temps le grand couloir presqu'imposé à toutes les invasions.

Ce qu'étaient autrefois les maux de la guerre, nous avions pu avant 1914 l'oublier un peu; depuis lors, les Allemands se sont chargés de nous rafraîchir la mémoire et de nous donner sur cette question des aperçus très précis. D'ailleurs, toutes les anciennes chroniques du Pays messin sont pleines sur ce sujet des récits les plus émouvants: Sans insister sur les écrits de Jehan Aubrion au XVe siècle, de Philippe de Vigneulles et sur la chronique dite de Praillon au XVIe siècle, je citerai en particulier le Journal de Jean Beauchez, greffier de Plappeville au XVIIe siècle et la chronique latine de l'abbé Champlon, curé d'Ottonville, qui ne sont qu'un long cri de douleur et parfois même de désespoir. Quelques lignes de MM. Abel et de Bouteiller, deux de nos savants prédécesseurs dans

Digitized by Google

cette Compagnie, résument ainsi la situation faite à nos populations :

« On ne peut pas lire les pages tracées par Jean « Beauchez pas plus que celles du curé Champlon, « sans avoir le cœur serré par un sentiment d'in- « dignation et de colère. On ne peut pas les lire « sans s'éprendre d'une profonde pitié et d'une « sorte d'admiration pour les populations capables « de supporter une pareille mesure de maux sans « se livrer au désespoir, alors qu'elles n'avaient « pas à chercher ailleurs que dans leur foi reli- « gieuse la consolation de tant de fléaux et l'es- « pérance d'un meilleur avenir. »

Entre ces guerres atroces qui duraient parfois 30 ans et faisaient passer sur notre sol des représentants de toutes les races de l'Europe, les intervalles étaient toujours courts (1). Pendant ces accalmies, les paysans pouvaient-ils du moins respirer tranquillement, reconstruire leurs maisons, reconstituer leurs cultures et leur bétail ? C'était bien une sorte de rocher Sisyphe qu'il fallait constamment remonter : mais la race est énergique, laborieuse et tenace. Malheureusement ces régions dévastées n'étaient jamais des régions complètement libérées.

Comme vous le savez, les armées de l'ancien régime se composaient en grande partie de mercenaires, de soldats de métier recrutés à prix d'argent un peu partout, même à l'étranger. Lorsqu'était terminée la guerre en vue de laquelle ces armées avaient été levées, la majeure partie des

(1) Il est assez curieux de noter en passant que ce sont les Suédois qui, de beaucoup, ont laissé dans le pays les souvenirs les plus cuisants.

Digitized by Google

troupes était licenciée sur place et il ne s'agissait pas d'une démobilisation régulière comme en 1919. Que pouvaient devenir ces soldats de métier, dont beaucoup avaient perdu le goût et l'habitude du travail régulier, se trouvaient parfois *très loin* de leur pays natal et avaient même rompu avec leur personnalité civile au point de ne plus porter qu'un nom de guerre? Certes, si une nouvelle campagne n'était pas considérée comme imminente, la plupart prenaient néanmoins le parti de rentrer chez eux. Mais d'autres, les moins bons éléments, conservaient leurs armes et se groupaient par petites troupes pour vivre le moins mal possible, rançonnant les voyageurs, pillant les champs, attaquant les maisons sans défense et attendant ainsi le moment où quelque capitaine en renom embaucherait des soldats pour une nouvelle campagne. Les guerres laissaient donc derrière elles comme une sorte de résidu humain, comme une lie de véritables bandits, et la Lorraine, sur le territoire de laquelle se terminèrent tant de guerres, était *en permanence* infestée de ces petites troupes de malandrins, particulièrement redoutables pour les gens de la campagne. Leurs sinistres exploits remplissent les pages des anciennes chroniques dont il a été parlé. Les manuscrits de la Bibliothèque municipale de Metz contiennent sur ce sujet les documents les plus probants; parmi les plus curieux citons :

1° (manuscrit 154, tome IV, page 21). Une alliance entre la duchesse de Luxembourg, le duc de Lorraine et la cité de Metz contre les robbeurs et malfaiteurs de grands chemins au XV^e^ siècle;

2° (même manuscrit, page 246). Une requête en

Digitized by Google

1647 des habitants du Pays messin à M. de Sévignan, gouverneur, pour obtenir des soulagements à leurs misères.

Par ailleurs, les célèbres estampes de Callot (Grandes et petites misères de la guerre) nous donnent une idée exacte de la terreur que les maraudeurs faisaient régner constamment dans nos campagnes lorraines.

En présence de cette situation, que pouvaient faire nos paysans? Évidemment rien, ou presque rien quand les armées elles-mêmes s'abattaient sur le pays; il fallait subir toutes les rigueurs de la situation. Par contre, dans les intervalles qui séparaient les passages des armées, les paysans n'avaient plus affaire qu'aux maraudeurs, gens certes redoutables, mais contre lesquels il devenait possible de se défendre. Or, nous le savons du reste, nos Lorrains sont hommes à défendre leur bien dès qu'il y a pour eux possibilité de le faire et à adopter des solutions viriles.

D'abord, on renonça à peu près complètement à habiter des maisons isolées, naturellement très exposées. Seules, quelques gentilhommières, quelques fermes importantes furent maintenues en dehors des villages, mais solidement fortifiées et mises à l'abri d'un coup de main.

Parfois même, les châteaux vinrent se construire à l'intérieur des villages, fait qu'on relève très rarement dans la France Centrale.

Les paysans, donc, ayant pris le sage parti de se grouper, ont dû étudier les moyens de défendre l'agglomération contre les attaques par surprise d'une petite bande armée. Il fallait s'organiser pour pouvoir vivre. Et ce sont les détails de cette

Digitized by Google

organisation qui, bien vite, vont nous expliquer les anomalies d'ordre rural qui, tout à l'heure, nous apparaissaient presqu'incompréhensibles.

De toute évidence, on ne pouvait donner au village une certaine valeur défensive que si le nombre des issues était réduit au minimum : il ne fallait pas que l'ennemi pût pénétrer de tous les côtés à la fois. D'où la nécessité :

1° de supprimer toutes les sorties latérales ;

2° de maintenir à l'extérieur la continuité d'un mur.

Ceci entraînait l'obligation d'abord de ne pas laisser de vide entre les maisons, donc de les construire jointives, puis ensuite de ne pas avoir dans ces maisons du côté tourné vers les champs de vastes ouvertures, de grandes baies toujours difficiles à défendre et dont les dimensions auraient permis aux ennemis de pénétrer rapidement et en nombre dans la maison. Ce qui a amené la suppression des portes charretières à l'extérieur. Mais alors, comme il fallait bien un peu d'espace près des habitations pour tous les besoins de la vie rurale, on n'a pas bâti en bordure de la route principale, mais en retrait de celle-ci. De cette manière, le village pouvait présenter au dehors un mur ininterrompu percé seulement de très petites fenêtres généralement munies de barreaux de fer (beaucoup subsistent encore), et de solides petites portes basses pour communiquer avec le jardin. Les deux seuls « points sensibles », dirions-nous aujourd'hui, étaient les deux issues du village sur la route : on ne pouvait les supprimer, mais leur défense était relativement facile. D'ailleurs, on retrouve souvent aux extrémités des villages

Digitized by Google

trace de logis plus importants que les autres et entièrement entourés de murs qui devaient commander l'entrée.

Dans ces conditions, il devenait possible aux hommes du village rapidement alertés de sauter sur leurs armes et de se porter à l'une des issues menacées, généralement barrées d'avance. En outre, les ennemis qui, en petit nombre, auraient réussi à pénétrer dans le village, pouvaient se trouver pris dans une véritable souricière, avec impossibilité de s'échapper latéralement. C'est toujours l'église et en particulier le clocher qui forment pour ainsi dire les réduits de la défense.

Dans un excellent ouvrage qui mériterait d'être plus connu: « Le village sous l'ancien régime », Albert Babeau nous apporte de nombreuses preuves de ces organisations défensives. C'est ainsi qu'il cite : (page 112) les ordonnances royales qui permettaient aux habitants de sonner le tocsin pour repousser les pillards ou courir sus aux criminels. Page 164, une ordonnance de Richelieu prescrivant de raser tous les châteaux-forts et travaux défensifs, à l'exception de ceux des régions frontières. Page 273, une ordonnance de Louis XIII prescrivant aux habitants des mêmes régions de prendre toutes les armes qu'ils pourraient se procurer pour s'opposer au passage des petites bandes ennemies, etc., etc.

A la Bibliothèque municipale de Metz, le manuscrit 154, fonds messin, contient page 383 et suivantes toute une série de documents qui montrent péremptoirement qu'au XVIIIe siècle l'autorité était intervenue plusieurs fois pour organiser elle-même la défense des villages. On y trouve des prescrip-

Digitized by Google

tions sur le nombre des hommes de garde à maintenir jour et nuit, les signaux à employer pour prévenir les habitants, etc..., on trouve même une réglementation des conditions dans lesquelles les paysans pourront couper les arbres dans les forêts pour faire des palissades et fascines. Le texte débute ainsi (page 385) : « La nécessité de clore et fermer les villages de cette province pour les mettre à couvert de l'insulte des ennemis de l'État, ayant amené M. le Marquis de Creil, intendant de la généralité, à donner les ordres sur ce nécessaires, etc... ». L'une de ces ordonnances est signée du Maréchal de Belle-Isle, en 1744.

Dans son journal, Jean Beauchez raconte la belle défense des gens de Sainte-Barbe, en 1635, qui retirés dans l'église repoussent une bande de pillards lorrains. L'année suivante, c'est le récit des déprédations d'une troupe de croates dans le vignoble. Les habitants de Lessy courent aux barrières et interdisent à l'ennemi l'entrée du village : c'est la preuve qu'on ne pouvait y pénétrer que par l'extrémité. Ceux de Scy et de Plappeville se gardant moins bien, les villages sont cruellement ravagés : l'auteur du journal est pointé par un Hongrois d'un coup de pistolet qui « manqua à feu, grâce à Dieu et à Mgr Saint Nicolas ».

Quelques mois après, Jean Beauchez exalte la vaillantise des gens de Semécourt qui, attaqués par des pillards suédois, en tuèrent et blessèrent plusieurs sur leurs barrières : certainement, ces Suédois ne se seraient pas acharnés contre ces barrières s'ils avaient pu par une autre voie gagner l'intérieur du village.

Toutes ces citations qu'on pourrait multiplier,

Digitized by Google

montrent bien les efforts de nos paysans pour lutter contre les bandes de pillards, efforts qui ne purent parfois être couronnés de succès que grâce à l'organisation des villages faite au détriment des intérêts agricoles. Et c'est ainsi qu'à notre avis, ce sont les nécessités de la défense au cours des derniers siècles qui ont conditionné toute la topographie du village lorrain.

Ne trouve-t-on pas à l'appui de cette thèse un solide argument dans la remarque suivante: Toutes les maisons modernes s'affranchissent des servitudes imposées aux anciennes : elles ne sont plus contiguës, le jardin entoure la maison, il y a des portes charretières par derrière, et le fumier, le fameux fumier, n'est plus devant la maison. Le paysan n'étant plus soumis aux mêmes exigences que jadis fait construire d'une manière différente. « Sublata causa, tollitur effectus ».

Le fait que toutes les maisons isolées, au lieu d'être construites en plein champ, étaient entourées de travaux de fortification, montre bien aussi que le souci de la défense hantait le cerveau de nos campagnards qui, à priori, auraient été peu enclins à engager des dépenses inutiles et à élever des constructions gênantes pour leur culture.

N'est-ce pas encore un souci de défense qui, de chaque côté des routes traversant les forêts lorraines, a fait déboiser sur une largeur de 200 mètres au moins, afin que les voyageurs puissent voir venir leurs adversaires et ne soient pas exposés à recevoir des coups de mousquet à bout portant?

S'il m'est permis de rappeler ici un souvenir personnel, je dirai que c'est depuis mon séjour en garnison à Lunéville avant la guerre que cette no-

Digitized by Google

tion de la capacité défensive de nos villages s'est imposée à mon esprit. D'après les préceptes de nos règlements sur le service en campagne, quand une troupe de cavalerie arrivant devant un village était accueillie par quelques coups de fusil, elle devait mettre à pied quelques hommes qui ouvraient le feu sur les maisons, cependant que des fractions à cheval, s'élevant rapidement sur les flancs, pénétraient dans le village par des rues latérales, prenant ainsi à revers les défenseurs de l'entrée. C'est naturellement ce que je tentais, au cours de nos fréquentes manœuvres, d'appliquer au début avec mon escadron. Malheureusement, les fractions à cheval ne trouvaient pour pénétrer dans le village que de toutes petites ruelles faciles à barrer par la moindre charrette... et la manœuvre était en défaut. Donc notre règlement, judicieux et applicable dans presque toute la France, ne pouvait être utilisé avec ces sortes de petites forteresses qu'étaient les villages lorrains. Et c'est ainsi que j'ai été amené à me demander s'il n'y avait pas quelque connexité entre l'incontestable force défensive de nos lieux habités et leurs bizarres caractéristiques au point de vue rural.

Et maintenant, Messieurs, permettez-moi de souhaiter que l'idée vous vienne d'observer, à la lueur, si faible soit-elle, de ces quelques remarques, nos villages lorrains. Peut-être aurez-vous l'occasion d'être plus convaincus par les constatations personnelles auxquelles je me permets de vous convier, que par tous mes arguments plus ou moins fastidieux. Citer des exemples serait presque lire la liste de toutes les communes de Lorraine. En particulier, la moindre promenade dans la campagne

Digitized by Google

messine est, au point de vue qui nous occupe, singulièrement fructueuse. On y voit même des villages, comme Servigny-lès-Sainte-Barbe, complètement entourés de profonds et larges fossés, dont M. l'abbé Thiriot pourrait nous faire l'historique. On y rencontre des églises défensives, dont celle de Chazelles est peut-être la plus typique, puisqu'on y remarque, outre un chemin de ronde crénelé qui surmonte toute la nef, un mâchicoulis défendant l'ancienne porte et une tour crénelée...

Pour ceux qui ne pourraient entreprendre ces promenades, il suffit même d'examiner, de la fenêtre d'un wagon, l'aspect des villages aperçus par exemple pendant le trajet entre Metz et Nancy : la vitesse des trains entre ces deux villes est particulièrement propice aux observations de ce genre. Voyez aussi du chemin de fer entre Frouard et Toul ces villages de Villey-Saint-Etienne et de Liverdun campés comme de véritables forteresses sur la rive gauche de la Moselle.

S'il vous arrive de trouver des parties de villages qui ne rentrent pas dans la formule indiquée, renseignez-vous : ce sont toujours des maisons relativement neuves.

Quant aux fortifications dont étaient munies les maisons isolées, on les remarque aux environs même de Metz. Je citerai, entre bien d'autres, la ferme Bradin, sur le chemin vicinal de Montigny au château de Frescaty, et surtout la ferme de Montigny-la-Grange, tout à fait curieuse et bien conservée. Entre Lunéville et Einville-au-Jard, se trouve sur la hauteur la ferme de la Rochette, détruite par le canon en 1914, mais dont l'organi-

Digitized by Google

sation défensive était si bien comprise qu'elle intéressait encore nos officiers du génie.

Mais j'arrête cette énumération, facile à allonger, d'abord parce que je ne veux pas trop abuser de votre attention, et aussi parce que certains d'entre vous seraient incontestablement beaucoup mieux qualifiés que moi pour la continuer.

Et maintenant, Messieurs, d'autres explications plus savantes, plus ingénieuses peuvent être données de cette topographie du village lorrain qui, au premier abord, pour quiconque ne fait pas intervenir la notion d'histoire, paraît irrationnelle et presqu'inexplicable. Vous l'avouerai-je? celle-ci me plaît, d'abord parce je la crois juste, et aussi à cause des idées qu'elle éveille. Quand je suis forcé de constater certains côtés inesthétiques, certaines laideurs même de mon pays, il m'est agréable d'en voir la cause dans le rôle glorieux qu'il a joué à travers les siècles, dans son rôle de bastion de l'Est de la France.

Que le voyageur passant à 50 kilomètres à l'heure continue donc de ne voir que l'apparence des choses sans chercher à en pénétrer l'âme!

Mais, pour nous, il est émouvant de retrouver dans les petits détails, parfois choquants, de la vie rurale lorraine, les traces des souffrances et de la dure vie de nos aînés. Qu'il plane donc au-dessus de nos humbles campagnes et bien au-dessus des sarcasmes des touristes, ce souvenir des épreuves des âges difficiles au cours desquels s'est trempée notre race, comme un dur métal, un peu rugueux au contact, dépourvu de brillant, mais essentiellement solide, compact et capable de résister, la preuve est faite, à quiconque veut brutalement l'entamer.

Digitized by Google

N'est-ce pas grâce à cette habitude séculaire de lutter continuellement contre l'oppresseur, habitude enregistrée sur le sol par la contexture de ses villages, que cette race a été capable dernièrement de réagir pendant cinquante ans dans des conditions que les occupants ont maintes fois déclarées incompréhensibles pour eux? Mais alors, lorsque des mesquineries, des laideurs même qui nous entourent, il est possible de dégager, de faire jaillir une pensée et même quelques parcelles de beauté, n'est-ce pas notre devoir d'aller au-devant d'elles et de tâcher, en les évoquant, de libérer leurs ailes.

Hic sunt non lacrimae, sed gloriae rerum.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES FRANÇAIS A METZ EN 1552

UN CRIME ALLEMAND :

L'EMPOISONNEMENT DES INTELLIGENCES DÈS L'ÉCOLE PRIMAIRE

Par **E. Fleur.**

Vers 1902, me trouvant en visite chez un instituteur de l'ex-Lorraine allemande, je sortais de sa petite bibliothèque scolaire un *Lesebuch*, livre de lecture à l'usage des classes, dans lequel je trouvais une relation historique intitulée : « Comment Metz fut arraché à l'Empire allemand. » Et le maître, un bon Lorrain pourtant, me dit : « Tout de même, c'est fort, ce que les Français ont fait là ! — Oui, dis-je, si ce qu'on raconte ici est vrai. »

N'ayant jamais lu, ni par conséquent pu contrôler pareil récit, je résolus de me renseigner, d'étudier cette question. Peu de temps après, j'étais en fonctions comme auxiliaire à la Bibliothèque de la ville de Metz ; le fait lu jadis me revenant en mémoire, je voulus l'éclaircir ; j'en parlai au directeur de la Bibliothèque, puis à l'archiviste de la ville ; leur réponse fut identique : « Il n'y a rien, absolument rien sur cette question. Trop de personnes, les Français eux-mêmes, avaient intérêt à ce que disparussent certaines pièces, tout a été brûlé ou détruit. » Néanmoins je pensai fureter tant et si bien, qu'à défaut de documents ayant

Digitized by Google

directement trait à l'événement, j'en trouverais relatant indirectement les faits.

Mais d'abord, je voulus avoir en mains le récit qui m'avait tant ému. Un jeune instituteur de Metz me procura cette page ; voici la traduction du passage essentiel :

« Entretemps, le roi fit connaître sa volonté de faire son entrée dans la ville et de se faire prêter serment d'obéissance. Montmorency chercha un moyen de donner satisfaction au roi, il imagina ce qui suit. Il se prétendit malade à mort et fit prier les échevins de se rendre chez lui, pour l'assister dans la rédaction de ses dernières volontés. Mais dès qu'il vit réunis dans sa chambre tous ces gens hostiles, il rejeta soudain la couverture et, l'épée au poing, se jetant sur le maître échevin, il le transperça. En même temps ses gardes, pénétrant par porte et fenêtre, transpercèrent et frappèrent jusqu'à ce qu'il n'y eût plus un échevin en vie. »

On le voit, ce n'est rien moins que l'accusation du plus lâche assassinat, jetée à la face du généralissime de l'armée française, de Montmorency, le « premier baron chrétien ».

Mais peut-être cette page d'un livre de lecture est-elle une exception ? Non ; je l'ai retrouvée, avec quelques variantes dans les termes, mais identique pour les faits allégués, dans plusieurs *livres de lecture* en allemand, à l'usage des écoles, — quelques-uns à l'usage de lecteurs plus avancés en âge. En 1912 encore, paraissait un de ces recueils contenant l'infâme récit. De quelle officine sortaient donc ces infamies ? Sans doute, nos tyrans n'en étaient pas à un mensonge près ; cependant, pour affirmer avec ce ton péremptoire, il faut être sûr

Digitized by Google

de son fait, ne pas craindre un démenti ; ils vantaient la « *deutsche Gründlichkeit* », la science allemande qui va au fond des choses ; beaucoup des nôtres y croyaient, c'est peut-être ce qui explique l'erreur de nos instituteurs ; mais comment, devant une énormité pareille, n'ont-ils pas eu un doute, la pensée de recourir aux sources, de contrôler de telles affirmations ? Cette pensée, je l'ai eue, et je dois à la vérité de déclarer dès maintenant que les faits racontés sont un mensonge, d'autant plus infâme que ces récits étaient destinés à la jeunesse de notre pays ; et si l'on songe que la jeunesse, naïve et hors d'état de se rendre compte, croit aveuglément ce que lui enseignent ses maîtres, on est obligé de voir là une monstruosité sans excuse ; car devant les sources faciles à consulter, l'erreur n'est plus une erreur simple, c'est le mensonge voulu, c'est le crime de l'empoisonnement des âmes. Et voilà la science allemande, voilà la conscience allemande !

J'ose à peine inscrire ici le titre des ouvrages sortis de plumes lorraines où se trouve l'horrible récit. A quel mobile obéissaient ces malheureux, que rien n'obligeait de publier quoi que ce soit, surtout des atrocités contre leurs ancêtres ? D'autres écrivains, des mêmes milieux, ont fait preuve au moins de tact en excluant cette page de leurs publications. Passons l'éponge.

Il y a, dans les affirmations des empoisonneurs allemands, trois parties que je résume brièvement : 1° La surprise de la ville. Montmorency demande aux Messins l'autorisation de prendre logis dans leur ville, à la Rouge Porte, hôtellerie dans le voisinage de la porte Serpenoise (nombre d'au-

Digitized by Google

teurs prennent cette hôtellerie pour la porte Saint-Thiébault) ; il ne sera suivi que d'une petite compagnie. Les Messins y acquiescent ; mais quand Montmorency se présente et qu'on lui ouvre la porte, cette compagnie est une petite armée qui s'empare du poste, repousse les soldoyeurs messins en douceur, occupe toutes les portes et tous les guets. Montmorency est donc un infâme trompeur. — 2° Montmorency joue la comédie de la maladie et, dans un guet-apens abominable, met à mort le maître échevin, les treize et les autres gens du grand conseil, comme je l'ai dit tout à l'heure. — 3° Malgré le massacre, lorsque le roi entre à Metz deux ou trois jours après, il y a un conseil pour le recevoir et, ce conseil n'étant pas assez souple au gré du roi, le maître échevin est tout simplement déposé et remplacé par un autre, illustre inconnu dont on n'a jamais pu dire de quelle famille il sortait, où et quand il était né, où et quand il est mort.

Trois accusations : un mensonge, un meurtre, la déposition du plus haut magistrat de la cité.

Mais n'est-il pas vrai qu'à vouloir trop prouver on ne prouve rien ?

Exposons les faits tels qu'on veut qu'ils se soient passés. — Montmorency entre à Metz le jour des Rameaux ; il avise le Roi, qui est fort éloigné (à Joinville), mais donne à connaître son intention de faire à Metz une entrée solennelle, à Pâques ou le lendemain ; il est déjà mardi ou mercredi. Montmorency fait alors sa petite mise en scène, égorge tout le grand conseil. A quel jour pouvons-nous bien être ? Puis, un nouveau conseil est élu, qui moutonnièrement endosse les charges de conci-

Digitized by Google

toyens massacrés dont les cadavres sont encore chauds; ces magistrats reçoivent le roi et ne disent mot des événements qui auraient ensanglanté leur ville, semé le deuil dans leurs familles; le roi exige un serment d'allégence des magistrats qui refusent; Montmorency éclate en menaces, alors ils s'exécutent en partie, mais le maître échevin, plus ferme, est déposé.... Tout cela, en dix à douze jours au plus. Est-ce possible, cette accumulation d'illégalités et de massacres en si peu de temps? L'examen des prétendus faits et le laps de temps si bref durant lequel ils ont dû se dérouler suffisent à montrer le mensonge.

Mais il y a mieux. Montmorency, en effet, est entré à Metz avec la connivence, nous a-t-on dit, du maître échevin et des membres les plus en vue du grand Conseil; il y occupe les portes, les magasins, les arsenaux; il y commande en maître; il n'a à redouter que le soulèvement du peuple, jusque-là contenu par ses anciens chefs. Que prête-t-on à Montmorency? D'avoir massacré ses alliés, sans avoir en vue la moindre utilité, puisqu'il était maître de tout; c'eût été là un crime le plus imbécile, le plus nuisible même; et conçoit-on le mutisme obstiné de 60.000 Messins, dont aucun n'a jamais parlé d'une traîtrise si inouïe?

Avant d'aborder notre revue des menteurs allemands, disons que si la science historique et la morale sont singulièrement en défaut, l'imagination ne brille pas davantage. Un souvenir de mes vieilles études historiques m'est revenu en mémoire. Il a pour héros... un ancêtre des modernes Teutons, hypocrite et menteur comme eux. Pour flétrir les Français, l'Allemand n'a eu qu'à feuilleter les an-

Digitized by Google

nales des âges reculés ; il a trouvé un trait des Northmans barbares et pillards, qui lui a semblé de nature à soulever l'indignation ; de la barbarie il l'a transporté à une époque civilisée, des Northmans aux Français ; ce n'est pas plus difficile que cela.

Voici comment Depping, en son Histoire des expéditions maritimes des Normands, rapporte le fait. Après avoir ravagé la France, Hasting propose à ses Normands d'aller conquérir et piller Rome ; les voilà partis sur leurs nefs ; ils arrivent devant Luna, cité de Lombardie, alors florissante ; le Barbare croit que c'est Rome et, pour s'en emparer, il a recours à un stratagème. « Hasting envoya dire à l'évêque et au comte de Luna qu'ils ne voulaient faire aucun mal aux habitants de cette côte, et qu'ils demandaient seulement à réparer les avaries de leur flotte. Pour inspirer plus de confiance, Hasting fit entendre qu'il était las de la vie errante et aventureuse qu'il menait depuis longtemps et qu'il désirait entrer dans le sein de l'Église chrétienne. Cette insinuation eut son effet : l'évêque et le comte, loin de troubler le camp des Normands, leur fournirent des secours ; Hasting se fit baptiser ; cependant les Normands ne furent pas reçus dans la ville. Hasting eut donc recours à une autre ruse ; il feignit une maladie grave ; tout son camp retentit de cris de douleur ; il annonça son intention de léguer à l'Église son riche butin, pourvu qu'on lui accordât une sépulture dans un cloître. Comment ne pas accéder à ce vœu pieux d'un étranger si bien disposé envers le clergé ! Bientôt les hurlements des Normands annoncèrent la mort de leur chef. Ils lui firent des

Digitized by Google

funérailles et suivirent tous son corps à l'église. Mais au moment où l'on allait le déposer dans la tombe, le prétendu mort se dressa dans le cercueil, saisit son épée et frappa l'évêque qui officiait. Ce fut pour tous les siens le signal de la trahison : ils tirèrent de dessous leurs vêtements leurs armes cachées, massacrèrent les prêtres, les laïques qui se trouvaient dans l'église, se répandirent dans la ville, immolèrent les habitants, pillèrent les maisons et occupèrent tous les postes. »

Dans son ouvrage sur *Metz, cité épiscopale et impériale*, M. Klipffel a écrit ces lignes: « .....étudier l'organisation sociale et politique de la cité messine, tâche presque toujours ardue, de quelque peuple qu'il s'agisse de débrouiller les institutions, mais devenue pour Metz d'une difficulté vraiment extrême, depuis les incendies et les brigandages du cardinal de Lenoncourt, qui ont tour à tour dévasté les archives publiques. »

Sourions, toutefois, de l'indignation de M. Klipffel : s'il n'y avait eu que les « brigandages du cardinal », le dommage ne serait vraiment pas trop grand. Voyons donc d'abord ce qu'il en est, et pourquoi nos archives municipales peuvent nous livrer si peu sur une époque intéressante.

Nous savons qu'en 1540, donc avant la période qui nous occupe, un incendie, occasionné par le feu du ciel, s'était déclaré dans le lieu où étaient gardées les archives de la ville, sur la voûte du portail d'angle voisin de Notre-Dame-la-Ronde, et avait détruit une partie des documents conservés dans ce dépôt. (Prost, *La Cathédrale de Metz*, § 66). Quant aux brigandages du cardinal de Lenoncourt,

Digitized by Google

ils consistent en un enlèvement assez minime. Après l'incendie de 1540, les archives furent transportées dans la nef même de la cathédrale, où l'on construisit pour elles une arche nouvelle, qui subsista jusqu'en 1627 ; cette construction était gênante et disgracieuse ; mais en quoi consistait-elle, à quelle place se trouvait-elle, nous ne savons. C'est de cette arche que le cardinal de Lenoncourt fit forcer les serrures et cadenas en 1553, pour en soustraire certains documents, comme cela est établi par une information relative à ces faits, dressée à la requête de la ville, le 30 novembre 1556. Cette pièce, signée de plusieurs personnes assermentées pour la circonstance, met hors de doute que le cardinal, en 1553, fit « faire ouverture par force en l'airche de la ville estant en ladite église », y entra avec plusieurs de ses gens, et en enleva un gros livre avec des lettres en parchemin. Trois témoins ont déposé de ces faits, plusieurs autres encore ont affirmé l'effraction. Puis après, le cardinal fit refermer l'arche avec des cadenas dont il garda les clefs. (Prost, *La Cathédrale de Metz*, § 67 et preuve 161). Mais croit-on que ces pièces soustraites, quelques lettres de parchemin, aient eu rapport aux événements de 1552 ? Qui donc les aurait rédigées ? dans quel but ? Il semble plutôt que le cardinal, qui devait bientôt revendiquer ses droits sur Metz et les céder au roi de France, enleva des titres de privilèges de la cité, ou mieux encore, un de ces registres contenant les droits des évêques, ceux des empereurs, etc... Quoi qu'il en soit, il n'y eut pas là de soustraction notable.

Malheureusement, on ne peut en dire autant de ce qui se produisit dans la suite. Voici, en effet,

Digitized by Google

ce qu'on peut lire dans les *Miscellanea* de Paul Ferry, page 144 (Biblioth. de Metz, Ms. 111 du fonds messin). « Pour memoire que le Sr Jean de Marsal orfevre demeurant en Fornirue m'a fait apporter de ches Simon Brahaut gaynier demeurant en Neuverue, qui a sa boutique en la ruelle derriere le palais, quantité de vieux parchemins et papiers qui avoient esté autresfois en l'arche de la ville au grand moustier et en furent jettez dehors et delaissez à l'abandon comme inutiles, quand les autres titres et papiers de la ville furent transportés de ladite arche au palais en l'année.... [1627], pour avoir la pluspart esté trouvés gastés de la pluye faute de la couverture de ladite arche et lesdits.... papiers estimés inutiles delaissés audit Brahaut pour [servir] de gaine, a quoy il dit avoir esté partie employés, partie bruslés par des femmes logées chez lui, partie autrement dissipés, et du reste ay tiré plusieurs pieces que j'ay remarqués par ces mots: « De l'arche du grand Moustier. »

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de la pénurie de nos archives municipales. Ce témoignage de Paul Ferry donne une explication qui, du reste, n'est pas la seule; car, du palais, ces malheureux papiers furent encore transférés au nouvel Hôtel de Ville; et le premier inventaire qui nous en est resté nous oblige à constater que, dans le cours du siècle passé, nombre de pièces ont disparu, on ne sait où, ni quand, ni comment. Cet état de fait ne doit être imputé ni aux Français, ni aux Messins de 1552 ou à leurs descendants, mais plutôt à l'incurie des administrations en général, à une époque où les titres n'étaient regardés que comme vieux papiers. On ne devait pas pénétrer souvent

Digitized by Google

en l'arche... ; un beau jour, on a constaté qu'une infiltration d'eau avait gravement endommagé tout un stock, on s'en est défait sans souci. Aujourd'hui encore, même dans nos locaux bien entretenus et souvent visités, il suffit d'une nuit pour faire de gros dégâts.

Nous allons citer les auteurs qui, dans les derniers temps, ont accueilli l'exposé du meurtre ; puis, remontant plus haut, nous essayerons d'arriver à la source empoisonnée.

Tout d'abord, les livres scolaires et populaires :

1. *Lesebuch für die Oberklassen katholischer Schulen in Elsass-Lothringen.* (Livre de lecture pour les classes supérieures des écoles catholiques en Alsace-Lorraine.) « Comment Metz a été arraché à l'Empire allemand », article signé Fr. von Löher (1).

2. *Deutsches Lesebuch für die Oberstufe der Elementarschulen im französischen Sprachgebiete von Elsass-Lothringen,* von Ludwig Vetter. (Livre de lecture allemande pour la classe supérieure des écoles primaires dans le territoire francophone d'Alsace-Lorraine, par Louis Vetter. Metz, 1894, Even (pp. 257-258.)

3. *Theoretisch-praktische Anleitung für den Unterricht in den zweisprachigen Schulen des Reichslandes.* Hrsg. von mehreren lothringischen Schulmännern. (Instruction théorique et pratique pour l'enseignement dans les écoles bilingues du Pays d'Empire, publié par plusieurs instituteurs lorrains :

(1) Ce Fr. von Löher était un Prof. Dr Archivdirektor de la région rhénane : c'est tout ce que j'ai pu découvrir à son sujet.

Digitized by Google

Bassompierre, Keller, A. Klein, J. Schmitt, J. Wilmouth). Metz, 1898, P. Even. Au § 245; Lecture historique: Comment Metz fut arraché à l'Empire allemand. Extrait du livre de lecture de Vetter...

4. *Drittes deutsches Sprachbuch für die reichsländischen zweisprachigen Schulen*, von Julien Lombard. Ausgabe B (für Schüler) 3. Aufl. — (Troisième livre de langue allemande pour les écoles bilingues du Pays d'Empire, par Julien Lombard. Edition B, pour les écoliers. 3e édition.) Strasbourg, 1913, Friedrich Bull, p. 182.

5. Un *Lesebuch für Kapitulanten*. (Livre de lecture pour rengagés) en 2 vol.; (la feuille de titre manque); au 2e vol., p. 264, figure le chapitre: « Der Raub von Metz, Tull und Virten » (Vol de Metz, Toul et Verdun.) La date de l'édition est postérieure à 1878, des faits de cette année figurant dans les volumes.

6. *Bilder aus Elsass-Lothringen*... Schilderungen von Karl Stieler. (Images d'Alsace-Lorraine. Description par Ch. Stieler.) 1 vol. in-4° de 274 pp., richement illustré, édité en 1876 à Stuttgart, par Paul Neff.

7. *Die Witwe von Metz*. (La veuve de Metz, Roman historique) par Franz Carion; édité en 1876 à Leipzig, par Brockhaus, il contient, pp. 300-305, le récit en question.

8. *200 Sagen und Geschichten aus Lothringen* gesammelt von Alfons Klein und August Linel. (200 contes et pages d'histoire de Lorraine) 1 vol in-8° édité à Boulay, en 1912, par Louis Stenger.

Voilà pour les trompeurs de l'enfance et du public qui va chercher son instruction dans les illustrés et les romans prétendus historiques. Venons-

Digitized by Google

en aux historiens qui se sont occupés de l'histoire de notre pays.

1. Derichsweiler a écrit une Histoire de Lorraine en 1 volume, qui a paru à Wiesbade en 1901 ; pages 425-427, on trouve la triple inculpation dont je m'occupe.

2. De même Adolf Schmidt a écrit : *Elsass und Lothringen, Nachweis wie diese Provinzen dem deutschen Reiche verloren gingen,* 3. verm. Aufl.) (Alsace et Lorraine, Exposé de la façon dont ces deux provinces ont été perdues par l'Empire allemand.) Leipzig, 1870, Veit.

3. Joh. Janssen, le grave et sérieux historien catholique du peuple allemand, dont l'esprit de critique était si ouvert lorsqu'il avait à scruter les démêlés religieux entre Allemands, a écrit un ouvrage dans lequel il a inséré l'infâme récit : *Frankreichs Rheingelüste und deutsch-feindliche Politik in früheren Jahrhunderten.* 2. Aufl., Freiburg i. Br., 1883, Herder. (Tentatives de la France pour arriver au Rhin et sa politique hostile à l'Allemagne dans les siècles passés). — Mais, si Janssen s'est laissé aveugler par son patriotisme allemand, il est du moins consciencieux, il a eu le bon esprit d'indiquer ses sources. Dans une note qui suit l'exposé des trois inculpations, il écrit : « Même les ouvrages historiques sur la Lorraine écrits dans l'intérêt de la France, tels ceux de Duplessis « Calmet, rapportent ces faits ; reportez-vous au remarquable travail de Scherer : Le rapt des trois évêchés Metz, Toul et Verdun, dans le Livre historique de poche de Raumer, année 1842, p. 287 et suivantes. »

J'ai suivi cet excellent conseil, j'ai lu Scherer.

Digitized by Google

4. Et c'est notre quatrième auteur propageant le récit du meurtre du grand Conseil. — Après avoir raconté l'assassinat, il insère une note dont voici la traduction textuelle :

« *Chronique ms. de Metz.* Duplessis, *Histoire manuscrite de Lorraine.* Calmet, *Histoire de Lorraine*, tome V. Quoique ces deux derniers ouvrages en particulier, concernant l'histoire de la Lorraine, aient été écrits dans l'intérêt de la France, aucun d'eux n'essaye pourtant de dire un mot d'excuse pour de telles horreurs, ils se contentent de les rapporter simplement ; mais la Chronique n'en est que plus ardente (à vitupérer). En général, la plupart des historiens de ce temps ne peuvent s'empêcher de faire sur ces incidents les observations les plus amères ; voyez surtout Hortleder et Sleidan. »

Qui ne croirait, à lire cette note, que la Chronique manuscrite de Metz, l'histoire de Duplessis, celle de dom Calmet, les écrits de Hortleder et Sleidan racontent les faits exposés par Scherer ? Qui ne croirait que ce dernier a fait une œuvre où la *Deutsche Gründlichkeit* brille d'un éclat particulier, et qu'après cette accumulation de témoignages il n'y a plus rien à dire ? Prenons donc le taureau par les cornes : suivons son conseil, voyons les auteurs qu'il cite.

La Chronique manuscrite de Metz, c'est la chronique en vers insérée en tête du Journal de Jean Bauchez, greffier de Plappeville au XVII^e^ siècle et publié par Abel et de Bouteiller. Elle ne souffle mot de l'assassinat en question ; donc, premier faux de Scherer.

Quant à Jean Duplessis, conseiller du Roy, son

Digitized by Google

Procureur général en la Table de Marbre à Metz, et précédemment Procureur général du Barrois à Saint-Mihiel, il a composé, en trois livres, une Histoire de Lorraine contenant la vie de 69 ducs de Lorraine depuis Lothaire, neveu de Jules César, jusqu'à Léopold Ier. Il suit le faux système des généalogistes de Lorraine, ajoute dom Calmet dans sa Bibliothèque lorraine ; « l'ouvrage est demeuré manuscrit, il est dans notre Bibliothèque de la main de l'auteur. » — Jean-Baptiste Duplessis, né le 30 mai 1632, procureur général au siège de la table de marbre du parlement de Metz le 12 septembre 1689, remplacé en 1717, ne rapporte pas le meurtre imaginaire du maître échevin de Metz; en le citant, Scherer a donc commis un second faux.

Nous avons sous la main dom Calmet, mis en cause ; lui au moins, dans une de ses éditions, rapporte l'accusation d'assassinat. Nous nous en occuperons tout à l'heure.

Sleidan, auteur contemporain, en racontant les événements de 1552, doit les blâmer vertement. Prenons donc ses œuvres : Commentaires sur l'état de la religion et de la chose publique, sous l'Empereur Charles-Quint, édités en 1 vol. in-fo à Strasbourg dès 1556, et dont la traduction française a paru à Genève en 1566. Voici le passage en question : « Comme ces choses se faisoient en Alemagne, le roy de France marchoit en pays avec une grosse armée, et print Tulles et Verdun, villes Impériales, qui sont aux marches de France ; et de là entra en Lorraine, dont il envoya en France le Prince, qui n'avoit encores que neuf ans, nonobstant les prières de la mère vefve ; et

Digitized by Google

luy promit sa fille en mariage. Cependant qu'il s'empesche là, le connestable Anne de Montmorency son lieutenant qui menoit l'avant-garde, le dixième d'Avril occupa Mets ville de l'Empire fort renommée, parce qu'il n'y avoit grosse garnison céans, et que les François faisoient rage de promettre, disans que le Roy avoit pris les armes pour contregarder leur liberté. Car lorsque le Roy sortoit des marches de France (ce qui fut le 15 de mars), il leur manda par lettres et messages qu'il ne leur demandoit rien plus, sinon qu'ils luy ordonnassent des estappes, afin qu'il peust passer son armée par leurs terres : au reste leur promettant toute amitié. Il usoit pour faire ces menées du cardinal de Lenoncourt, Evesque de la Ville, qui recommandoit fort au Sénat le bon vouloir et intention d'iceluy. Le connestable de sa part leur avoit escrit très amiablement ; mais estant approché de la ville avec son armée, il demanda d'estre mis dedans : ce qu'il obtint. Le lendemain il s'empara de toutes les portes et forteresses. Le Roy après y arriva le dixhuitième d'Avril, et demeura là quatre jours, durant lesquels il fit faire le serment au Sénat et au peuple, et leur laissa pour gouverneur Gonnore : commandant qu'on rendist les armes, et qu'on les apportast en un lieu, et que la ville fust fortifiée » (1).

Voilà la façon sévère dont Sleidan juge l'entreprise du roi de France ; il n'y a pas, dans ce bref récit, la moindre observation, loin que le jugement

(1) Ce texte français est une traduction, car Sleidan a écrit en latin ; cette traduction rend le texte plutôt défavorable aux Français ; ainsi le passage « les Français faisaient rage de promettre » est, en latin : Galli.... multa pollicerentur : les Français promettaient beaucoup de choses ; il y a une nuance.

Digitized by Google

porté soit amer ou flétrissant. Scherer essaie donc de bluffer ; il y réussit, puisque des historiens comme Janssen s'y sont laissé prendre. Notons : troisième faux de Scherer.

Hortleder doit être le cinquième témoin de l'accusation d'assassinat, et Scherer le cite comme contemporain de 1552. — Frédéric Hortleder est né à Amfurt, près Magdebourg le 2 mars 1579 ; tout d'abord précepteur, puis gouverneur, il devint conseiller du duc Jean-Ernest de Saxe et fut employé dans les négociations de cette petite cour. Il écrivit deux volumes in-f° sur les causes et les événements des guerres d'Allemagne sous le règne de Charles-Quint, de 1546 à 1558, d'après les documents gardés aux archives de Weimar. Il mourut le 16 janvier 1640. Cinq ans après, en 1645, son gendre, Gaspard Prüschenk, fit imprimer à Gotha le travail historique, après l'avoir augmenté et corrigé. Que contient cet ouvrage remanié? Je ne l'ai pas eu entre les mains, mais Scherer commet un quatrième faux en faisant de cet auteur, né en 1579, un contemporain de 1552. Cela fait beaucoup de faux en cinq ou six lignes. Les avons-nous tous relevés ?

Pour porter leurs accusations, les livres de lecture de nos écoles et autres ouvrages populaires affirmaient, sans preuves ni références ; procédé facile et commode. La plupart de nos historiens allemands et même quelques français font de même. Janssen, l'historien de valeur, n'a pas étudié les événements dans leurs sources ; il a trouvé un travail tout fait, dont l'apparente érudition l'a séduit ; il a adopté les récits, mais en y renvoyant. Scherer, lui, a simplement copié dom Calmet, sans

Digitized by Google

le dire, en le citant toutefois comme une de ses sources ; mais pour faire montre d'indépendance, il falsifie en détail et ajoute à ses références deux auteurs allemands, dont l'un au moins ne contient pas un mot de ce que Scherer prétend lui faire dire. Reste dom Calmet, dont nous allons insérer le récit en entier, parce que c'est le texte le plus ancien où tous les autres ont puisé ; et parce que, mettant vis-à-vis de chaque affirmation l'indication des sources concernant cette affirmation, nous pourrons discuter ensuite cet auteur, le seul honnête, les autres étant disqualifiés comme plagiaires ou faussaires, et même les deux à la fois.

« Mais il faut reprendre d'un peu plus haut la manière dont la Ville de Metz vint en la puissance du Roy de France. Cette ville, la plus forte, la plus grande et la plus puissante des quatre villes Impériales, dont les Princes ligués étoient convenus que le Roy se saisiroit, avoit alors pour Evêque Robert de Lénoncourt, cardinal, fort attaché à la France, et qui avoit actuellement dans la Ville de Metz un de ses Alliés, nommé Robert de Heu, auquel il avoit donné sa Parente (voyez la Chron. de Metz en vers. Duplessis, Histoire manuscr. de Lorraine) en mariage, et qui, avec Gaspard de Heu son frère, avoit une très grande autorité dans la Ville. Le cardinal de Lénoncourt les avoit gagnés et avoit aussi engagé dans le parti de la France Michel de Gournay, et les Seigneurs de Raigecourt, de Viller, de Moulins, Androyn Roucel, les Seigneurs de Coussy et de Barisy, et même le maître Echevin, nommé François de Gournay. [Erreur, provenant de la Chronique.]

« Ceux de Metz étonnés de l'approche de l'Armée

Digitized by Google

du Roy, députèrent sur les frontières vers le connétable, lui offrant de fournir des vivres, et même de donner passage dans leur ville à la personne du Roy, et à quelques-uns de sa suite, pourvû que ce fût à petite compagnie. Le connétable leur fit réponse, que leurs offres étoient si peu raisonnables, qu'il ne daignoit pas en faire le récit au Roy; qu'au reste on n'ignoroit pas l'état de leur Ville, ni ce qu'ils avoient fait pour l'Empereur; et que le Roy portoit avec lui les clefs des lieux où il vouloit entrer; que c'étoit à eux à bien garder leur Ville. Cette réponse les intimida, et dans leurs assemblées il y avoit toujours beaucoup de partage, les uns étant pour le Roy, et les autres étant d'avis qu'on se mit en défense. Cependant l'artillerie étoit arrivée à Toul, avec les vieilles bandes françoises, et les lansquenets, qui devoient former l'avant-garde.

« Le connétable de Montmorency partit de Joinville le 1. d'Avril 1552 pour les aller joindre. Il avoit avec lui toute la jeunesse des volontaires. Il alla de Toul à Pont-à-Mousson. De là il pique de grand matin tout d'une traite aux portes de Metz, où il se loge dans une Abbaye hors la Ville, attendant la réponse que lui devoient faire les Capitaines Bourdillon et de Tavannes, qu'il avoit envoyés à Metz, pour annoncer aux Magistrats qu'il étoit venu pour faire passer l'armée du Roy à travers la Ville, à dessein de la faire couper [sic, pour camper] dans une prairie qui étoit au delà, de peur de les incommoder. Il les prioit aussi de permettre que le Roy logeât dans la Ville, seulement avec sa Garde ordinaire, afin de donner ses ordres pour la distribution des vivres, surtout à

Digitized by Google

cause du prochain retour de l'armée qui venoit de Gorze....

« Ceux de Metz s'attendoient qu'il [le château de Gorze] tiendroit au moins huit jours (Piguerre, *Hist. de France,* l. II, ch. 1, 2) et que pendant ce temps ils pourroient amasser des troupes et mettre leur ville en état de se défendre, jusqu'à ce que l'Empereur leur eût envoyé du secours. La prompte reddition de Gorze les déconcerta. Ils cherchoient divers prétextes pour gagner du temps, et pour différer de donner une réponse positive aux Sieurs de Bourdillon et de Tavannes, envoyés par le connétable ; mais enfin quelques-uns des principaux de la Ville, gagnés, comme on l'a dit, par le Cardinal Robert de Lénoncourt, évêque de Metz, vinrent hors la Ville trouver le connétable, qui les reçut comme s'ils lui apportoient le consentement des Magistrats. Il leur dit qu'il ne pouvoit entrer seul, mais qu'il se feroit accompagner seulement par une Enseigne pour sa Garde, et par les Gentilshommes de sa maison.

« A la vérité il ne fit paroître qu'une Enseigne, mais il y en avoit cinq, composant un corps de quinze cens Corcelets d'élite, qu'il fit passer devant lui, et entrer dans la Ville sans marcher en bataille, afin qu'on ne les pût pas si aisément discerner ; puis il monta à cheval, et y fit monter les Députés de la Ville, qui vouloient à toute force retourner rendre réponse à ceux qui les avoient envoyés, lesquels les attendoient à l'Hôtel de Ville. Mais le connétable continuoit à les entretenir, et leur dit qu'il iroit avec eux jusques dans la Ville, et qu'alors ils auroient assez de loisir pour parler de leurs affaires.

Digitized by Google

« Quand ils furent près des portes, il fit semblant de vouloir faire reculer tout le monde, excepté ses gardes. Quelques gentilshommes des siens se glissèrent dans la Ville, par la porte qui étoit à demi-ouverte. En même temps s'y glissèrent aussi les soldats de l'Enseigne dont on a parlé, qui se saisirent des portes. (Note. — La Chronique ms. de Metz dit que les Magistrats étaient d'intelligence avec les François et qu'ils ordonnèrent aux Bourgeois de se renfermer dans leur maison, au moment que le connétable entra dans la Ville.) Alors le seigneur de Peloux se présenta aussi, à la tête de ses cent chevaux-légers, se trouvant là comme fortuitement. Le connétable l'ayant aperçu, dit aux Echevins, Députés de la Ville : « Vous pouvez bien aussi laisser entrer ceux-ci ; je les ferai incontinent sortir, pour aller rendre compte au Roy de l'état de vos vivres. » Comme les troupes du Roy s'étoient saisies de la porte, ils ne purent s'y opposer, et aussi tôt la Ville fut investie par cinq ou six cens cavaliers, et par un grand nombre de gens de pied, qui se logèrent dans les villages des environs.

« On dit (Note : Le P. Donat, *Hist. de Lorraine sous Charles III*) que le connétable de Montmorency s'étant présenté devant Metz, y demanda passage pour ses Troupes Protestantes avec promesse de n'y faire aucun mal. Etant entré dans la Ville, il feignit d'être extraordinairement tourmenté de la goute, et vouloir faire son testament, et demanda que les premiers magistrats et les principaux de la Ville s'y trouvassent pour en être témoins. Lorsqu'ils y furent arrivés, il sauta à bas de son lit, poignarda le Maître-Echevin, et en

Digitized by Google

même temps ses gardes se jettèrent sur tous les autres Magistrats, et les égorgèrent; ainsi il se saisit de la ville sans résistance.

« Le connétable s'étant ainsi rendu maître de Metz sans coup férir, dit aux Magistrats, qu'ils eussent à renvoyer les troupes qu'ils avoient fait entrer pour leur défense; qu'il étoit à craindre que ses gens ne prissent querelle contre les leurs; qu'il étoit inutile d'entretenir tant de troupes à grands frais, puisqu'il étoit assez fort pour garder la Ville, jusqu'à l'arrivée du Roy, qu'il leur feroit entendre plus particulièrement ses intentions. On eut beau lui faire des remontrances, il persista dans sa résolution, et demeura maître de la Ville. Tout ceci arriva le neuf ou dix d'Avril; et aussitôt le connétable en donna avis au Roy, qui étoit à peine parti de Joinville, et poursuivoit sa route vers Nancy, ainsi que nous l'avons dit.

« Le Roy étant arrivé devant Metz le Lundy de Pâques 18. d'Avril 1552, et ayant fait la revuë de son Armée, fit son entrée dans la Ville, armé de toutes pièces, excepté l'armet. Les Echevins de la Ville luy portèrent le poile, et les Princes marchoient en armes devant et derrière, chacun en son rang. Les Magistrats le haranguèrent, et conclurent en le suppliant de leur conserver leurs libertés et franchises. Le Roy leur répondit qu'il les traiterait comme siens. De là il alla descendre à la Cathédrale, où il fit sa prière; il se rendit ensuite au Palais épiscopal, où il logea. On abbattit deux colonnes, surmontées d'une grande Aigle, qu'on avoit érigées depuis peu en la Place d'Armes en l'honneur de l'Empereur, avec cette devise *Ultra*, faisant allusion aux Colonnes d'Hercule, au delà

Digitized by Google

desquelles on disoit que l'Empereur avoit porté ses conquêtes; et l'on érigea en leur place un Arc de Triomphe, avec trois Croissans entrelassés l'un dans l'autre, avec ces mots : *Dum totum compleat orbem, Henricus Galliarum Rex, Sacri Imperii Romani Protector*, par allusion aux Croissans, qui vont toujours en s'augmentant, jusqu'à ce que la lune soit dans son plein.

« Le Roy ne séjourna à Metz que trois jours. Il y laissa pour Gouverneur Artus de Cossey, Seigneur de Gonnor, frère du Maréchal de Brissac, avec cinq mille hommes de garnison, et en sortit le 21. d'Avril, après avoir pris le serment des Magistrats et du peuple. On se saisit des munitions, de l'artillerie et des vivres (La Chronique ms. en vers dit qu'il y avoit dans les magasins 34.000 quartes de bled) qui étoient dans la Ville, et on commença à y faire de nouvelles fortifications (Chron. ms. de Metz). On obligea les Bourgeois à donner leurs armes. Enfin on déposa les anciens Magistrats, et l'on en mit de nouveaux ; ce qui fit juger que la France ne se contenteroit pas de la protection de cette Ville, et qu'elle songeoit à la retenir pour toujours. »

Prenons sur le vif la différence de l'historien français et de l'allemand. Dès l'abord, on remarque dans Scherer l'altération de noms propres, défaut qui se rencontre facilement chez les plagiaires qui n'ont pas eu recours aux sources ; ainsi rencontre-t-on plusieurs fois le nom du cardinal de Lenoncourt sous la forme de Lenancourt; le sieur de Peloux devient le sire de Paloux ; Cossé devient Coster, etc.... — Les sources indiquées par Scherer sont les mêmes que celles

Digitized by Google

qu'indique dom Calmet ; mais tandis que le Bénédictin français note la source de chaque affirmation particulière, le savant allemand réunit en un bloc toutes les sources, comme si chacune confirmait l'ensemble de son récit ; c'est le mensonge ajouté au plagiat et au bluff. En veut-on une autre preuve ? Dom Calmet écrit : « Alors le seigneur de Peloux se présenta à la tête de ses cent chevau-légers. » Cent chevau-légers ? qu'est-ce que cela ? a dû se dire Scherer, qui alors écrit gravement : « .... parut le sieur de Paloux à la tête de ses 2.000 chevau-légers. » Voilà au moins une troupe sérieuse, dont l'entrée à Metz a dû faire pencher la balance ! — Encore une remarque. Dom Calmet cite un seul garant pour le passage dans lequel il parle de l'assassinat du maître échevin de Metz et de son conseil, le P. Donat ; or, c'est précisément le seul qu'ait omis Scherer ; conçoit-on cette omission ? Le P. Donat est un homme obscur ; Dom Calmet était illustre, il y avait avantage à omettre l'un, à faire endosser à l'autre l'étrange affirmation du massacre.

Le volume V de l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet, qui contient ces pages, est de 1752. — Le même récit, mot pour mot, sauf le paragraphe concernant l'assassinat du Maître Echevin et des Treize, se retrouve dans l'*Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, tome II, du même auteur, qui a paru à Nancy en 1728. C'est donc entre 1728 et 1752 que dom Calmet a eu connaissance d'un manuscrit du P. Donat, d'après lequel il a intercalé le paragraphe du massacre dans son précédent récit, qu'il ne modifie en rien. Qui était-ce que ce Père Donat ? J'ai recours à la Bibliothèque

Digitized by Google

lorraine de dom Calmet lui-même pour l'apprendre. — Le P. Donat, y est-il dit, Tiercelin de Nancy, confesseur du duc Charles IV, avoit composé des Mémoires pour les Vies de Charles IV et de Charles V, qui sont demeurés manuscrits, et même ont été dissipés. Il avoit écrit contre les Mémoires de M. de Beauveau, mais son écrit n'a pas vu le jour. On a encore de lui quelques lettres qui sont manuscrites, et qui regardent les affaires du duc Charles IV. L'abbé Hugo a beaucoup profité des Mémoires du P. Donat, dans sa Vie manuscrite du duc Charles IV. Le P. Donat avait composé une Histoire de Lorraine et avait ramassé, pour ce dessein, un bon nombre de pièces et de matériaux ; mais tout cela est demeuré imparfait, et une partie se trouve égarée (en 1751). « Je crois néanmoins l'avoir découverte.... » Et dom Calmet donne ses motifs,... qui montrent que l'auteur était Tiercelin et très au courant des détails de la vie de Charles IV ; mais, ajoute dom Calmet, — « il donne des louanges outrées à Charles IV et le dépeint comme un héros accompli, ayant toutes les qualités : beauté, sagesse, valeur, piété, éloquence ; étendue, force, vivacité d'esprit. » Dom Calmet le montre ensuite accueillant dans son Histoire de Lorraine des faits reconnus fabuleux ou fantaisistes. Et en citant son témoignage, dom Calmet le lui laisse pour compte, en commençant son alinéa par : « On dit.... »

Le P. Donat vivait donc au XVIIe siècle, c'est-à-dire longtemps après l'entrée des Français à Metz; un siècle de distance influe sur la connaissance des événements ; il en faut même moins, puisque, après beaucoup moins de temps, l'auteur de la

Digitized by Google

Chronique ms. de Metz en vers, un Messin pourtant, ignore le prénom du maître échevin de Metz en 1552. — Et puis, en accueillant un trait défavorable à la France, le P. Donat n'a-t-il pas cédé trop facilement à l'esprit d'hostilité qui devait animer un Lorrain de cette époque contre la France?

Nous n'avons pu retrouver l'original du P. Donat contenant le passage intercalé par dom Calmet. Quoiqu'il en soit, admettant même l'authenticité de cette accusation, nous nous trouvons en face d'une source unique, postérieure d'un siècle au fait qu'elle prétend établir, qu'aucune autre source ne vient confirmer, et que d'autres, au contraire, infirment nettement. Dom Calmet, par souci d'impartialité, en a fait état, mais la déclare imparfaite et peu sûre ; ajoutons qu'elle est suspecte ; le duc Charles IV, général au service de l'Empire, ennemi de la France, avait dans son confesseur un admirateur enthousiaste ; une assertion venant de ce côté paraît peu désintéressée.... D'autre part, au sujet de cette source unique, on ne peut même dire : testis unus, testis nullus ; la parole d'un seul témoin ne vaut : car dom Calmet n'est le témoin que du P. Donat, et le P. Donat lui-même n'est pas un témoin : il n'est pas contemporain de l'événement qu'il raconte, il n'est pas non plus du pays ; tout au plus peut-on le considérer comme l'écho d'un on-dit ; et nous ignorons même si son affirmation est fondée, comme elle devrait, pour être formulée. Néanmoins, c'est la seule source à laquelle nous devons nous attacher, puisque c'est d'après elle que dom Calmet a écrit, et c'est d'après dom Calmet que tous les autres ont accueilli la version du massacre. — Quand je dis : tous les

Digitized by Google

autres, j'entends ceux que j'ai énumérés et leurs imitateurs ; car, Dieu merci, il est d'autres historiens, et en bon nombre, qui ont eu connaissance des écrits de dom Calmet et qui néanmoins, suivant en cela les Bénédictins, auteurs de notre *Histoire de Metz,* ont à bon droit passé outre à ce monstrueux assassinat. Tous ne sont pas pourtant exempts d'erreur, je dirais même volontiers que tous contiennent des erreurs, les Bénédictins auteurs de notre Histoire, en tête ; ainsi, tous admettent que le Roi de France a déposé le maître échevin et les treize en exercice. Or, il n'en est rien, nous le verrons dans la suite, et c'est là la seconde calomnie, plus difficile à démolir que celle du meurtre, mais qui s'explique plus naturellement. Par contre, il paraît impossible de décharger le connétable du fait de tromperie par promesse. Mais appartient-il vraiment aux hommes qui ont vendu à la France les villes de Cambrai, Metz, Toul et Verdun par le traité de Chambord, aux hommes de la fourberie d'Ems, à ceux du « chiffon de papier », aux violateurs de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg, appartient-il à ceux-là de jeter le blâme sur le connétable de France qui, par une ruse de guerre, par un stratagème presque classique, a évité une effusion de sang, peut-être considérable, tant du côté messin que du côté français ? Une chose est sûre : la Ville était en fort mauvais état de défense, les soldoyeurs étaient très peu nombreux ; un assaut eût sans doute été meurtrier pour l'assaillant, mais l'issue de la lutte ne faisait pas de doute, ne *pouvait* faire de doute. Qu'on songe aux destructions immenses, à l'immensité des travaux que le duc de Guise dut

Digitized by Google

entreprendre, pour mettre la place en état de résister à une attaque de vive force.

Il faut bien admettre que si le grand conseil de la cité disparut dans un guet-apens aussi abominable que radical, cet événement n'a pu rester caché à la population messine ; du jour au lendemain, la nouvelle en eût été connue de tous les citoyens, de tous les habitants du pays ; et si effroyable qu'on suppose le régime de terreur sous lequel la cité eût dû se courber, il est inadmissible qu'il faille arriver au P. Donat pour en avoir le premier et unique témoignage, et à dom Calmet pour en avoir la première mention imprimée. Et si les Messins n'avaient pas crié leur indignation dans une révolte désespérée, il y avait à Metz nombre d'étrangers à l'affût de tout ce que faisaient les Français. — Prétendre qu'on a détruit les papiers compromettants est une explication enfantine, je l'ai montré dans la première partie de cette étude : on ne détruit pas le souvenir d'un fait qui a eu des dizaines de milliers de témoins, ni les témoignages consignés par écrit. Mais des témoignages contemporains, en avons-nous ? Assurément, et en assez grand nombre ; témoignages d'ennemis, témoignages d'amis ; preuves indirectes du mensonge allemand, car il n'est pas fait la moindre allusion au massacre ; preuves directes du mensonge, car il est fait mention des personnages qui auraient été assassinés. Que tout serait facile, si nous avions les actes de cette époque ! Nous avons une série de volumes contenant les sentences des maîtres échevins depuis 1525 ; on y trouve 1548, puis 1553 : 1552 manque. De même nous avons une série impressionnante de volumes contenant les sen-

Digitized by Google

tences des Treize, mais, hélas ! depuis 1553 seulement. Il nous faut bien, dès lors, nous rabattre sur autre chose.

Commençons, toutefois, par faire une constatation : tous les auteurs allemands qui se sont occupés de notre pays n'ont pas admis le récit du meurtre.

Ainsi, Sleidan, historien contemporain des événements, cité précédemment, n'en contient pas un mot. — Il faut en dire autant de deux discours datés du début de 1553, dont la Bibliothèque de la ville possède un exemplaire et que Chabert a traduits sous le titre de : « Discours du temps de la rivalité de Henri II et Charles-Quint, 1551-1552. »

Parmi les modernes, un ouvrage considérable du Dr Eugène H. T. Huhn, intitulé *Geschichte Lothringens*, en 2 vol. parus en 1878, ne fait pas davantage mention d'un meurtre quelconque ; — ni *Geschichte der Stadt u. Festung Metz* (Histoire des ville et forteresse de Metz) de Coster, parue à Trèves en 1871 ; — ni l'*Histoire de la ville de Metz* par Albers, parue à Metz en 1902 ; ni l'*Histoire de la ville de Metz* de Westphal, parue en 3 vol. à Metz en 1875. J'ai déjà cité l'*Histoire de Metz* par des religieux Bénédictins. Les savants allemands qui ont résidé à Metz, les Wolfram, les Keune, n'ont pas non plus répété l'odieux propos. Par ignorance ? qui donc pourra croire que tous ces auteurs ignoraient dom Calmet ? — Par délicatesse ? qu'on ne le croie pas davantage ; ces gens-là étaient tout simplement trop avisés pour s'exposer à répéter une accusation trop mal étayée ; peut-être en avaient-ils percé à jour l'inanité ; mais on ne pouvait guère exiger d'Allemands qu'ils

Digitized by Google

poussassent la conscience jusqu'à rendre justice à l'ennemi et à prendre la défense de la vérité française contre leurs compatriotes.

L'un d'entre eux, toutefois, — et c'est un militaire, Westphal, parle d'un meurtre, — non pas de celui qu'aurait perpétré de Montmorency sur le maitre échevin et tout le conseil avant la venue du Roi, mais bien lorsque le Roi exige des magistrats messins le serment de fidélité ; ceux-ci le refusent ; de Montmorency entre en fureur et, sous les yeux du Roi, en transperce deux ; les autres, terrorisés par la menace du même sort, se hâtent de jurer. L'auteur ajoute : « Mais cette don-« née n'est confirmée par aucune preuve et, de « plus, paraît fort invraisemblable. Le meurtre de « deux personnages de la magistrature supérieure « ne pouvait rester caché à la population, et sans « nul doute les noms des victimes auraient été « transmis à la postérité, ce qui n'est pas le cas. » Rendons du moins justice au bon sens de cet écrivain ennemi de la France.

Cela dit, pourquoi donc attribuerions-nous plus de poids au récit des accusateurs qu'à celui des autres? Ceux-ci ne mentionnent pas l'accusation du meurtre global du grand conseil parce qu'ils la croient non fondée ; mais nous ne savons sur quelles bases, et c'est pourquoi nous considérons leur silence comme étant de peu de valeur.

Arrivons aux documents proprement dits :

Voici le ms. messin 1275, Journal de Jean Le Coullon d'Ancy, qui rapporte les événements de 1537 à 1587 : — Jean Le Coullon, contemporain des événements, était ou devint protestant ; il était donc loin de voir avec faveur les Français maitres

Digitized by Google

du Pays messin, vu qu'ils ne favorisaient pas les protestants. Or, dans ce journal, sous l'année 1552 il n'y a trace ni d'un massacre ni d'un changement de la magistrature.

Nous trouvons des listes de maîtres échevins en plusieurs de nos manuscrits : Au nº 152, nous avons la mention suivante : « Nicolas de Gournay, en 1551 ; Jacques de Gournay, lorsque le Roy s'empara de la Ville, 1552 ; Jean Soultain, premier maître échevin bourgeois, 1553. » Cette liste a été copiée par M. Dupré de Geneste sur une liste de M. Lançon ; elle provenait d'un ms. de Nicolas Mainette, aman de Saint-Victor en 1627, communiqué à M. Lançon par M. Pierre, conseiller au Bailliage.

Au nº 155, autre liste, copiée par Dupré de Geneste sur une liste de M. Lançon, et extraite d'un ms. contenant les jugements des maîtres échevins. On y lit :

« 1551, Nicolas le Gournais ; — 1552, Jacques « de Gournais, fils de Michel ; — 1553, Jean Soul- « tain, 1er échevin bourgeois. » Si la liste a été composée sur les registres de sentences du maître échevin, la cause est entendue.

Au ms. 80 du même fonds messin, se trouve un « Catalogue des sieurs Mes Eschevins de la Ville et Cité de Metz,... scavoir ceux qui sont en l'arche du grand moustier. » Cette énumération se termine vers 1625, et l'écriture est de l'époque.

Nous y lisons : Sr Nicolas de Gornaix chlr 1551. Monsr le « connestable de Montmorency entra à « Metz par la porte Serpenoize avec les forces du « Roy et logea à la porte Rouge. Sr Jacques de « Gornaix fils Sr Michel de Gornaix 1552. Le Roy

Digitized by Google

« Henry deuxiesme entra à Metz et print la Ville « en sa protection... » etc...

Je me borne à ces trois listes, absolument concordantes quoique provenant de sources différentes : on n'y trouve trace ni de meurtre, ni de remplacement.

Faut-il citer : les Mémoires d'une si haute probité historique de François de Rabutin, de 1551 à 1559? Les Mémoires très fantaisistes, il est vrai, du maréchal de Vieilleville ; — les Mémoires, très brefs, du maréchal de Tavannes ; — les ouvrages historiques de François Péguillon de Beaucaire, évêque de Metz, sur les affaires de France, écrites peu après les événements, et parus en 1625; ceux de Meurisse, coadjuteur de l'évêque de Metz, parus à Metz en 1670 et 1634; ces contemporains, et ces évêques en situation de bien connaître les événements, n'ont pas un mot faisant présumer des meurtres ou des destitutions. Seul Vieilleville, avec sa fantaisie, peut prêter à une interprétation de destitution.

J'ai hâte d'arriver à des documents plus messins et plus probants.

Toujours dans notre Bibliothèque, voici, au ms. 245 du fonds messin, une relation de la prise de possession de Metz par la France ; au ms. 155, même fonds, voici une « Relation de l'entrée des Français à Metz en 1552 ». — Même numéro, je trouve un « Recueil du chronique Claude Philippin, Ms. de l'abbaye de Senones. » En passant, il faut constater que ces quelques feuillets de chronique concordent, quant aux mots, aux faits et à la disposition, au catalogue des Echevins du ms. nº 80. La constatation ne manque pas de valeur, puisque le cata-

Digitized by Google

logue de ce nº 80 a été établi sur les actes qui étaient en l'arche de la cathédrale, dépôt des archives municipales. Quant au nº 245, il est de M. de Saint-Contest, et de la fin du XVIIe siècle, ou peu après ; Saint-Contest, né en 1668, mort en 1730, d'abord conseiller au Parlement de Paris, en 1700 intendant de Metz et des Trois Evêchés, etc..., est peu sûr pour l'histoire ancienne ; mais pour l'histoire plus récente, il mérite toute confiance.

Une de nos listes, celle du ms. nº 89, et qui s'arrête à 1626, porte ce qui suit :

« Sr Jean Soultain amant 1553, qui fut le premier Mre Eschevin creé depuis que Metz est en L'obeissance du Roy, Le Cardinal Lenoncourt estant à Metz estant Evesque de Metz auquel appartenoit la Creation de la Justice en transporta son droict au Roy lequel par son Lieutenant gnāl crea les treizes Sr Mre Eschevins et Conseil, et y eut quatre Chanoines assis au Conct et led. Sr Jean Soultain fut faict Mre Eschevin. »

Donc, si Jean Soultain est le premier Mre échevin créé depuis que Metz est en l'obéissance du roi, c'est-à-dire depuis l'entrée de Montmorency à Metz le 10 avril 1552, le roi n'a pas destitué et remplacé Jacques de Gournay.

Tout cela ne prouve cependant pas directement le mensonge allemand et la fausseté du récit du P. Donat. Voici qui donnera plus ample satisfaction.

Parmi les membres du Grand Conseil de 1552, se faisait remarquer, par son honorabilité et son ascendant, Androuin Roucel ; si le Grand Conseil fut massacré, Androuin Roucel dut disparaître entre

Digitized by Google

le 10 et le 18 avril 1552. Mais Vieilleville le fait mourir deux ans plus tard, de saisissement et de douleur patriotique, après avoir entendu Vieilleville déclarer que c'était lui, gouverneur pour le roi de France, qui désormais nommerait le Maître échevin et les Treize. Or notre concitoyen, l'historien Prost, a démontré il y a bel âge (2e vol. de l'*Austrasie*, de 1854) que cette assertion elle-même était fantaisiste ; ce n'est ni en 1552, par assassinat, ni en 1554, de douleur patriotique, que mourut Androuin Roucel, mais de sa mort naturelle en 1564. — Mais si Roucel n'est pas mort en 1552, sous le poignard des sicaires de Montmorency, le Grand Conseil de la Cité n'a donc pas été massacré en entier, comme le prétendent les auteurs allemands et le P. Donat, leur seul et unique garant? — Allons plus loin : si Androuin Roucel a échappé à un attentat auquel auraient succombé la plupart de ses collègues, quel caractère aurait-il donc eu, de reparaître devant les bourreaux de son pays et de ses amis, et de prétendre encore jouer un rôle dans un tel renversement des choses humaines ?

Autre affirmation. — Je la trouve dans l'épître dédicatoire mise par P. Collignon, imprimeur du Roy et juré de la Ville de Metz en 1665, en tête de la réimpression du *Siège de Metz en 1552*, par B. de Salignac. Cette épître est adressée : « A Messire Jean Jacques de Gournay, chevalier, seigneur de Secourt, etc..., maistre Eschevin, etc..., et aux autres magistrats. » — Il y est dit notamment que *rares sont devenues les pièces du temps de 1552*, même celles qui concernent le siège de la ville par Charles-Quint.

Digitized by Google

« ... Je formai, dit-il, la résolution de rendre au public ce qu'il sembloit que le temps eust voulu lui soustraire. » Il y réussit et continue : « C'est donc à vous, messieurs, que ce présent est deu legitimement, puisque vous estes encor aujourd'huy establis et preposez de la part de Sa Majesté à l'administration de la chose publique... Il se rencontre heureusement que dans ce noble emploi vous avez pour chef l'un des illustres descendans de la maison des Gournays, (dont il y avoit desjà un maistre eschevin pendant ce siege fascheux et penible, qui, par sa sage conduite et par son exemple, en rendoit aux habitans les travaux faciles et les fatigues legeres,) lequel n'a pas moins de jalousie que celuy-là pour le service du Roy et pour la conservation des droits et de l'honneur de ceste ville.... » etc...

Ainsi donc, voilà un témoignage formel émané d'un Messin authentique, imprimeur du Roy et de la Ville, qui affirme que Jacques de Gournay, maître échevin à l'entrée des Français à Metz en avril 1552, était bien vivant et fonctionnait en cette même qualité en octobre-novembre-décembre 1552 ; il n'avait donc pas été assassiné par Montmorency ? il n'avait donc pas été déposé par le Roy ?

Mais poursuivons. — Paul Ferry, dans ses Observations séculaires, auxquelles tant de prétendus historiens se réfèrent sans avoir pu le lire — rude tâche, il est vrai, car l'écriture est si menue, si déliée, contient tant d'abréviations, offre parfois tant de surcharges, de ratures et d'enchevêtrements, que c'est un tour de force de déchiffrer certains passages ; Paul Ferry, dis-je, contient les lignes suivantes :

Digitized by Google

« 1552-1553. depuis la reduction de la Ville, ceux qui auparavant estoient en charges et offices de la Ville y continuent, coe appert par plusieurs ordonnances faites à Philippe Rollin receveur es années 1552 et 1553 signeez par Androuyn Roucel, Gournay, Desch et autres ; par l'etat de Ph. Rollin receveur de la Ville des Reparaons faites depuis avril 1552 plusieurs autres ordonnances a luy faites signees par Gournay Sr de Bazoncourt braconier et autres de la Justice.. les Receptes que Michel Praillon, Pierre Coppat, Jean Guille (?) et Nicolas Viché gouverneurs des Moulins ont fait depuis le 23 mars de l'annee 1552 a 1553, ou se voit que Wiriat Burtin estoit encor grenetier et Mre clere et Mre Rollin receveur. Mre Adrian estoit greffier et secrétaire de la ville l'an 1553. » Et en marge : « y avoit encor les Sept de la guerre et les commis de l'Empire *more metensi* voyez les ordonnances.... » Etc. etc... Il y a encore plusieurs autres constatations de cette nature.

Mais si Gournay Sr de Bazoncourt signe des ordonnances, c'est donc qu'il n'a pas été massacré ? car le Sr de Bazoncourt dont il s'agit est Jacques de Gournay, maître échevin. Et c'est sur des pièces originales, authentiques, que Paul Ferry a rédigé sa note. Qu'importe dès lors que les actes aient disparu, puisque nous savons qui les a signés, — ce qui importe en notre question ?

J'ai dit qu'il était facile de démontrer la fausseté des allégations allemandes. Parmi ses sources prétendues, Scherer cite la Chronique ms. rimée. Or, cette chronique ne dit pas un mot de l'assassinat en faveur duquel on l'invoque, — et donc Scherer a commis un faux ; il y a mieux que cela : non

Digitized by Google

seulement la chronique ne mentionne pas le massacre, elle le dément directement, en plusieurs passages. Ainsi dépeint-elle, punis dès lors le maître échevin et les treize ayant effectué la trahison :

Car en icelle entrée perdirent tout leur pouvoir,
Tant les grands que petits et aussy leur avoir :
Au lieux de liberté les ont mis en servage,
Tant eulx que leurs parents et aussi leur lignage.

Le connétable, de son côté, pouvait entendre :

Les enfants criant à haulte voix
Estant parmy la ville, et mesme tout d'une voix :
Où sont-ils les Huy, les Viller, et Gornaix ?
. . . . . .
Qu'il aille Cousy trouver, et aussy Barisy,
Les de Roucelz et le foché de Mollin :
Le gros bec de Gornaix qui a porté la clef :
Que maudit soit la teste qua cella supporté.

Plus loin, ayant mentionné Gaspard et Robert de Heu comme principaux traîtres, puis les autres, il dit :

Dessossé très tous furent de leur gouvernement.
Les francoys s'en mocquoient, riant et leur dissant,
Messieurs de nuls lieux vous este bien heureux
Que gardé vous este par des gens valeureux.

Dieu les a néanty tout comme la fumée,
Leur parens et amys, et toute leur ligné.
De sorte qu'ils ont esté de privilege et droit
Hors d'auctorité comme le plus petit bourgeois.

Raclez ils ont esté enthiérement.
Depuis cest thraison ont mourust honteusement ;
Passant parmy la rue, les enfants rencrioient
Le vendeur de coquille, et autour sasembloient.

Mais, pour se moquer de quelqu'un, pour aller le trouver, pour s'assembler autour de lui dans la

Digitized by Google

rue, pour le mettre en servage, encore faut-il que ce quelqu'un ne soit pas mort. Et c'est pourquoi je dis que ceux qui citent la Chronique ms. comme source de l'assassinat commettent plus qu'un faux : ils ne l'ont jamais lue.

Est-il possible d'arriver à plus de certitude encore? N'y aurait-il vraiment plus aucun acte officiel de 1552 démontrant que les récits allemands sont mensongers, et en partie aussi la plupart de nos historiens messins?

Voici, dans les Archives historiques de la Ville, sous le nº 803 de l'Inventaire sommaire, un cahier assez mince intitulé : « Icy sont escriptes les Receptes en groz que je Philippe Rollin recepveur des deniers de la Cité de Metz a faict pour et au nom dicelle cité depuis le 23e jour de Juing mil cinq cent cinquante et ung En jusques à 23e jour de Juing mil cinq cent cinquante et deux. Cest assavoir des restes des comptes tant des tresoriers comme daultres des clercs et serviteurs de la cité.... » etc... etc. .

Ce compte n'est pas un journal, car il ne serait pas disposé par chapitres, en bel ordre; c'est le compte fait après clôture de l'exercice terminé au 23 juin 1552 ; le compte est ainsi daté ; il a été écrit fin juin 1552, donc deux à trois mois après l'entrée à Metz des Français et le passage du roi. Or, sous le titre particulier :

« Receptes des argens de la Burlette pour l'année 1551 », nous trouvons ce qui suit :

« Premier receu de Sr Michiel de Barrisey pour sa premiere maistrie de la burlette pour trois moys, assavoir febvrier mars et apvril 1551

668 livres 7 sous 1 denier

Digitized by Google

« Receu du Sr Androyn Roucel Sr d'Avigney pour sa deuxieme maistrie de la burlette pour troi moys assavoir maye juing juillet 1551

378 livres 6 sous 5 deniers

« Receu de Sr Jaicques de Gournais a present maistre echevin pour sa troiziesme maistrie de la burlette pour trois mois assavoir aout septembre octobre 1551 353 livres 12 sous 8 deniers

« Receu de Sr Jaicques de Gornais pour sa quatriesme maistrie de la burlette pour trois mois assavoir novbre decembre janvier 1551

303 livres 15 sous 6 deniers. »

Et maintenant si, en fin de juin 1552, Philippe Rollin, receveur de la cité, peut écrire, touchant Jacques de Gournay, qu'il est *à présent maitre échevin*, que deviennent les affirmations du massacre et de la déposition entre le 10 et le 25 avril précédent ?

La preuve est faite, entière et surabondante, j'espère ; car ces dernières preuves, validant celles où il n'est question d'aucun meurtre ou d'aucune déposition, démontrent l'entière bonne foi et l'entière véracité de ceux qui ne pouvaient, par anticipation, répondre à une accusation qui a attendu, pour se produire, que dom Calmet rencontrât, vers 1750, un manuscrit contenant une calomnie infâme. Et, avec la calomnie du P. Donat, voilà condamnées les affirmations, basées sur ce témoignage, du R. P. Calmet, de Scherer, de Janssen, de ceux que j'ai nommés les empoisonneurs allemands, et aussi *pour partie*, faut-il le dire, de presque tous nos historiens messins : des Bénédictins, de Worms, des Nimsgern, des Lorette, des Bégin et de tant d'autres qui se sont copiés servilement

Digitized by Google

sans prendre la peine de contrôler les sources ; et de cela il est facile d'apporter la preuve, puisque les noms des acteurs des événements de 1552 sont mutilés presque chez tous : ainsi le maréchal de Tavannes est pour les uns le sire de *La Vanne* (en deux mots), pour les autres *de Vanne*, tout court ; une telle altération chez un si grand nombre démontre le plagiat, car il n'est pas avoué, et chacun affirme comme s'il avait contrôlé les événements aux sources mêmes.

Ainsi se termine cette étude par la justice rendue à la France : elle est innocente de meurtres et de violences administratives que ses ennemis exploitent contre elle avec habileté et perfidie ; le crime, puisque crime il y a, existe du côté des accusateurs, qui par l'erreur ont essayé de perdre les pères dans l'esprit des enfants.

Mais faut-il condamner sans appel le P. Donat, auteur premier de tout ce tapage ? Permettez-moi de présenter une explication. Nous ne savons, à la vérité, sur quoi il se fonda pour écrire le récit infâme recueilli ensuite par le P. Calmet, qui ne cite pas les sources du manuscrit ; cette circonstance à elle seule prouverait qu'il n'y avait pas de références ; il nous est impossible de l'affirmer, en l'absence du texte primitif. — Mais nous lisons, dans l'Histoire de l'hérésie à Metz de l'évêque Meurisse, les lignes suivantes : [Ceux de Metz de la Religion prétendue réformée] qui se réfugièrent à Strasbourg, « publièrent en mesme temps quantité de libelles diffamatoires contre la reputation de Henry second et le nom des François, pour faire passer ceste action [la prise de Metz], par

Digitized by Google

toute la chrestienté, pour une des plus injustes, des plus traistres et des plus tyranniques qui se soient iamais veuës. Ces pieces ne meritent pas d'estre couchees dans le corps de ceste histoire, tant elles sont pleines d'horreur et d'impostures.... »

Assurément, à Metz même, il était impossible de faire accroire au peuple que les Français avaient massacré tous ses magistrats, les chefs de ses meilleures familles, ou même simplement les avaient destitués ; mais, a beau mentir qui vient de loin, et les protestants réfugiés à Strasbourg pouvaient impunément soutenir et propager *des horreurs et des impostures ;* de leur temps, on ne les a pas dû croire ; un siècle après encore, au moment où Meurisse écrivait, on ne pouvait guère que hausser les épaules, à Metz, devant de telles affirmations. Mais supposez un historien, ennemi de la France, écrivant à un siècle de distance des événements qu'il raconte et mettant la main sur un pareil libelle diffamatoire ; quelle bonne fortune ! il ne peut aller aux sources, qui sont dans un pays en guerre avec le sien ; il consigne donc le fait parmi les documents qu'il a réunis ; un autre historien trouve ce manuscrit, le consigne dans son œuvre, qui est imprimée. Et la calomnie fait son chemin, exploitée par les uns, répétée servilement et d'une manière coupable par ceux qui, aux sources mêmes, négligent d'y recourir, ou ne veulent pas y recourir, tout en prétendant à l'infaillibilité scientifique (lisez *improbité scientifique*), mise au service de la haine de la France.

J'ai tenu à ne donner que des documents strictement messins ; et encore, n'ai-je pas voulu faire des recherches analogues à celles de Prost dans

Digitized by Google

son étude sur Androuin Roucel : recourir aux bans de tréfonds, aux registres de la Bullette ou aux actes des amans ou notaires messins, n'est pas à la portée de tout le monde.

La preuve est faite : à Metz même, à l'aide de documents accessibles à tous, avec un peu de bon sens, il était possible de démasquer le mensonge historique des Scherer, des Janssen, et tutti quanti.

Vraiment, il serait de circonstance de suivre le conseil d'une des victimes de la dernière guerre, du poète Jean-Marc Bernard, qui s'écriait :

> Jetons les livres allemands
> Par les fenêtres, à brassées.
> Foin des cuistres et des pédants,
> Et vivent les claires pensées !
>
> (*Sub tegmine fagi*, p. 73.)

Pour donner une meilleure connaissance de la façon dont Metz devint française en 1552, il ne sera pas mauvais de voir en vertu de quoi le roi de France envoya ses troupes faire la conquête des Trois-Evêchés avant de gagner le Rhin. Ce fut en vertu du traité fait le 5 octobre 1551 et ratifié par le Roi à Chambord le 15 janvier 1552 nouveau style. Les parties contractantes nommées au traité sont :

Maurice, duc de Saxe ; Guillaume, landgrave de Hesse, d'une part ; et le roi de France, d'autre part. Les premiers veulent préserver leur religion protestante et leurs libertés germaniques contre « une bestiale, insupportable et perpétuelle servitude », ainsi s'exprime le traité, et délivrer les princes prisonniers ; et, « pour d'autant mieux pouvoir venir à bout de notre dessein, sommes entrés

Digitized by Google

de bonne foi en l'intelligence qui s'ensuit avec Henri II, Très chrétien Roi de France, notre singulièrement aimé Seigneur et Ami, comme celui duquel les Predecesseurs ont fait beaucoup de bien et d'avantage à la Nation Germanique. » Et, pour mieux sceller cette alliance, on prend des engagements réciproques, dont voici les principaux :

« Sans le sçû et consentement du Roi de France, nous ne ferons aucune paix, ou trêve, avec l'ennemi. Semblablement ledit sieur ne fera et ne veut faire aucune paix ou trêve avec ledit empereur, ses héritiers ou adhérents, sans le su et consentement de tous nous autres. »

« S'il est necessaire, nous joindrons notre armée avec celle du Roi, comme amiablement nous esperons que ledit seigneur Roi fera, s'il est besoin de joindre avec la nôtre. »

« Et pour l'entretenement des gens de guerre, le Roi de France veut et doit, ainsi que amiablement il nous a accordé, ensemblement, et tout à un coup délivrer et fournir pour les trois premiers mois la somme de 240.000 Ecus, qui sont pour chacun des dits trois mois 80.000 Ecus ; et pour chacun des autres mois ensuivans, la somme de 60.000 Ecus seulement ; lesquels 240.000 Ecus, ledit Seigneur Roi sera tenu fournir et de livrer en la Ville de Bâle, dedans le 25e jour du mois de février prochain venant. »....

Un autre article parle des otages réciproques ; puis :

« On trouveroit aussi bon, que ledit Seigneur Roi s'impatronisât, le plutôt qu'il pourroit, des villes qui appartiennent d'ancienneté à l'Empire, et qui ne sont de la langue germanique, savoir de

Digitized by Google

Cambrai, Toul en Lorraine, Metz et Verdun, et autres semblables, et qu'il les gardât comme Vicaire du Saint-Empire. Auquel titre nous sommes prêts de le promouvoir à l'avenir ; en réservant toutefois audit St. Empire les droits qu'il peut avoir sur lesdites villes, afin que par ce moyen elles soient ôtées des mains et puissance de l'ennemi. »

Le traité prévoit ensuite le soulèvement de villes des Pays-Bas soudoyé par l'argent de France. Les princes, le cas échéant, éliront le Roi pour Empereur, ou du moins n'éliront que des personnes lui étant agréables ; ils lui donneront aide selon leur pouvoir.

Voilà les points essentiels de ce traité, dont on parle souvent sans en connaître le contenu. Que faut-il en conclure ? Qu'il s'agit d'un véritable marché.

En suscitant à Charles-Quint un ennemi tel que le roi de France, Maurice de Saxe savait mieux que personne que de tels services doivent se payer ; en politique, on ne fait rien pour rien. Qui croira que le Roi eût voulu et dû mettre sur pied une armée considérable, courir les chances d'une guerre, et fournir en outre des fonds importants pour le seul plaisir et avantage de ces messieurs de la Germanie ? surtout si l'on songe que le trésor du roi était à sec ; où trouver tant d'argent pour l'armée de France, et tant d'écus pour l'armée des princes ? On trouva ; mais il fallut aliéner la vaisselle d'or et d'argent non seulement du Roi, mais des grands seigneurs et de tous ceux qui voulurent contribuer ainsi à l'entreprise contre les Allemagnes ; une ordonnance royale du 22 janvier 1552 aux généraux des monnaies, insérée dans Ribier, nous en garde le souvenir.

Digitized by Google

Le Roi de France a acheté et payé, le duc Maurice a vendu Metz, Toul et Verdun. Il ne faut pas uniquement se tenir à la lettre, il faut consulter l'esprit du traité, la logique des choses ; si le traité fait mention d'une réserve, c'est pour sauver la face d'un acte odieux. — Est-ce que, l'annexion accomplie, Maurice de Saxe a élevé des réclamations, a fait entendre des protestations ? Bien loin de là, si l'on en croit les Mémoires de Vieilleville, il a exprimé le regret que les autres villes, celles du Rhin, n'eussent pas ouvert leurs portes au roi de France.

Mais, dira-t-on, les Confédérés avaient-ils le droit de vendre des cités impériales? C'est là une autre question ; personne n'avait ce droit, pas même l'Empereur.

Henri II s'est donc accordé avec des traîtres, qu'il connaissait comme tels? Pourquoi donc ne l'eût-il pas fait? Est-ce que Charles-Quint s'était privé du concours du trop fameux connétable de Bourbon qui combattait François Ier, son maître?

Et puis, en signant ce traité, Maurice de Saxe ne disait peut-être pas sa pensée de derrière la tête. Cet ambitieux, qui avait porté les armes contre tous ceux de sa famille, les avait vaincus et réduits à la merci de l'Empereur, le voilà maintenant qui s'intéresse à leur sort. Au vrai, il voyait l'Empereur se détacher de lui, le menacer même.... Pour le forcer à demander son concours, qu'il lui donnerait moyennant de nouvelles faveurs, il suscite un ennemi puissant ; et comme il faut un but tangible pour amadouer cet ennemi, il lui abandonne des villes impériales, il lui en facilite l'entrée. Devant cette prise de possession, l'Empereur

Digitized by Google

devra tout mettre en œuvre pour reprendre ce qui appartient à l'Empire ; il ne le pourra qu'avec le concours des Princes ; pressé par la nécessité, il leur accordera tout ce qu'ils demandent..... C'est là une supposition, objecterez-vous. Pourtant, n'est-ce pas une conséquence logique des faits ? il devait, à côté du traité, y avoir une entente spéciale. Sinon, comment expliquer que le Roi de France accepte un traité (celui de Passau) fait en dehors de lui, à son insu, par son associé et au seul profit de ce dernier, tandis que le Roi reste exposé au ressentiment de l'Empereur, de nouveau à la tête de toute la Germanie ? car le traité de Chambord est formel : « Sans le sù et consentement du roi de France, nous ne ferons aucune paix, ou trêve, avec l'Ennemi. » — Mais le roi de France ne dit rien contre la violation du traité, considéré comme un chiffon de papier, — déjà ! — et Maurice de Saxe ne réclame pas contre la prétendue trahison faite en prenant possession de Metz, Toul et Verdun.

Ici, j'ai à présenter, comme récit principal de ce mémorable événement, les pages écrites par François de Rabutin, et déjà insérées en note par Huguenin dans ses chroniques ; étant donné que j'ai montré le mensonge des allégations allemandes, il s'ensuit que Rabutin a exposé les choses fort impartialement, sinon tout à fait complètement et exactement ; car, sur le moment, il semble bien que personne n'y ait rien compris. Et c'est le seul contemporain qui raconte les événements avec assez de détail. Une courte notice sur ce chroniqueur et sur sa véracité ne sera pas de trop.

François de Rabutin a laissé les « Commentaires

Digitized by Google

des dernières guerres en la Gaule Belgique » entre Henri II et Charles-Quint, dédiés au Prince François de Clèves, duc de Nivernois et Pair de France, dont il se dit « gentilhomme de sa compagnie » ; il y raconte les événements auxquels il fut mêlé de 1551 à 1559. Il a mis un grand soin à recueillir les faits et à les présenter dans toute leur vérité. Tout ce que nous savons de lui se réduit à fort peu de chose, car il a oublié de nous parler de sa vie ; il combattit en qualité d'homme d'armes, et fut ensuite gouverneur de Noyers, petite place en Bourgogne. C'est tout. Et c'est peu.

Il y a, dans les Commentaires de Rabutin, un sentiment de vérité, de justice, qui exclut même toute apparence de partialité ; l'auteur a des paroles d'admiration pour tous les courages, des paroles de pitié pour toutes les infortunes....

Les dix livres de ses Commentaires parurent en deux fois : en 1555 furent publiés les livres traitant des événements de 1551, 1552, 1553 et 1554 ; le reste fut publié en 1559 ; et le tout fut réédité en entier en 1574, et plusieurs fois depuis.

Ecoutons-le dans son « Proème. »

« ... j'ay esté assez diligent, ayant retenu ce peu que j'ay voulu escrire ; et si on vouloit dire que je ne me suis enquis de ceux qui ont plus veu que moy, je responds que je l'eusse fait volontiers, n'eust été que dissimulations et parolles faintes, dont tous usent communement aujourd'huy, accoustument peu à peu les personnes à s'esloigner de la vérité ; de sorte qu'à la parfin la pluspart demeurent menteurs ordinaires. A ceste raison, j'avois peur que m'aydant d'autruy je meslasse, parmi les veritez que j'ay veu, les mensonges. L'autre

Digitized by Google

chose dont je proteste est que, si je tais la vertu d'aucuns, ce n'est de malice ou d'envie, mais pour ne l'avoir veu, ou sceu veritablement; par ainsi ce n'est par ma faute;... etc... Par ainsi le default mien de ne sçavoir bien au vif representer la louange et le blasme, je desire estre jugé par la presumption precedente, et ma simplicité estre excusée, si en escrivant mon histoire je n'ay usé d'artifices ny enrichi mon stile, pour plaire à plusieurs oreilles delicates qui se delectent en l'ornement de langage; parce que suivant la verité, qui est la fin et l'ame de l'histoire, j'ay esté contraint d'escrire les affaires nuëment comme elles sont advenuës. ».....

[1551] « ..... Tout lequel nombre de gens de pied et de cheval... fut conduit et addressé devers Thoul, premiere ville neutre, à l'entrée de Lorraine. Au devant de M. le connestable, conducteur de ceste armée, furent apportées les clefs de ceste ville, et fut rendue à sa volonté sans autre différent.....

Cependant le Roy estoit à Ginville [Joinville] où sejourna douze ou quinze jours, tant pour l'amour de la Royne, laquelle y estoit fort malade; et peu s'en fallut que ceste tres vertueuse dame ne laissast les miseres de ce monde..... En ceste ville aussi, la duchesse douairiere de Lorraine vint devers le Roy, tant pour se mettre, et M. de Lorraine son fils, avec son pays, en la protection et obeissance de Sa Majesté, que pour s'excuser et descharger d'aucunes intelligences qu'on la soupeçonnoit avoir avec les ennemis. Il y a de grandes opinions et conjectures que ce qu'elle en feit estoit maugré elle, et que, si elle eust pensé en

Digitized by Google

bref avoir secours de l'Empereur son oncle, malaisément eust fleschy le genoil. Entre autres conclusions, le Roy luy feit entendre qu'il vouloit retirer en France, près de M. le Dauphin son fils, M. le duc de Lorraine, fils d'elle, pour cy-apres en confermer une certaine alliance.

Au temps aussi que le Roy sejournoit à Ginville, et que monsieur le connestable estoit pres de Thoul avec la plus grande partie de l'armée, se faisoient traictes et menées par les seigneurs et gouverneurs de Mets devers Sa Majesté et ce lieutenant du Roy, pource qu'on vouloit passer et entrer dedans ladite ville et en avoir vivres et autres necessitez, comme avoit eu l'Empereur precedemment, quand estoit descendu en France, sans declarer le surplus. Eux, allegans leur neutralité, consentoient à donner vivres et toutes necessitez pour argent, ainsi que disoient avoir esté observé par l'Empereur, consentans que le Roy et M. le connestable, avec suitte d'aucuns princes et des plus favoriz y entrassent; mais on vouloit avoir ce passage, entrée et issue franc et libre, sans autres capitulations; car nous estions adonc les plus forts. Enfin M. le connestable, lequel estoit retourné à Ginville, tant pour accompagner M^me^ de Lorraine que pour resouldre ceste affaire avec Sa Majesté et son conseil, peu de jours ensuyvant, tenans tousjours compagnie à la duchesse, alla retrouver l'armée à Thoul, quant et quant la faisant marcher droit à Pont-Camouson, petite ville de ce duché, bien située, par le milieu de laquelle passe la riviere de Moselle, portant tiltre de marquisat.

Or, pource que de longtemps une abbaye assez forte, appelée Gorzes, distante de là environ quatre

Digitized by Google

lieues, avoit le renom d'estre un vrai refuge et retrait de voleurs, aussi que les paysans du territoire se plaignoient, disans estre là-dedans un nombre de telle manière de gens exerçans infiniz larrecins, y envoya dix enseignes de fanterie françoise et quelque cavallerie legere, avec trois ou quatre pieces d'artillerie et, d'abordée, ayant esté sommez, ne voulurent ouir, estant là-dedans un capitaine espagnol, qui se faisant encroire d'estre plus asseuré qu'il ne se trouva, dont mal luy en print; car en peu d'heures estant la bresche faite, les soldats du premier effort y entrerent et ce que fut trouvé de prompte furie executé, mesmement luy passé au fil de l'espée, apres fut pillée, saccagée, et le feu mis dedans.

Du Pont-Camouson fut prins le chemin droit à Mets, et aux bourgs et villages à l'entour; jusques auprès des murailles fut logée et campa l'armée françoise. Peu après, M. le connestable fit sommer la ville d'obéir au Roy, et plustost accepter ses gracieuses et liberales conditions, que d'y estre forcez avec plus grand danger pour eux. Les seigneurs, qui prenoient ceste menée tirée de longue main estre à la totale destruction de leur authorité, y eussent volontiers contredit; mais ils estoient adonc trop petits compagnons: car les delices et richesses les avoient tant aveuglez, que n'avoient jamais pensé à remedier à cest inconvénient. Au contraire, le menu populaire, qu'ils mangeoient par exactions, ne demandoit autre chose que d'eschapper de leurs mains pour obeir à un prince qui les traitast plus humainement; et ne restoit plus que cest esgard de n'estre plus francs et libres, qui les detint suspens et douteux, pro-

Digitized by Google

longeans leur derniere response par excuses de leurs anciennes confirmations de franchises des premiers empereurs et rois de France ; tant qu'importunement ce general les somma de luy en rendre en brief leur finale resolution, autrement il en feroit approcher le canon, et sentiroient l'aigreur de la puissance d'un si grand Roy. Pour conclusion, eux voyans ceste tres-forte armée estre proche, et sur leurs bras preparée, et en appetit de s'enrichir de leurs thresors de long-temps accumulez, estant leur cité desemparée et mal pourveuë, fut moyenné par le sieur de Bordillon avec eux que M. le connestable et les princes cy-dessus nommez, et beaucoup de gentilshommes, avec deux enseignes de gens de pied, y entreroient : ce que passa ainsi. Mais au lieu que les deux enseignes ne devoient estre que de six cens hommes au plus, on les doubla, et se trouverent près de quinze cens ou plus, hommes esleus et choisis. Eux, voyans la queuë si longue, estans les premiers et principaux entrez, voulurent fermer le pertuis quand ils se trouverent les plus foibles ; car ceux qui estoient entrez des premiers, soldats expérimentez, gagnerent les portes, et repoulserent ceux de la ville, tant que toutes furent ouvertes, et y entra plus gros nombre. Voilà comment ceste puissante cité, ayant regné par temps immemorial en toulte haultesse et presomptueux orgueil, fut en peu de temps surprinse et rendue à l'obeissance du Roy le dimanche, jour que nous solemnisons l'entrée de Jésus-Christ en celle de Hierusalem, qui estoit dixieme jour d'avril 1552.

Au temps de ces executions, le Roy estoit encore à Ginville, attendant l'advancement de la santé de

Digitized by Google

la Royne pour se venir rendre et trouver le reste de son armée, qui estoit demeurée pour sa conduitte jusques à Mets, où l'attendoit M. le connestable, à fin de remettre en ses mains ceste belle cité. Et le lundy unzieme de ce moys en partit, après y avoir fait ses pasques comme tres chrestien, accompagné de MM. de Guise et de Boisy, grand escuyer, de Sedan, et Saint-André, mareschaux de France, des gentilshommes de sa chambre, ordinaires et extraordinaires, pensionnaires et officiers, avec les deux cens gentilshommes de sa maison..... ; des quatre cens archiers de sa garde, François et Escossois, et des deux cens Suisses ; les compagnies de messieurs le Dauphin, de Guise, d'Aumalle et mareschal de Sainct-André, faisans le nombre de quatre cens hommes d'armes, estoient aussi demeurées pour escorte et conduite de Sa Majesté. Avec ceste grande compagnie et suitte, print le chemin de Thoul, où le mercredi treiziesme jour arriva.... (Il entre à Toul, y constitue une police et laisse un gouverneur, le sieur d'Esclavolles.)

Le lendemain le Roy partit de ceste cité de Thoul.... De là fut prins le chemin de Nancy, belle et forte petite ville..... (Il y entre en triomphe.) En ceste ville passa le jour du grand vendredy, jour auquel on rememore à tous chrestiens la cruelle passion et mort qu'endura le fils de Dieu pour nostre redemption.. (Il nomme le comte de Vaudemont gouverneur....) Le samedy suyvant on partit.... Ce jour le Roy coucha à Condé, une maison champestre pour le plaisir des ducs..... arrousée et circuie de trois rivieres qui pres de là s'assemblent, sçavoir Muz [Meurthe], Madon et Mozelle.....

Digitized by Google

Au partir de ce lieu, le jour de la resurrection de Jesus-Christ, le Roy alla coucher à Pont-Camouson ; et fut Sa Majesté logée au palais des marchiz, y sejournant pour celle seule nuict. Le lundi ensuyvant fut continué le chemin de Metz, distant de là cinq bonnes lieuës, le long duquel fut fait souvent hault le bois [halte], pour attendre l'artillerie, estant fascheux, plein de ruisseaux et mortes.

A un petit quart de lieuë près de Metz, du côté de Pont-Camouson, en une plaine, estoit l'armée du Roy attendant sa venue, laquelle estoit l'une des plus belles que jamais prince chrestien meit ensemble, et qui m'a semblé meriter d'estre couchée par escrit, selon l'ordre qu'ay veu au plus pres qu'elle estoit estendue, non en grandes tourbes d'hommes, mais autant complette de vertueux et vaillans capitaines et soldats, autant bien et richement armez, autant bien à cheval, que depuis mille ans fut armée. De ce que j'en dys, j'appelle tous ceux qui l'ont veuë à tesmoins, amis et ennemis. . . . . .

En ceste belle ordonnance trouva le Roy son armée pres de Metz, qui, avec les princes, grands seigneurs, gentilshommes et toute sa maison, ensemble toutes les compagnies susdites, depuis le Pont Camouson jusques-là, commanda tenir ce mesme ordre, et marcherent tousjours en bataille, armez de toutes armes : qu'estoit chose admirable à ceux qui avoient ceste felicité de le veoir, son armée passant par le bas, le long de la prairie, pour speculer et considerer à son aise les bataillons de sa fanterie, où fut caressé et bien venu de la scopetterie, qui dura au moins trois grosses

Digitized by Google

heures ; et estoit clairement cogneu à sa face riante et ouverte l'aise qu'avoit Sa Majesté à veoir tant de vaillans hommes en si grande monstre, demonstrans une naturelle volonté et affection de bien faire et combattre pour son service. Apres avoir fait bon recueil à plusieurs grands seigneurs et capitaines qui s'y estoient des premiers avancez ; apres aussi diverses accollades et caresses de ceux qui estoient demeurez avec Sa Majesté et des premiers, comme des parens, voisins et amis, suyvant le chemin droit à la ville, fut salué de son artillerie, qui estoit un peu au dessus de son armée, dedans des vignes sur une motte : à sçavoir de seize grosses pieces, canons et doubles canons, six grandes et longues coulevrines, six moyennes et douze bastardes, et deux paires d'orgues, estrange et nouvelle façon d'artillerie ; faisant tout cela tel et si merveilleux tonnerre, qu'il sembloit que le ciel et la terre voulussent recommencer la guerre entre eux, ou que tout deust reprendre la premiere forme d'un caos ; estant le sieur d'Estrée grand-maistre et general sur toute ladite artillerie, sage et prudent seigneur auquel telle charge est bien convenable, pource qu'il a le soing et solicitude qui y est requise. Ici ne veux passer l'entreprinse brave que dresserent les ennemis, et presume-t-on que c'estoient ceux de la garnison de Theonville. Cependant que toute ceste armée estoit ainsi en bataille, et que ceux qui estoient ordonnez pour garder les bagages, s'abusoient à regarder ceste triomphante et brave assemblée, vindrent donner dedans quelques vallets et gougeats qui y estoient demeurez, mesmement du costé des lansquenets, desquels emmenerent le meilleur et le

Digitized by Google

plus aisé à porter, avant qu'on eust donné ordre et depesché gens pour les suyvre et repoulser.

Le dix-huictiesme d'avril, le Roy apres un peu avoir consideré et visité le dehors de la ville de Metz, entra par la porte Champenoise, où, avec le poisle et ciel triomphant, quatre des premiers gentilshommes de la ville l'attendoient, soubs lequel estoit Sa Majesté royale, les clerons et trompettes sonnans, avec les blasons et armoiries de France, les heraults d'armes vestuz de leurs cottes de veloux cramoisi azuré, semées de fleurs de lys; les deux cens Suisses marchans en bataille des premiers, que trois cardinaux suyvoient, vestuz de leurs longues robes rouges, et leurs rochets dessus : à sçavoir messieurs les cardinaux de Lorraine, de Chastillon et de Lenoncourt, archevesque de Metz; puis M. le connestable, la teste descouverte, armé de toutes pieces, portant l'espée nue devant Sa Majesté, à l'entour de laquelle estoient tous les princes et grands seigneurs presque de tout son royaume, en une magnificence et pompe inestimable; à sa suite, toute sa maison, ses gardes, et un nombre infini d'autres qui l'avoient suyvy en la presse pour veoir ce triomphe. Je laisse à penser le peuple qui estoit par les rues, aux fenestres, aux galetas et sur les maisons, pour contempler une si nouvelle et esmerveillable haultesse. Certainement n'estoit celuy, depuis les enfans jusques à ceux qui alloient à potences de vieillesse, qui ne dist et confessast n'avoir jamais veu n'ouy parler d'une telle compagnie et noblesse : de quoy pourroient faire foy tous ceux qui l'ont ainsi veu. Devant le grand temple arriva le Roy en ce triomphe, où se trouva tout le clergé et chapitre de Sainct-

Digitized by Google

Estienne, avec divers habits de grand prix et valeur, et plusieurs reliquaires et dignitez. Pres de là, descendirent premierement messieurs les Cardinaux, puis M. le Connestable, lequel à pied retourna devers Sa Majesté, luy prestant la main pour descendre de cheval, ainsi que feirent apres tous les princes et grands seigneurs qui en estoient les plus prochains. Le Roy, s'approchant pres du clergé, meit la main dextre sur les evangiles, protestant et faisant vœu de garder et deffendre à son pouvoir les droicts, libertez et préeminences de ceste très ancienne et opulente cité, selon que depuis s'est veu. Apres plusieurs ceremonies, tout le clergé commença en musique à chanter cantiques et louanges à Dieu, auquel respondoient les orgues et divers instruments harmonieux. Le Roy, suivi de tous les princes et grands seigneurs, entra en ceste triomphante et tant riche maison de Dieu, et lieu d'oraison, en laquelle il acheva la sienne fort devotement. Le logis de Sa Majesté estoit appareillé au palais archiepiscopal auquel fut conduite ; et peu de temps apres, aucuns gentilshommes de la ville, lesquels y estoient demeurez, ou pour tenir le party de France ou pour ne se sentir coulpables d'aucunes charges suspectes, lui vindrent faire la reverence, et par M. de Guise le feirent supplier tres humblement de leur pardonner s'ils l'avoient offensé en chose que ce fust, promettant luy estre cy-apres fideles et loyaux. Et pource que tous les citoyens, mesmement le populaire, estoient fort estonnez de veoir tant de gens de guerre logez en leurs maisons, ce que jamais n'avoient accoustumé ne veu, sans sçavoir la consequence requirent que son bon plaisir fust d'y

Digitized by Google

statuer une ordonnance, à quoy Sa Majesté, de clemence royalle, feit response pleine de parfaite humanité et douceur, qui les contenta fort, disant qu'il n'estoit là venu pour les destruire et ruiner, mais pour les defendre et garder en leurs droicts et privileges, et ce qu'il avoit entreprins si avant, estoit pour la doute que son ennemy ne s'emparast de leur ville et biens, pour apres l'endommager et ses pays. Au surplus commanda a M. le connestable de faire publier dedans la ville et ès environs par toute son armée, qu'a peine de la mort et griefve punition, homme ne fust si hardy de prendre ne transporter aucune chose sans payer raisonnablement, si ceux à qui elle appartiendroit se trouvoient; de ne battre ne molester leurs hostes ny habitans du territoire de Metz; de s'en aller ne partir du logis sans les contenter; de ne mettre la main aux armes, si ce n'estoit contre ses ennemis. Ce que fut fait et publié dedans et dehors la ville, et aux environs furent levées potences et signes patibulaires, pour en donner plus grande cognoissance à tous.

Ceste ordonnance fut tenue et si bien observée en toute l'armée du Roy, sans mutinemens ne violences, que au departir chacun s'en alla content, et demeura au peuple une bonne opinion de nous, en louant l'humanité du Roy et la noblesse de France. Cependant les chevaux-legers et harquebusiers à cheval, qui trottoient des premiers, et estoient logez assez pres de Theonville, d'heure à heure s'y alloient presenter et appeller ceux de là dedans à l'escarmouche; et ne se passoit jour que n'en fussent dressées maintes, tant par les sorties des Bourguignons que par la semonce des

Digitized by Google

nostres, desquels la plupart estoient jeunes hommes, qui avoient le feu à la teste, et qui ne cherchoient que nouvelles entreprinses et à veoir, toutefois, toujours à la conduite de vieux routiers de guerre, et capitaines usitez et experimentez. J'estime qu'autant en estoit-il du costé des ennemis ; parquoy ne pouvoit advenir autrement, et est facile à croire qu'on y pouvoit veoir divers passages de cest art, et de braves et vaillans hommes.

Trois jours le Roy sejourna en ceste riche et puissante cité de Metz, pour sçavoir et cognoistre le regement de tous leurs estats et gouvernement de leur republique, pour confirmer les bons et abolir les pernicieux et dommageables, et eriger loix et ordonnances pour la conservation et maintien d'icelle communion, au contentement de chacun estat, entre autres choses, pour deliberer de la fortification selon sa volonté ; et dès lors en furent proposez les moyens, et fut commencé à y besongner, à faire raser et abbattre plusieurs petites casettes et maisons de plaisir, que les bourgeois et citoyens avoient basti en leurs jardins et vignes, au long des fossez, pres des murailles, lesquelles pouvoient grandement servir aux ennemis à faire leurs approches ; et pour estre une coste trop prochaine d'une montagne qui pouvoit commander et nuire fort à la défendre, fut conclud, selon la resolution de tous les ingenieurs, et de ceux qui entendent l'industrie des fortifications, de coupper de la ville en cest endroit, et y eslever une tranchée et rempart, de grandeur et haulteur au niveau, le plus que seroit possible, de cette coste. A toutes ces choses, et plusieurs autres necessaires, ayant estably une police, laissant M. de

Digitized by Google

Gonnor, frere de M. le mareschal de Brissac, gouverneur et son lieutenant, avec la compagnie de M. le comte de Nanteuil [lequel et M. de Jametz estoient pour ostage donnez au duc Maurice], et deux cens chevaux legers, deux cens harquebusiers à cheval, et douze enseignes de fanterie, tant pour la garde de la ville que conduite des vivres et munitions qui en sortoient et venoient des autres lieux circonvoisins, pour suivre nostre armée.

Le Roy en partit le jeudy apres Pasques, vingtiesme [erreur: 21me] d'apvril, pour commencer son voyage, et fut son armée levée des environs par M. le connestable, qui en estoit general, et le premier à l'avant garde. »

Il est à remarquer que dans ce récit il n'est même pas question que le roi ait exigé un serment de fidélité soit des échevins, soit de qui que ce soit : la garnison qu'il laissait ne lui répondait-elle pas suffisamment de l'obéissance et de la fidélité des Messins? Un fait est hors de conteste : le roi ne destitua ni le maître échevin, ni les treize, nous l'avons vu. Exigea-t-il le serment? Plusieurs en doutent ; toutefois, dans le Corps diplomatique du Droit des Gens, Frédéric Léonard a inséré le serment prêté par ceux de la ville de Metz le 21 avril 1552 à... Henri II....

Qu'il y a loin de ces faits, tels que nous venons de les voir exposés, au récit fielleux, haineux et mensonger enseigné par les Allemands dans nos écoles!

Ce travail était destiné, dans ma pensée, à faire partie du volume que vous auriez consacré à votre Centenaire de 1919, si la guerre n'était survenue ; j'y aurais proclamé l'erreur allemande avec moins

Digitized by Google

d'âpreté peut-être dans les termes, mais avec plus de rigueur si possible. Aujourd'hui, cette étude fera voir du moins quels procédés ces gens-là employaient pour inspirer la haine de la France, et la profonde erreur où nous étions presque tous que leur science était basée sur les sources ; nous les avons vus plagiaires et même faussaires ; c'est la doctrine de Bismarck falsifiant la dépêche d'Ems... dans l'intérêt national.... l'intérêt national, tel qu'ils le conçoivent, primant tout, la vérité, le droit, la justice : bref, le mensonge national élevé à la hauteur d'un principe. Ils ont accaparé pour eux la maxime que l'on prête à Voltaire : « Mentez, mentez, mes amis, il en reste toujours quelque chose ! »

Digitized by Google

Digitized by Google

LES
ASSURANCES SOCIALES

CONDITIONS QUE DOIT REMPLIR UNE RÉGLEMENTATION COMMUNE A TOUTE LA FRANCE

PAR

M. le colonel **DEVILLE**, Membre titulaire.

Parmi les nombreuses questions que soulève la réintégration dans l'unité française des trois départements de la Moselle et du Rhin, une des plus délicates, — sinon des plus importantes, — est celle de la réglementation des *Assurances sociales*.

Certes, l'Alsace et la Lorraine ont le droit de s'enorgueillir, sinon des détails, tout au moins des principes d'une législation qui a été édictée à partir de 1883, puis codifiée en 1911 par l'Empire allemand, mais dont elles avaient bien avant 1883, et même avant 1870, surtout dans le Haut-Rhin, jeté les premières bases et fait les premières applications.

Leur prétention d'en conserver le bénéfice est assez justifiée pour que les pouvoirs publics se soient préoccupés d'étendre à toute la France les dispositions qui régissent actuellement les *Assurances sociales* dans nos trois départements.

Un premier projet de loi a, en conséquence, été présenté à la Chambre des Députés, au mois de mai 1921 (Projet Daniel Vincent). Ce projet ne fut pas très favorablement accueilli ; trop théorique,

Digitized by Google

trop touffu et trop étatiste, il parut avoir été conçu en s'inspirant surtout, sinon uniquement, de la loi d'Empire de 1911, sans se préoccuper des difficultés d'application et sans tenir compte de tout ce que la prévoyance sociale française, publique ou privée, avait depuis longtemps réalisé.

Au point de vue pratique, c'était une erreur. Lorsqu'on veut étudier une question d'ordre général et d'une certaine ampleur, il est indispensable de regarder haut et loin, pour que se précise nettement le but à atteindre, et la direction qu'il ne faudra pas perdre, en tenant compte du terrain à parcourir. Le but final vers lequel le législateur doit tendre est incontestablement de préparer *une réglementation des assurances sociales, intégrale et homogène* annulant et remplaçant les lois et règlements actuellement en vigueur, tant dans les trois départements de la Moselle et du Rhin, que dans les autres départements français.

Finalement, il s'agit « d'accorder » deux régions de mentalités et d'habitudes momentanément différentes. Pour obtenir un pareil résultat, il est nécessaire de consacrer les principes et les détails qui sont déjà communs et de faire, pour le surplus, l'examen approfondi de ce que chacune de ces régions possède de bon et de pratique, en n'imposant des abandons à chacune d'elles, que lorsque ceux-ci se justifieront par l'utilité évidente d'adopter le mieux, rencontré chez l'autre.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Au point de vue du *fond*, il y a intérêt à *étendre à toute la France*, sinon la *totalité*, du moins la *majeure partie des principes* sur lesquels est basé

Digitized by Google

le Code des Assurances sociales de 1911 ; et il sera avantageux de faire de nombreux emprunts à sa réglementation détaillée.

Mais pour rendre ces emprunts acceptables par la mentalité française, il conviendra de les présenter sous une *forme* moins rigide et moins compliquée et d'adoucir le caractère brutalement impératif ou prohibitif des prescriptions allemandes.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que la mentalité allemande, par laquelle certains éléments alsaciens et même lorrains restent encore influencés aujourd'hui, n'est pas aussi apte à changer instantanément d'habitudes invétérées que la mentalité française, laquelle, par contre, a parfois des partis-pris auxquels elle renonce difficilement. Ces éléments ne se plieront pas brusquement à une réglementation trop différente, au fond ou par la forme, de celle qu'ils pratiquent de longtemps et dont ils estiment les avantages assez grands, pour prétendre imposer leur loi de 1911 au reste de la France.

En fait, la loi commune pourra imposer des *devoirs nouveaux* aux institutions d'assurances, mais elle évitera *d'accroître* sensiblement *leurs charges*.

Au point de vue des *assurés*, la loi nouvelle mettra à leur disposition, d'une part une juridiction et des organes de surveillance et, d'autre part, des organismes d'assurances, dans l'impartialité ou dans la gestion desquels ils pourront avoir toute confiance, parce qu'ils s'y sauront représentés par leurs propres délégués, et dont les frais d'administration seront réduits au minimum, pour laisser le plus possible aux malades, retraités ou accidentés.

Digitized by Google

Au point de vue de l'intérêt de *l'Etat*, la loi commune devra éviter de créer une légion de fonctionnaires spéciaux, alors qu'il est reconnu nécessaire de licencier un grand nombre des fonctionnaires existant actuellement ; et, par contre, chercher à utiliser, au mieux de leurs aptitudes, les agents des institutions et des autorités d'assurances qui *fonctionnent* actuellement dans notre région, en les rattachant à des organismes de gestion, judiciaires ou de surveillance administrative *agissant* suivant le mode français.

Tout en consacrant des principes et des détails, nouveaux pour les uns et pour les autres, elle s'attachera à éviter les heurts et les oppositions irréductibles, en édictant des dispositions permettant de n'arriver que *par étapes* à l'application intégrale, dans un délai plus ou moins long.

Au point de vue de la *forme*, il faudra que la loi nouvelle, suivant l'habitude française dont on ne trouve pas l'équivalent dans la réglementation allemande, trop touffue et trop schématique, définisse, avec précision sans doute, les principes et les règles de l'assurance, mais en laissant le soin de fixer les détails (sans force de loi) à des règlements d'administration publique ou à des instructions ministérielles, susceptibles d'être modifiés, après expérience d'application, sans qu'il soit besoin de faire chaque fois intervenir le législateur.

Ce ne serait pas ici la place de l'étude comparative et détaillée que la question demanderait pour être complètement traitée.

Nous nous bornerons à formuler le vœu que la loi nouvelle et ses instructions complémentaires, qui s'inspireront forcément du Code de 1911, ne

Digitized by Google

restent pas influencées par les procédés et la méthode du législateur allemand, qui se bornait à imposer à ses agents d'exécution, réduits à un rôle souvent brutal et même policier, *des schémas* à appliquer dans chacun des cas qu'il a pu envisager, sans naturellement être arrivé à les prévoir tous.

La *clarté*, la *logique*... et aussi la *loyauté françaises* remplaceront avantageusement dans la réglementation future des assurances sociales, tant pour la gestion et la procédure, que pour l'administration et la comptabilisation, le rigorisme et l'obscurité voulue, complice souvent de la mauvaise foi, que l'orgueilleux génie allemand se plaît à introduire dans presque tout ce qu'il réalise ou réglemente, au point de vue matériel comme au point de vue intellectuel et philosophique.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'EMPLOI
DES
PREMIÈRES ARMES A FEU
DANS LA CITÉ DE METZ

PAR
L. MAUJEAN, Secrétaire de l'Académie.

L'histoire de la guerre de 1324, appelée communément la guerre des Quatre Seigneurs, et plus spécialement l'attaque du bourg de Saint-Julien, par le roi de Bohème, ont déjà fait couler des flots d'encre. Nombre d'historiens, surtout des Français, se basant sur la Chronique de Praillon, où il est parlé de serpentines et de canons, prétendent que c'est à l'occasion de cette guerre qu'on trouve mentionné pour la première fois l'emploi des armes à feu dans les batailles, vingt ans avant Crécy.

Voici entr'autres ce qu'on lit dans la *Grande Encyclopédie*, au mot : armes à feu : On nous apprend que, dès l'année 1324, la ville de Metz employa des bouches à feu dans une guerre qu'elle soutenait contre le duc de Lorraine, le roi de Bohême, le comte de Bar et l'archevêque de Trèves.

Voici en résumé la relation de cette guerre, d'après la Chronique de Praillon : Les Messins, ayant été avertis que ces princes s'étaient coalisés contre eux, chargèrent des députés d'aller demander aux seigneurs alliés en quoi ils avaient pu les offenser. On leur répondit « que s'ilz leur faisaient la guerre, qu'ilz en seroient bien advertis ».

Digitized by Google

L'ambiguïté de cette réponse et l'accueil peu bienveillant fait aux députés donnèrent à réfléchir aux Treize. Il était évident que les alliés cherchaient à gagner du temps pour faire la levée de leurs troupes, tout en faisant entrevoir aux Messins la possibilité d'un arrangement.

Mais l'administration de la cité n'était pas dupe et prenait ses dispositions. Lors de la dernière conférence à Pont-à-Mousson, qui n'eut pas de résultat, et où l'on ne voulut même pas écouter les députés messins, elle était déjà parvenue à rassembler 1500 hommes à cheval, dont 700 étrangers, et un grand nombre de piétons. On avait pris entr'autres aux gages de la ville le comte de Sarrebruck, le sire de Bitche et le Rhingrave.

Dans tous les villages de la banlieue, on envoya l'ordre de labourer et de semer les champs, de battre les céréales engrangées, de vider les greniers autant que faire se pourrait et d'amener les récoltes à Metz. Quand tout fut terminé, les habitants furent avertis d'avoir à chercher refuge dans les murs de la ville.

Ce furent les armées du roi de Bohême et du comte de Bar qui arrivèrent les premières, et, tout de suite, elles engagèrent les hostilités, mais les vigoureuses sorties des Messins arrêtèrent leur élan. Il fut convenu qu'on attendrait, pour continuer les opérations, l'arrivée de l'archevêque de Trèves. Trois jours après, le prélat opérait sa jonction avec les alliés, le duc de Lorraine ne devant arriver que plus tard. Ils établirent leur quartier général à Grimont, pendant que leurs hommes d'armes se répandaient dans les villages de Vallières, Vantoux et Méy, pillant, brûlant les maisons, tuant ou blessant les pauvres gens qu'ils rencontraient.

Digitized by Google

Le vendredi après la Saint-Lambert, les trois armées se dirigèrent sur le village fortifié de Saint-Julien, qui se trouvait alors sur la colline de Bellecroix, et dont la possession était nécessaire pour arriver aux murailles de Metz. On donna l'assaut plusieurs fois, mais, à chaque tentative, l'ennemi fut repoussé.

D'après la Chronique de Praillon, le sire de Bitche avait avec lui plusieurs serpentines et canons; il tira plusieurs coups d'artillerie, en blessa et tua beaucoup, de sorte que le roi de Bohême, voyant qu'il perdait tant de monde, fit « corner » la retraite. Les expressions de canons et de serpentines, employées dans la Chronique pour désigner les armes des soldoyeurs messins, ne sauraient être appliquées qu'à des armes à feu.

La Chronique rimée relate cet épisode différemment et avec beaucoup plus de détails. En voici le texte correspondant:

79. La estoit li sire de Bitche
Qui moult avoit belle maisniee.
Il jure Dieu et buie s'afiche
Qu'il n'y ferait secours n'aye
Se tost n'est la poirte ouvriee.

. . . . . .

80. Il ait parler a haulte chiere:
Allei moy tost la porte ouvrir!
Ne vous traies humaix ariere.
Hui en ferons grant part morir.

81. Quant le roy sot ceste parole,
C'on lait l'assaut s'ait fait huchier,
Il dist: Je doute l'espingole,
Le bourch ne veul' plus aproichier,
Par ces vignes veulz chevalchier,
Grape penrait ou dure ou mole,
Pour mon ventre muelz alachier.

Digitized by Google

On voit que dans la Chronique rimée les canons et serpentines sont devenus des arbollestes et espingoles.

La première de ces expressions désigne indubitablement une arme de trait. Nous serions moins affirmatif pour la seconde. On entend généralement sous le nom d'espingole un petit canon de bronze, sur affût, qui lançait, un peu au jugé, de petits boulets ronds, ou une sorte d'arquebuse à bouche évasée. Ce qui est moins connu, c'est que son nom était déjà en usage avant l'invention des armes à feu et désignait une ancienne machine de guerre, une espèce de grande arbalète à tour, montée sur des roues et que les armées traînaient à leur suite.

Au XIIIe siècle, le projectile lancé par l'espingole était d'ordinaire le carreau, sorte de trait empenné, dont la tête n'était pas effilée comme celle de la flèche, mais en forme de losange, ou carré long, de là son nom.

Nous aurions donc, pour l'histoire de la guerre de 1324, deux sources contradictoires : la Chronique de Praillon, qui fait entrer en scène des armes à feu, et la Chronique rimée, qui ne mentionne que des espingoles.

M. Wolfram a comparé les textes de ces deux sources dans sa notice *Metz und die ältesten Feuergeschütze*, et a établi, non seulement que l'auteur de la Chronique rimée est un contemporain des événements de 1324, tandis que la Chronique de Praillon date d'un siècle plus tard, mais aussi que cette dernière n'a fait que copier la Chronique rimée, en l'amplifiant, en évitant soigneusement les termes dont le sens s'était perdu, et en les

Digitized by Google

remplaçant par d'autres plus accessibles au public (1).

La version de la bataille dans la Chronique rimée est à peu près la suivante : L'ennemi descend de Grimont dans l'intention de forcer l'enceinte de Saint-Julien. Plusieurs assauts sont infructueux. Le sire de Bitche, qui est au service de la cité, se tient avec ses hommes d'armes derrière la porte, probablement celle qui s'ouvre sur le pont de Saint-Julien, la plus rapprochée de Grimont. On a amené à cet endroit une arbalète à roue, mais on ne peut la faire fonctionner que si la porte est ouverte. C'est pourquoi le sire de Bitche donne l'ordre à haute voix d'ouvrir toute grande la porte, recommandant à ses hommes de se couvrir de leurs écus. Cet ordre est entendu du dehors par le roi de Bohème qui, craignant l'effet de l'espingole, fait sonner la retraite (2).

La version de Praillon est non seulement différente de celle-ci, mais, en certains points même, contradictoire.

Le vendredi après la Saint-Lambert, les armées du roi de Bohême et du duc de Bar se dirigèrent vers le bourg de Saint-Julien, dans le but de s'en emparer, de le piller et de le brûler. Elles donnèrent l'assaut plusieurs fois et furent repoussées.

(1) Nous renvoyons, pour plus de détails, à la notice très documentée de M. Wolfram (*Annuaire de la Société d'Archéologie*, année 1915-1916, p. 219.)

(2) Remarquons en passant que l'auteur a certainement laissé libre cours à sa rancune, en mettant dans la bouche du roi des propos qui tendraient à faire passer ce dernier pour un lâche. Tel n'est pas le cas. Jean, qui porta plus tard le surnom de l'Aveugle, était un habile capitaine et un vaillant soldat. On sait comment il est mort à Crécy.

Digitized by Google

Pendant l'assaut, le sire de Bitche fit ouvrir la porte du pont Reumont, s'avança avec plusieurs serpentines et canons vers l'endroit où la lutte était le plus opiniâtre, tira plusieurs coups de son artillerie et tua beaucoup d'ennemis, sur quoi le roi de Bohême fit « corner » la retraite.

Il est évident que l'auteur n'est pas un contemporain. Il a puisé les détails de cet épisode dans la *Guerre de Metz*, mais il les raconte comme il les comprend, sous l'influence des circonstances présentes à son esprit. Loin d'avoir l'intention de dénaturer le récit de son modèle, il ne veut que le rendre plus compréhensible à ses compatriotes. C'est pourquoi il emploie au lieu des expressions arbalètes et espingoles, qui ne sont plus guère en usage, et qu'il croit avoir désigné des armes à feu, celles de serpentines et de canons, qui lui sont plus familières.

En entendant l'ordre donné à haute voix d'ouvrir la porte, dit la *Guerre de Metz,* les Messins furent saisis d'admiration pour le vaillant capitaine, car l'ennemi pouvait se précipiter en force dans cette ouverture de l'enceinte de Saint-Julien et mettre en fuite ceux qui la défendaient.

Tout autres sont les circonstances si on fait déboucher le seigneur de Bitche de la porte du pont Reumont, l'ancienne porte Sainte-Barbe. Il est alors éloigné d'un kilomètre du champ de bataille et couvert par le mur d'enceinte du faubourg. Son fait d'armes n'a plus rien de remarquable.

Il nous faut donc éliminer de notre sujet la Chronique de Praillon, avec ses serpentines et canons.

Reste à savoir si l'espingole de la Chronique ri-

Digitized by Google

mée était une arme à feu ou une arme de trait.

Pour élucider cette question, point n'est besoin, ainsi que l'a fait M. Wolfram, de rechercher la description exacte des espingola construites en 1346 dans les arsenaux du Vatican, ni de découvrir que leur constructeur était un Messin, Johannes Gui de Metis; il suffit d'étudier, d'après la Chronique elle-même, les effets que cet engin produisait en 1324.

Strophe 114: On appareille les nefs de saiettes (flèches), « lez ont garniez d'aubolestres et d'espingollez, d'esculs, d'espées bien forbies ». En fait de munitions, il n'y a que des flèches. Les Messins n'avaient donc pas d'armes à feu.

Str. 116: L'espingole entre en fonctions: « Nostre espingolle ait fait ung trait, si les ait fait tos deslogier. » L'effet obtenu par l'engin ne nous en fait pas connaître la nature, non plus que la str. 118:

Pour l'espingole et l'abelestre
Que cilz des neis faisoient traire
Près de l'iawe n'osoient estre
nostre anemis, nos adversaire.

Cependant cette assimilation des deux engins de guerre, sans donner la préférence à l'un ou à l'autre, semblerait déjà faire pencher la balance en faveur de l'arme de trait.

La str. 129 est plus explicite:

Les ennemis s'en sont fuis
Pour les quarreaulx et espingoles
dont on feroit par grant aïr
Un grand signour parmi la goule.

Le projectile est une flèche et figure avec son engin. Ce dernier ne saurait être une arme à feu.

On enterre à Sainte-Croix l'homme tué.

Digitized by Google

Quant logiez sont, n'ont poent targiez
L'ome trait font en terre mettre
A Sainte Croix sans rien promettre.

Et la str. 132 nous donne à ce sujet des détails précis :

De l'aubelestre à tour trais
Cil sire droit à Longevile
Li quairiaul fuit de son corps trais
Questoit plux long d'une cheville.

L'auteur emploie indirectement, pour désigner l'engin, les mots arbalète à tour ou espingole, et, pour désigner le projectile, quairiaul ou trait. Il s'agissait donc bien d'une arme de trait.

Il semble même qu'il y ait eu à Saint-Julien un atelier où l'on fabriquait ces engins, car après la guerre de 1324, l'abbé de Saint-Vincent réclame à ceux de Metz : It. XX^{lb} de Messins pour les ouvriers des espingoles de l'estandant et de longin que furet au despans l'abbeit.

Résumons-nous : 1° C'est la Chronique en vers, écrite vers 1325 qui contient la relation authentique de l'attaque de Saint-Julien ; tous les chroniqueurs qui suivirent y ont puisé, et plusieurs en ont altéré le texte.

2° Les armes employées par les Messins et mentionnées par la Chronique sous le nom d'arbalètes et d'espingoles n'étaient pas des armes à feu.

La première mention d'armes à feu dans la défense de la cité date de 1348. « Le Lundy devant feste Toussaint, dit Philippe de Vigneulles, lesdits trese furent encor prins et esleus pour faire faire des engins des cherts et aultres engins qu'ilz nommoient des espingoles, tant comme boin leur semblera et que nécessité sera, pour la garde et def-

Digitized by Google

fense de la cité et pour menneir dehors ; et qu'il y ait cherts faits telz et si forts comme pour menneir lesdits engins hors la ville ou nécessité sera et qu'il y ait maistres canonniers et bombardiers pour gardeir, aviseir et entretenir iceulx engins et artillerie en bone estat, comme pour s'en servir, quand la cité en aura besoing et nécessité. »

Ne serait-ce les expressions de canonniers et bombardiers, que l'auteur emploie sans y attacher une intention particulière, on serait tenté de croire qu'il s'agit ici encore d'arbalètes à tour. Mais la cité de Metz, en adoptant pour sa défense l'usage des armes à feu n'entendait point proscrire celui des engins de trait. L'invention de ces armes n'amena aucune perturbation dans l'art de la défense des places. Les nouveaux engins, peu perfectionnés encore, ne semblent pas avoir conquis, dès leur apparition, tous les suffrages. Ils ne furent sans doute admis que progressivement, au fur et à mesure que le remplacement des armes de trait se faisait indispensable.

Voici un inventaire du matériel de guerre conservé dans le grenier de l'Hôpital Saint-Nicolas, en date du 25 janvier 1401, que nous avons eu la chance de découvrir à la Bibliothèque Nationale, Nouvelles Acquisitions françaises, N° 22.716, f° 3 :

Ondit grenier de l'ospital sont VI grosses aboulaistres de corde que on montet à tour ;

It. VIIII pièces de tour pour metre aboulaistres en cordez ;

It. VII aboulaistres dis ;

It. VIII bonbardes de feu que moynes que petites ;

Digitized by Google

It. III gerros (1) de fer qui ne sont mie enfuistez (2) ;

It. XII de salpêtre et CXXX lb en 6 tonnelz ;

It. 2 lb de souffre ;

It. 12 lb de poure de bonbarde toute faicte en IX tonnelz qu. grāt que petit ;

It. b III de viretons (3) empenez et enferrez de fers despruevez ;

It. XVd de viretons empenez de plumez et enferrez de fers de genne que ne sont point despruevez et 6d de viretons empenez de boix ;

It. IIII de viretons empennez de boix et enferrez de fers à la viez fesson ;

It. VII de viretons empenez de plumes qui ne sont point ferrez ;

It. II de fustez de viretons de sal et qui ne sont point empenez ne enferrez ;

It. V de fustez de viretons de France qui ne sont point empenez ne enferrez ;

It. III et XX 6 dondennez empenneez et enferréez ;

It. et XXVII fuzées ;

It. XVI piesses despannes nevueiz et conerz de Kenn ; Gros viretons pour les grosses aboulaistres de corne, enpenez de plaitmez de fer et tous enferrez ;

VIII pièces de radoub pour monter aboulaistres ;

VI pièces de layettes de sepin ;

V pièces de sachet de courrion que grās que moienz que petis ;

(1) Sans doute garroz = flèches d'arbalètes.

(2) Emmanchées.

(3) Flèches munies d'un fer conique, cannelé en hélice qui le faisait tournoyer en l'air.

Digitized by Google

V pièces de boix pour mettre sur les grosses aboulaistres de corne pour les soustenir quand on enveult tiraire ;

6 grosses chevilles de fer pour enguigner ;

III mortier de couvre à piller poure de bonbarde ;

6 gros viretons d'espingallez IIII viretons de gerros ;

IV piecez de cheffe de fer pour geteir pièces de feu ;

4 viretons pour grosses aboulaistres gemelles, it. cleifs de guerros.

On voit mélangés pèle-mèle, dans cette nomenclature, des engins de guerre de toute espèce, sans qu'il soit possible de voir auxquels les Sept de la guerre donnaient la préférence.

Parmi les pièces d'artillerie conservées dans la Porte du grant Pont des Morts, en 1426, il faut citer :

II grosses bombardes, assavoir celle qui fuit devāt Hastange et sa compaigne, et XIII pierez et pour l'autre IIII p et sont tout de la pairière de Pontoy et II bonbardes y ait XXX pierez qui sont de la pairière de Valiprey.

II autres bonbardes — c'est ass. celle que fut devāt Lanoy et sa compaigne, it. 10 pieres de xuelles et II crochets pour exueller, it. III viez flèches d'enguignez.

14 douzeines de flaiches données aux archés de la ville.

Ainsi, en 1426, on distribuait encore des flèches aux soldoyeurs.

Ce n'est qu'en 1434 que la cité fit faire ces grosses pièces d'artillerie dont parlent avec admi-

Digitized by Google

ration nos chroniqueurs. La première fut Habile. On lisait sur sa surface supérieure :

L'an XXXIII IIII et mille
Fus faictes et m'appelle on habille
Collignon groignat m'a fait faire
Pr demonstrer que je scay faire.

En 1436, dit le même manuscrit de la Bibliothèque Nationale, Nosseigneurs de Metz firent faire une moult grosse et noble bombarde qui s'appelait la Redoubtée, et fut traite 3 coups au Pont des Morts le mardy 23 octobre et sont ces lettres écrites sur la bombarde :

L'an trente six mil et quatre cents
fut fait pour usuer mon temps
En la garde et pour la défense
Qu'à ceulx de Metz font offense
Pour les punir et justicier
Propice suis à tel mestier
Et qui voudroit savoir mon nom
Redoubtée, ainsi m'appelle-t-on.

En 1471, deux nouvelles bombardes vinrent renforcer l'artillerie messine : Pucelle et une nouvelle Redoubtée.

Sur la première on lisait :

Pucelle suis non violée
Pour contredire fièrement :
Tous gens cuydans à la vollée
Dommanger Metz induhement
Mil IIIIc LXXI ;

et sur la seconde :

Je suis Redoubtée nommée
Deffiant ceulx qui contre Metz
Vouldront venir à ceste année
Pour leur bailler mes entremectz.

Digitized by Google

Gorgon, serpent venimeux, fut coulée en 1476; elle portait l'inscription suivante :

Gorgon suis serpend venimeux
Desirant ez temps furieux
Ennemis de vous esloigner.
Jehan Lenoir maistre canonniers
Et coinrard Coin coadjuteur
Eulx ensemble maistres fondeurs
Me firent par terme presix
Mil IIIIc septante six.

Enfin, l'inventaire de 1493 mentionne, parmi les pièces d'artillerie conservées en haut de la tour de la Porte du Pont des Morts : « une grosse serpentine sur roues, une vieille arbollestre avec le haspel (1) et environ 200 viretons, tant bons que malvais, deux grosses harkenbuse, deux verges de feu, une bombardelle sur roues à deux chambres ».

Sur la Porte du Pont Thieffroy se trouvent « trois harquebusse, deux neufves et une vieille, IIII coleuvrynes, une harquebuse sur roues et sur tréteaux, et trois arbollestres avec leur hasple ».

Cent cinquante ans après l'introduction des premières bouches à feu dans ses arsenaux, la ville de Metz comptait encore, comme partie intégrante de son artillerie, la vieille arbollestre du moyen âge avec son haspel.

(1) Haspel ou hasple = dévidoir.

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIES

MUSIQUE POUR LE TRISTE AUTOMNE

Le silence, ce soir, a peur de l'ombre haute;
Un long pressentiment crispe les peupliers.
L'horizon gémissant s'en va, las et plié,
Et la nuit l'enveloppe au sommet de la côte.

Un pauvre vent poursuit les feuillages épars.
Les arbres dépouillés pleurent comme des femmes,
Et c'est, parmi le soir, comme un cortège d'âmes,
Pleureuses vers le ciel tendant leurs longs regards.

Leur plainte est un accord fragile qui se brise
Comme une chevelure éparse au fil de l'eau;
Et, dans ce transparent et limpide réseau,
L'âme du soir se prend dans un frisson de brise.

L'âme du soir est lasse et triste infiniment —
L'âme du soir sanglote avec des douceurs telles
Qu'au fond des nids mouillés se plaignent les oiselles,
Et que mon cœur se meurt de ce pâle tourment.

— Je ne reconnais plus ton visage, nature;
Toute joie a passé; ton espoir aboli
Meurt comme un rayon vert à l'horizon pâli; —
Ta voix fluait jadis comme une source pure

Et bondissait, joyeuse, aux rythmes vifs du vent;
Ta danse réveillait les ondes bocagères; —
Chloé menait le chœur timide des bergères,
Blonde pâture offerte aux lèvres des amants.

Digitized by Google

Jadis, tu t'endormais au bord des clairs de lune,
Lascive aux yeux mi-clos dont le rêve est léger ;
L'air sensuel mourait d'un parfum d'oranger ;
Je m'enroulais parmi ta chevelure brune.

Le vent n'était qu'un souffle tiède qui portait
La plainte des roseaux parmi l'émoi lunaire ;
Personne ne savait ta jeunesse éphémère,
A l'heure harmonieuse où la ville se tait.

— Laisse tomber ce masque triste qui m'étonne,
Reviens vers moi, parmi le jour au front luisant,
Parmi les fleurs et le soleil, — et consolant
Mon printemps inquiet du soin de ton automne.

JEAN BAUDINET.

JOUVENCE

Paisible, et souriant à la vie inconnue,
Aux espoirs désirés par ses bras entr'ouverts
Elle offre l'innocent éveil de ses yeux clairs
Et sa jeunesse blanche et nue.

Son cœur n'a pas gémi sous les chagrins amers,
Le sel des pleurs n'a pas ravagé ses prunelles,
Elle ne connaît pas la tristesse éternelle
Des rêves morts et des hivers.

Pure, elle va dans la santé du large espace.
Sa tranquille vigueur se grise de soleil.
Elle foule des fleurs sous son talon vermeil :
Les fleurs chantent quand elle passe.

Telle je l'ai connue au bord de mes chemins,
Et son calme sourire éclos vers ma présence
Exaltait en mon cœur de légères cadences
Dans l'insouci des lendemains.

Digitized by Google

Mais nos clairières ont pleuré sous les rafales...
Tu ne viens plus bercer mes fragiles espoirs,
O toi qui rayonnais dans la splendeur des soirs
Et des aurores triomphales!

Maintenant, je suis seul. — Quelquefois, lorsqu'au fond
Des souvenirs je cherche une heure moins amère,
Elle vient et me baise au front...
Et sa caresse a le parfum des primevères.

CHARLES WATIER.

MON CHIEN

Dans ma chambre où la nuit furtive
Se glisse d'un pas hésitant,
Du foyer la flamme craintive
Jette des rais d'or tremblotants...

Devant l'âtre aux chenêts de cuivre,
Assis tel un vieux padischah,
Grave, mon griffon semble suivre
Quelque rêve qu'il ébaucha...

Sa gueule hirsute et poupine
Et renfrognée, un tantinet,
Avec nonchalance s'incline
Vers les bras tièdes des chenêts.

Immobile, environné d'ombre,
On le croirait presque endormi ;
Ses yeux vifs dans la chambre sombre
Parfois se closent à demi...

A quoi songe-t-il donc sans fièvre?
Voit-il trottiner devant lui
Quelque perdreau,... fuir quelque lièvre?...
Peut-être... : sa prunelle a lui...

Digitized by Google

Et vers moi qui, dans le silence,
L'observe depuis un moment,
A travers l'obscurité lance
Un regard plein d'attachement.

Puis dans l'espoir d'une caresse,
Il se lève et, flatteur et doux,
S'approche sans bruit et se dresse,
Met ses pattes sur mes genoux...

Il s'appuie, il insiste encore :
Sans doute il voudrait me conter
Les belles choses que j'ignore
Et qui font sa félicité...

Je l'écarte enfin... Lors bonasse,
Et résigné, s'il n'est content,
Il regagne aussitôt la place
Qu'il affectionne de tous temps...

...Et là, près du feu qui pétille,
— Un sarment rouge s'est tordu —
Sans s'occuper d'autres vétilles,
Reprend son rêve interrompu !...

EMILE DALBIN.

Digitized by Google

SONNETS MESSINS

LE VÉTÉRAN

Au milieu des forêts de ce pur sol gaulois,
Après avoir vaincu les Médiomatrices,
O vétéran romain, fier de tes cicatrices,
Apporte au Celte roux le bienfait de tes lois.

Tu n'as rien fait, vainqueur ! Achève tes exploits !
L'Abondance et la Paix sont tes inspiratrices :
De tes mains de soldat, il faut que tu pétrisses
La terre qui t'appelle à de rudes emplois.

Qu'au manche du marteau ta paume, qui se tanne,
Honore d'un autel Hercule Saxétane,
Arrachant le calcaire aux coteaux de Norroy.

Le soldat ouvrier, impérissable exemple.
Bâtira l'aqueduc et construira le temple
Et même dans la paix sera le peuple-roi !

LA BELLE PROVINCE

Plus beau que la province immense d'un satrape,
Mon pays est fertile et les dieux l'ont comblé !
Vois sous l'or du soleil ma terre, qui se drape
D'un somptueux manteau de vignes et de blé !

Sur l'aire mon fléau, lourd et rapide, frappe,
Et le grain roux jaillit sous l'effort redoublé ;
Mon pied danse joyeux sur la divine grappe ;
Chaque arbre sous le poids des fruits est accablé.

Digitized by Google

Les dieux ont prodigué leurs trésors à mon zèle :
Les lourds poissons d'argent qui peuplent ma Moselle
Aux tables des Césars ignorent les rivaux.

J'ai de vastes troupeaux de Mettis à Scarpone :
J'ai des moutons, des bœufs, et la déesse Épone
Elle-même voudrait monter mes forts chevaux.

L'AQUEDUC

Nous sommes les soldats, dont les mains anonymes
Ont construit l'aqueduc et ses arcs colossaux :
Par-dessus la rivière et le val, nous unimes
L'une et l'autre colline en robustes arceaux.

Comme le pont du Gard qui porte l'onde à Nimes,
Notre œuvre bravera le temps et ses assauts !
Car nous t'aimons, belle eau qui laves, qui ranimes !
Pour être sains et forts nous captons les ruisseaux !

Nous avons l'esprit clair ainsi que l'eau de Gorze ;
Nous puisons dans les flots limpides notre force ;
L'ouvrage de nos bras ne peut être caduc.

Quand notre main ne combat plus, elle fabrique ;
Pour les âges futurs nous cimentons la brique :
Le fier Divodurum nous doit son aqueduc !

LA CROIX DE SAINT-CLÉMENT

(ANCY-SUR-MOSELLE)

Saint Clément arrivait en haut de la colline ;
Il avait tout le jour marché : c'était le soir !
Le saint prêtre de Rome en ce lieu vint s'asseoir
A l'heure où le soleil dans la forêt s'incline.

Digitized by Google

Tout était calme et doux : une brise câline
Apportait du vignoble une odeur de pressoir,
La vallée embaumait ainsi qu'un encensoir,
La lumière était pure, étrange et cristalline.

Un brouillard bleu monta, vapeur vague d'encens,
Et le saint entendit de célestes accents
Tandis qu'il bénissait le large territoire.

Il fit son oraison : « Jésus, priez pour nous ! »
Dans son rêve apparut le futur oratoire
Et la pierre a gardé l'empreinte des genoux !

LE VIN DE SCY

Joli vin gris, joli vin rose, vin de Scy,
Qui, par grâce divine et vertu magique, ôtes
Les rides sur le front, dans le cœur le souci,
Rafraîchis mon palais, vin savoureux des côtes.

L'escalade fut raide et rude ! Mais voici
Que, lorsqu'on a grimpé sur les collines hautes,
Et qu'on arrive à toi, las à crier merci,
Ton sourire joyeux fait accueil à tes hôtes.

Malgré
C'est pourtant du soleil qui brille en tes rubis
Et qui
En nul
C'est toi
Vin de

Pluie et brouillard et froid que tu subis,
rit dans les cœurs comme il rit dans les verres.
Pays le vin ne rit comme tu ris :
le gai dimanche après les jours sévères,
Scy, joli vin rose, joli vin gris !

MOUSSAT.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1924-1925

Observations générales relatives aux concours.

Le Règlement de l'Académie lui interdit toute discussion de questions politiques ou religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet que des œuvres inédites ou des œuvres publiées dans l'année et n'ayant pas été présentées à un autre concours.

Les mémoires présentés devront être adressés, directement et franco, avant le 31 janvier 1925, *(cette date est de rigueur) à M. le Secrétaire de l'Académie,* rue Dupont-des-Loges, 25, à Metz.

Les concurrents ne doivent pas se faire connaître.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

Cette œuvre portera une devise, reproduite sur un billet placé sous enveloppe cachetée. Dans ce billet, l'auteur indiquera son nom et son adresse: il attestera, en outre, que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.* L'enveloppe portera seulement la devise.

Digitized by Google

Les auteurs de mémoires qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir de leurs anciennes devises.*

D'après l'article 3 du Règlement de l'Académie, les *membres titulaires* ne peuvent concourir pour les prix proposés. Par contre, les *membres correspondants* et les *associés libres* n'en seront point exclus.

Les manuscrits envoyés pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront toutefois, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au Secrétariat de l'Académie.

L'Académie a, cette année, deux sortes de concours:

§ I. *Les concours purement académiques;*

§ II. *Les concours des prix de vertu.*

§ I. CONCOURS ACADÉMIQUES

Programme pour 1924-1925

L'Académie décernera, comme d'habitude, s'il y a lieu, dans sa séance solennelle du mois de mai 1925, des médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze, des mentions honorables, des prix en argent aux meilleurs travaux concernant les Lettres, les Sciences, les Arts et l'Agriculture.

Elle propose particulièrement comme objets de ce concours les objets suivants:

1° Une pièce de poésie.

2° Composition (paroles et musique) de 6 à 12 chants scolaires à 1 ou à 2 voix sans accompagnement: sujets patriotiques, épisodes de la grande guerre, faits d'histoire locale. Les chants devront

Digitized by Google

être d'exécution facile; l'auteur des paroles pourra composer la musique ou la faire composer par un musicien à son gré.

3° Documents sur l'histoire de la Lorraine pendant la grande guerre. Mémoires et journaux d'internés politiques ou d'autres.

4° Monographie d'une localité lorraine importante.

5° Biographie d'une notabilité lorraine.

6° Etude sur la situation de la culture de la mirabelle dans le Pays Messin.

7° Conditions nouvelles faites à la viticulture par le changement de régime et moyens d'empêcher la destruction du vignoble lorrain.

8° L'émigration après la guerre de 1870-71. Son influence sur la vie sociale en France. Le retour en 1918.

9° Les statues messines de 1918 à 1924.

§ II. PRIX DE VERTU

Les rentes de fondations faites à l'Académie par M. le baron J.-C.-E. de Ladoucette, M. J.-F. Pêcheur et Mlle Bouchotte, seront également distribuées, sous forme de prix de vertu, dans la séance solennelle du mois de mai.

A l'occasion de ce concours, l'Académie croit important d'indiquer, d'une manière bien précise, le but exact de cette louable institution. Dans la pensée de ses fondateurs, cette œuvre n'est en principe nullement destinée à venir en aide à la misère humaine, mais plutôt à récompenser, par un hommage public et solennel, toutes les personnes que leur conduite charitable, leur généro-

Digitized by Google

sité, leur dévouement désintéressé envers des étrangers et même des membres de leur famille, auraient signalées d'une façon toute spéciale à la considération et à l'estime de leurs concitoyens.

L'Académie récompense également les actes courageux de sauvetage.

Elle croit utile de faire remarquer aussi que ces prix de vertu peuvent être obtenus indistinctement par toute personne méritante, habitant l'ancien département de la Lorraine.

Enfin, elle renouvelle la prière, adressée déjà aux autorités civiles et religieuses, de vouloir bien lui signaler les personnes de leur localité qui présenteraient les titres mentionnés ci-dessus, afin d'être à même de remplir le plus exactement et le plus consciencieusement possible la délicate mission qui lui a été confiée.

Toutes les demandes ou communications relatives aux prix de vertu devront être adressées, *directement* et *franco,* avant le 31 janvier 1925, à *M. le Secrétaire de l'Académie,* rue Dupont-des-Loges, 25, à Metz.

Metz, le 1er juillet 1923.

Le Secrétaire. *Le Président.*

Digitized by Google

LISTE

DES

MEMBRES DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

DEPUIS 1819 JUSQU'A 1924

L'astérisque indique les membres vivants.

Années	*Présidents :*	*Secrétaires :*	*Secr.-Arch. :*	*Trésoriers :*
—	MM.	MM.	MM.	MM.
1819-20	De Sarrazin	Herpin	..	Saincère
1820-21	Gorcy	id.	..	id.
1821-22	Bergery (1)	id.	..	Chaumas
1822-23	Thiel	id.	..	Anspach
1823-24	Poncelet	Devilly	..	Dosquet
1824-25	Sérullas	id.	Thiel	Cailly
1825-26	Bergery (2)	id.	Renault	Anspach
1826-27	Renault	Bergery	Bardin	Woisard
1827-28	Dosquet	id.	Munier	Chambille
1828-29	Bardin	id.	id.	id.
1829-30	Bon Marchant	id.	id.	id.
1830-31	Chaumas	Dosquet	Renault	Didion
1831-32	Bergery (3)	id.	id.	Bardin
1832-33	Gosselin	id.	id.	Munier
1833-34	Bergery (4)	Lasaulce	Simon V.	Le Masson
1834-35	Le Masson(1)	De Saulcy F.	id.	Marchal
1835-36	Bergère (1)	Gosselin	id.	id.
1836-37	Faivre	Macherez	id.	Munier
1837-38	Le Masson(2)	Gosselin	id.	id.
1838-39	Didion	Desains	id.	id.
1839-40	Culmann (1)	Bégin	id.	id.
1840-41	Lucy	La Bastide	id.	id.
1841-42	Mézières	id.	id.	id.
1842-43	Culmann (2)	Livet	id.	id.
1843-44	Malherbe (1)	id.	id.	id.
1844-45	Bergère (2)	De St-Vincent	N.	id.
1845-46	Simon V. (1)	Blanc	Clercx	id.
1846-47	Michel E. (1)	Robert	id.	id.
1847-48	Malherbe (2)	Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel E. (2)	Boulangé	id.	id.
1849-50	Malherbe (3)	Faivre	id.	id.
1850-51	Emy	De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	Langlois	Jacquot E.	id.	id.
1852-53	Simon V. (2)	Grellois	id.	id.

Digitized by Google

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secr.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1853-54	Malherbe (4)	Grellois	Clercx	Munier
1854-55	De Saulcy E. (1)	De Chastellux	id.	id.
1855-56	Jacquot E.	Vincenot	id.	Chabert
1856-57	Woirhaye	id.	id.	id.
1857-58	Susane	Du Colombier	id.	id.
1858-59	Salmon	De Bouteiller	id.	id.
1859-60	Scoutetten	id.	id.	id.
1860-61	Gl Didion	id.	id.	id.
1861-62	Leclerc	Bouchotte	id.	id.
1862-63	Mézières (2)	id.	id.	id.
1863-64	De Gérando	id.	id.	id.
1864-65	De Puymaigre	Michel E.	id.	id.
1865-66	De Bouteiller	Thilloy J.	Marcus	id.
1866-67	Raillard	id.	id.	De St-Martin
1867-68	Goulier	id.	id.	id.
1868-69	Michel E.	Cailly	id.	id.
1869-70	Grellois	id.	id.	id.
1870-71	Jacquot A.	Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet	Abel	id.	id.
1872-73	Maguin H.	Lorrain	id.	Fleck
1873-74	Fleck (1)	Taratte	id.	Demoget
1874-75	Orbain	Schuster	id.	Bellevoye
1875-76	Abel Ch.	id.	id.	id.
1876-77	De Saulcy F. (2)	id.	id.	id.
1877-78	Cailly Ch.	Bérard A.	id.	id.
1878-79	Dr Winsback (1)	id.	id.	id.
1879-80	Bezançon P.	id.	*Gandelet	id.
1880-81	Fleck (2)	id.	Chartener	id.
1881-82	De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882-83	Chartener	id.	Friren A.	id.
1883-84	Fleck (3)	id.	id.	id.
1884-85	Benoit A.	id.	id.	id.
1885-86	Dr Winsback (2)	id.	id.	id.
1886-87	A. de Lazarque	id.	id.	id.
1887-88	Jacquemin R.	Ferrez E.	id.	id.
1888-89	Bérard A. (1)	id.	id.	Lametz
1889-90	Huber E. (1)	Box N.	id.	id.
1890-91	Ferrez Eug.	id.	id.	id.
1891-92	Fleck (3)	id.	id.	id.
1892-93	Bérard (2)	id.	id.	id.
1893-94	Vion H.	id.	id.	id.
1894-95	Huber E. (2)	id.	id.	id.
1895-96	Greff	id.	De Tinseau	id.
1896-97	Winsback (3)	id.	id.	id.
1897-98	Ferrez	*Paulus E.	id.	id.
1898-99	Box N.	id.	id.	id.
99-1900	Simon L. (1)	id.	*Choppé	id.

Digitized by Google

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secr.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1900-01	V. de Tinseau	*Dr Meyer Jules	Codbat	*V. Prevel
1901-02	Lametz	*Choppé	id.	id.
1902-03	Ab. Collin (1)	*V. Prevel	id	*Choppé
1903-04	*Paulus Eug.	id.	id.	id.
1904-05	Huber E. (1)	*Dr Foret	id.	id.
1905-06	C. Massing	Eug. Colon	*Welter	id.
1906-07	*V. Prevel	id.	id.	id.
1907-08	*Abbé Thorelle	id.	id.	id.
1908-09	*Choppé	id.	id.	Léonard
1909-10	*Prével (2)	id.	id.	id.
1910-11	Simon L. (2)	id.	id.	id.
1911-12	*Abbé Pelt	id.	id.	id.
1912-13	*Ab. Barthélemy	id.	id.	id.
1913-14	Ab. Collin (2)	*Maujean	id.	id.
1914-19	*Lamy	id.	id.	id.
1919-20	*Thorelle (2)	id.	id.	id.
1920-21	*de la Chaise	id.	id.	id.
1921-22	*Prevel (3)	id.	id.	*d'Arbois de Jubainville
1922-23	*Deville	id.	*Carrez	id.
1923-24	*Thorelle (3)	id.	id.	id.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 1er Juillet 1924

Bureau de l'Académie.

MM.

Président d'honneur : le Préfet de la Moselle.
Président : VICTOR PRÉVEL.
Président honoraire : le chanoine THORELLE.
Vice-Président : LÉON BECK.
Secrétaire : LÉON MAUJEAN.
Secrétaire-archiviste : HENRI CARREZ.
Trésorier : P. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Membres fondateurs et bienfaiteurs de l'Académie.

Le Maréchal de BELLE-ISLE, fondateur de la Société royale des sciences de Metz.

Le baron DE LADOUCETTE
Mlle BOUCHOTTE
M. PÊCHEUR
} fondateurs des prix de vertu.

M. HERPIN, fondateur du prix dit Herpin.

Membres honoraires.

MM.

1919. BARILLOT (LÉON), artiste peintre, hors concours, 29bis, rue Demours, Paris (17e).
1922. BAUDRILLART (Mgr), de l'Académie française.
1919. BERTIN (LOUIS-EMILE), de l'Académie des Sciences, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Digitized by Google

1919. BOURGEOIS (Général), de l'Académie des Sciences 59, avenue La Bourdonnais, Paris (7e).

1919. BRIEUX (Eugène), de l'Académie française, 26, rue Victor Macé, Paris (9e).

1924. CUREL (François de), de l'Académie française, château de Ketzing, par Gondrexange, ou 5, rue de Solférino, Paris (7e).

1919. COLSON (Léon-Clément), de l'Académie des Sciences morales et politiques, 139, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).

1919. DURRIEU (Cte), de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 74, avenue Malakoff, Paris (16e).

1919. FOCH (Maréchal), de l'Académie française, 52, avenue de Saxe, Paris (7e).

1919. FOURNIER (Amiral), de l'Académie des Sciences, 65, avenue Bosquet, Paris (7e).

1919. GIRAULT (Charles-Louis), de l'Académie des Beaux-Arts, 36, avenue Henri-Martin, Paris (16e).

1922. GRENTE (Mgr), évêque du Mans.

1919. HALLAYS (André), 33, boulevard Raspail, Paris.

1919. HANNAUX (Emmanuel), artiste-sculpteur, 11, rue de Saint-Simon, Paris (7e).

1919. D'HAUSSONVILLE (Cte), de l'Académie française, 5, rue de Constantine, Paris (7e).

1924. LAMY (Alfred), ancien président du Conseil général, Vic-sur-Seille.

1922. LARDEMELLE (Général de), gouverneur de Metz.

1919. LAUDET (Fernand), de l'Académie des Sciences morales et politiques, 2, rue Grébauval, Paris (7e).

1919. MICHEL (Charles-Louis-André), de l'Académie des Beaux-Arts, 59, rue Claude-Bernard, Paris (5e)

1919. OMONT (Henri-Auguste), de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 17, rue Raynouard, Paris (16e).

1900. PAQUET D'HAUTEROCHE (René), au Rucher, à Woippy (Moselle).

1919. PÉTAIN (Maréchal), de l'Académie des Sciences morales et politiques, 8, square Latour-Maubourg, Paris (7e).

1908. PIERNÉ (Henri-Constant-Gabriel), compositeur de musique, 8, rue de Tournon, Paris (6e).

1922. REBELLIAU (Alfred), membre de l'Institut.

Digitized by Google

1897. SCHEIL (R. P. J.-V.), de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 4bis, rue du Cherche-Midi, Paris (6e).

1922. STROWSKI (FORTUNAT), professeur à la Sorbonne.

1919. VEVER (HENRI), joaillier, 59, rue de la Boëtie, Paris (8e).

Membres titulaires.

MM.

1921. ARBOIS DE JUBAINVILLE (PAUL D'), archiviste départemental de la Moselle, O. I. ✿, 35 rue Mazelle.

1922. BAUDOUIN-BUGNET, ✠, vice-président au tribunal régional, 4, rue Maréchal-Pétain, Metz-Sablon.

1923. BECK (LÉON), O. I. ✿, proviseur du lycée, place Saint-Vincent.

1922. BLONDEAU (GEORGES), procureur de la République, 20, en Nexirue.

1919. BOMPARD (MAURICE), G. O. ✠, ambassadeur de France, sénateur de la Moselle, au château de Novéant.

1922. BOURGOIN, C. ✠, ingénieur général de l'artillerie navale du cadre de réserve, 13, boulevard Clémenceau.

1922. CARREZ (HENRI), professeur agrégé d'histoire au Lycée de Metz.

1921. CLÉMENT (ROGER), O. I. ✿, ✠, Dr en droit, conservateur des musées et bibliothèque de la ville, 4bis, rue des Bons-Enfants.

1919. CUGNAC (comte DE), C. ✠, général de division du cadre de réserve, au château d'Aubigny, par Borny.

1920. DARTEIN (FÉLIX DE), G. O. ✠, ✠, général de division du cadre de réserve, 35, rue Mazelle.

1920. DELAUNAY (RENÉ), O. I. ✿, directeur du conservatoire de musique, 19, quai Félix-Maréchal.

1921. DEVILLE (RAYMOND), O. ✠, O. I. ✿, lieutenant-colonel en retraite, maire de Plappeville.

1919. ETIENNE (CHARLES), O. I. ✿, principal du collège de Thionville.

1924. FLEUR (ELIE), ✿, bibliothécaire, bibliothèque municipale.

1901. FORET (ROGER-JOSEPH), avocat, ancien maire de la ville, 29, rempart Saint-Thiébault.

Digitized by Google

1911. FRANÇOIS (CHARLES), docteur en médecine, député de la Moselle, membre du Conseil général, maire de Delme.

1923. GERMAIN (EDMOND), C. ✠, général de division du cadre de réserve, 14, boulevard Clémenceau.

1911. HACKSPILL (l'abbé LOUIS), docteur en théologie, 7, rue de Tivoli, Metz-Queuleu.

1923. HAMAN (le chanoine), supérieur du Petit-Séminaire, Montigny.

1920. HERTZOG (AUGUSTE), ✠, professeur d'agriculture, 15, rue Mozart.

1923. HIRSCHAUER, G. C. ✠, général de division du cadre de réserve, sénateur de la Moselle, impasse Pilâtre-de-Rozier, Versailles, et à Longeville.

1920. HUBER (ERNEST), O. ✠, lieutenant-colonel en retraite, 43, rue Pétain, Metz-Sablon.

1919. LA CHAISE (baron FRANÇOIS DE), 8, rue de la Garde.

1909. LEROND (HENRI), instituteur en retraite, Destry par Brulange.

1909. MAUJEAN (LÉON), professeur à l'École primaire supérieure, 23, rue de Strasbourg, Metz-Plantières.

1921. MOINET (LAURENT-FRANÇOIS), ✠, vice-président au Tribunal régional, 19, boulevard Clemenceau.

1900. PELT (Mgr JEAN-BAPTISTE), évêque de Metz, place Sainte-Glossinde.

1920. PFRENGLÉ (PAUL), ✠, ingénieur civil des mines, 15, avenue Foch.

1899. PREVEL (VICTOR), ✠, ancien maire de la ville, 20, rue de l'Esplanade.

1909. SAMAIN (ALEXIS), ✠, négociant, 26bis, rue de la Chèvre.

1920. THIRIA (MICHEL), ✠, peintre verrier, 50, place Saint-Louis.

1923. THIRIOT (l'abbé JOSEPH), curé de Servigny-lès-Sainte-Barbe, par Noisseville.

1897. THORELLE (chanoine ALPHONSE), engagé volontaire de 1870, aumônier du Couvent du Sacré-Cœur, à Montigny-lès-Metz.

Digitized by Google

1921. VAULGRENANT (ALBERT DE), O. ✠, ✠, ✠, général de brigade, 41, rue de la Vacquinière, Montigny-lès-Metz.

1910. WEBER (ALEXIS), banquier, membre du Conseil général et du Conseil consultatif, Boulay.

1904. WELTER (TIMOTHÉE), notaire, 16, avenue Foch.

Associés libres résidants.

MM.

1896. BOURGEAT (chanoine GUSTAVE), chanoine titulaire, 8, rempart Saint-Thiébault.

1923. CHAPELIER, ✠, ✠, lieutenant-colonel en retraite, directeur des travaux publics de la ville, 21, rue Paixhans.

1897. CHOPPÉ (LOUIS), ancien directeur de banque.

1919. DOURT, 10, rempart Saint-Thiébault, et à Angers.

1923. GEAY (CALIXTE), sous-préfet de Metz-Campagne, place Saint-Thiébault, Metz.

1923. GUINOT (G.), C. ✠, général de division du cadre de réserve, 17, rue Franchet-d'Espérey, Montigny-lès-Metz.

1923. JOB, O. ✠, médecin principal de 1re classe en retraite, 21, rempart Saint-Thiébault.

1900. MARET (HENRI), ✠, ✠, docteur en médecine, adjoint au maire, 23, quai Félix-Maréchal.

1922. MOUSSAT (EMILE), ✠, ✠, ✠, professeur agrégé des Lettres au Lycée de Metz, 10, rue Chanoine-Collin.

1921. VOIZARD (FRANÇOIS), ✠, médecin-major de 2e classe, avenue Foch.

1914. WESTPHALEN (RAPHAËL DE), docteur en médecine, 6, rue Mazelle.

Associés libres non résidants.

MM.

1920. ADERER (ADOLPHE-JEAN-BAPTISTE), Rédacteur au *Temps*, 9, villa Saïd, Paris (16e).

1921. CAMBUZAT (EDMOND), colonel en retraite, 137, boulevard de la Reine, Versailles.

Digitized by Google

1904. DORVEAUX (Dr PAUL), bibliothécaire de l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, 58, avenue d'Orléans, Paris (14e).

1923. DUVERNOY (EMILE), archiviste départemental de Meurthe-et-Moselle, rue de la Monnaie, Nancy.

1920. GEISLER (JEAN), propriétaire, domaine de Poncillon, par Sorbey (Moselle).

1922. GOSSELIN (CHARLES), 10, rue de la Source, Nancy.

1908. GRENIER (ALBERT), professeur à l'université de Strasbourg (Bas-Rhin).

1878. GURY (ALPHONSE), ancien pharmacien, 2, rue de la Planche, Paris.

1920. GUYOT (CHARLES), secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, 2bis, rue de la Craffe, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1904. KIEFFER (abbé J.-J.), Dr ès sciences, ✿, membre de plusieurs sociétés savantes, professeur au collège de Bitche (Moselle).

1922. LESPRAND (l'abbé), professeur au Petit-Séminaire, Montigny.

1920. MENGIN (HENRI), avocat à la Cour d'appel, maire de Nancy, 10, place Carnot, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1920. MICHON (LUCIEN), professeur à la Faculté de droit, 14, boulevard Charles V, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1919. PARISOT (ROBERT), professeur d'histoire à l'université de Nancy, 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1899. PIERSON (LOUIS), ancien député, à Ay (Moselle).

1920. SABATIER (RÉGIS), médecin-inspecteur en retraite, 41, avenue Lamotte-Piequet, Paris (7e).

1920. SADOUL (CHARLES), *Correspondant* en 1911, conservateur du Musée historique lorrain, 29, rue des Carmes, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1920. DE WENDEL (CHARLES), *titulaire* en 1910, château d'Hayange.

1920. FLEURENT (JOSEPH), *titulaire* en 1909, à Strasbourg.

Digitized by Google

Agrégés-Artistes.

MM.

1920. BETTANNIER (Albert), ✠, artiste-peintre, 13, rue du Château, Paris.

1899. DASSENOY (Paul), électricien, rue des Bons-Enfants, Metz.

1878. DUJARDIN (A.), artiste sculpteur, à Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1913. GUÉRIN (Urbain), sculpteur, En Chaplerue, Metz.

1922. THIRY (Henri), architecte diplômé du gouvernement, rue de Paris, Metz.

Correspondants.

MM.

1919. ADAM (Charles), recteur de l'université de Nancy, Palais de l'Université, place Carnot, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1889. ANCEL (Charles-René), 11, rue des Bégonias, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1913. BARBÉ (Jean-Julien), ✠, 4, rue des Bénédictins, Metz.

1893. BARTHÉLEMY (François), archéologue, 61, rue de Rome, à Paris (8e).

1910. BELLEVOYE (François-Lucien), orfèvre, Epernay (Marne).

1911. BELLIÉNI (Charles-Henri), place Carnot, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1901. BONNARDOT (François), ancien conservateur de la bibliothèque de Verdun, La Daumale, rue de Pontoise, 25, à Conflans-Sainte Honorine (S.-et-Oise).

1919. DE BOUGLON (Bon), de l'Académie des Jeux Floraux, Toulouse (Haute-Garonne).

1899. BOULAND, docteur en médecine, 95, rue de Prony, Paris (17e).

1878. BOYÉ (Bernard-Arthur-Pierre), avocat à la Cour d'appel de Nancy, 53, rue Hermite, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1883. COLLIGNON (René), ancien médecin aide-major au 25e de ligne, Jaulny (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

1919. COUTIL (Léon), archéologue, à Saint-Pierre-de-Vauvray (Eure).

1919. DENNERY (Général Justin), 95, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine).

1911. DES ROBERT (Edmond), 48, rue Hermite, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1920. DESSEZ (Charles-J.-B.-Dom.), O. ✠, inspecteur d'académie honoraire, 63, rue Hermite, Nancy,.

1920. DOUCERAIN (Albert-Eugène), avocat, Evreux (Eure)

1906. DUCROCQ (Georges), 13, avenue de l'Observatoire, Paris (6e).

1919. DURÉAULT (A.), secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon (Saône-et-Loire).

1914. DOUBLET, astronome à l'observatoire de Floirac-Bordeaux (Gironde).

1919. FELDMANN (Général), 15, rue de l'Horlogerie, Versailles (Seine-et-Oise).

1919. FERRY (Désiré), avocat à la Cour d'appel de Paris, député de Meurthe-et Moselle, Pont-à-Mousson.

1903. FLORANGE (Jules), Sierck.

1920. FRÉCHARD (Louis), en religion Frère Adrien, pensionnat des Frères, à Hachy, par Habay-la-Neuve (Belgique).

1908. GAUCHEZ (Maurice), ex-collaborateur de la *Revue de Belgique*, Bruxelles (Belgique).

1922. GOUGEON (Francis), ancien président de l'Académie de Besançon.

1919. GÉRARD (Emile), de la Société académique de Châlons-sur-Marne (Marne).

1881. GERMAIN DE MAIDY (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1920. GUILLEMARE (Ernest), bibliophile, Evreux (Eure).

1903. HELMER (Paul-Albert), sénateur du Haut-Rhin, 3, place de la Madeleine, Paris.

1921. HIRSCHAUER (Charles), conservateur de la bibliothèque municipale, Versailles, 5, rue Gambetta.

1919. HYDE (James), 18, rue Adolphe-Yvon, Paris.

1895. JEANTY Eugène) à Sarreguemines (Moselle).

Digitized by Google

1919. KEMP (ALPHONSE), ingénieur des arts et manufactures E. C. P. à Luxembourg.

1891. KNŒPFLER, chef de clinique à la Faculté de médecine de Nancy, 13, rue du Faubourg-Saint-Georges, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1909. LALANCE (JEAN), commandant d'artillerie en retraite, 2, rue de l'Atrie, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1919. DE LAVALETTE DU COETLOSQUET, lieutenant-colonel, du service géographique de l'Armée, 140, rue de Grenelle, Paris (17e).

1921. LECŒUR (CHARLES), industriel, Evreux (Eure).

1894. LÉVY (l'abbé JOSEPH), curé de Grussenheim (Haut-Rhin).

1919. LEX (LÉONCE), archiviste de Saône-et-Loire, de l'Académie de Mâcon (Saône-et-Loire).

1896. MARGOT (CHARLES), ancien préparateur de physique à l'université de Genève (Suisse).

1919. DE MECQUENEM (CHARLES), colonel d'artillerie en retraite, Bourges (Cher).

1919. DE MONTESSUS, commandant en retraite, château de Montessus (Saône-et-Loire).

1923. MORÉE (HENRY), 21, rue Victor-Hugo, Bayonne (B.-Pyr.).

1913. NICOLAS (ÉMILE), greffier du tribunal, Nancy.

1907. DE PANGE (Cte JEAN), 54, rue de Varenne, Paris.

1920. RISTON (Bon JACQUES), à Malzéville près Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1913. ROY (HIPPOLYTE), hommes de lettres, 21, rue de Villebas-Mareuil, Nancy.

1919. SAINTENOY (PAUL), 123, rue de l'Arbre bénit, Bruxelles (Belgique).

1919. SCHMIT (EMILE), pharmacien, de la Société académique de Châlons-sur-Marne (Marne).

1911. STOUFF (MARIE-PIERRE-XAVIER-LOUIS), professeur d'histoire à l'université de Dijon, à Meylan (Isère).

1878. THIRION (MAURICE), Dr ès lettres) professeur d'histoire au lycée de Lille (Nord).

1894. VAN WERVEKE (NICOLAS), professeur honoraire, 64, avenue de la Fayencerie, Luxembourg (Grand-Duché).

1898. VIANSSON-PONTÉ (l'abbé), curé de Dommartin (Meurthe-et-Moselle).

1911. WETTERLÉ (l'abbé EMILE), député du Haut-Rhin, Colmar (Haut-Rhin).

Digitized by Google

Digitized by Google

Académies, Sociétés Savantes, etc.

avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouvait en relation, à la date du 31 mai 1921.

EUROPE

Angleterre, *Cambridge*. Cambridge philosophical Society.
— *Manchester*. Literary and philosophical Society of Manchester.

Belgique, *Anvers*. Académie d'archeologie de Belgique.
— *Arlon*. Institut archéologique du Luxembourg.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— — Société d'archéologie de Belgique à Bruxelles.
— — Société des Bollandistes, 22, boulevard St-Michel, à Bruxelles.
— *Enghien*. Cercle archéologique d'Enghien.
— *Gand*. Société d'histoire et d'archéologie de Gand.
— *Liége*. Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Maredsous* (abbaye). *Revue bénédictine*.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

Digitized by Google

FRANCE :

Ain, *Bourg.* Société d'émulation de l'Ain.
— — Société Gorini.
Aisne, *Château-Thierry.* Société historique et archéologique de Château-Thierry.
— *Laon.* Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin.* Société académique de Saint-Quentin.
Alpes-Maritimes, *Nice.* Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.
Aube, *Troyes.* Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.
Aveyron, *Rhodez.* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.
Bouches-du-Rhône, *Aix.* Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
— — Faculté des lettres et de droit. (Bibl. de l'Université.)
— *Marseille.* Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.
Calvados, *Caen.* Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
— — Société des antiquaires de Normandie.
— — Société Linnéenne de Normandie.
Charente-Inférieure, *Rochefort.* Société de géographie de Rochefort.
Côte-d'Or, *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.
Doubs, *Besançon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.
Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.
Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.
Gard, *Nimes.* Académie de Nimes.
Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
— — Académie des Jeux Floraux.
— — Société archéologique du Midi de la France.
— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne, 20, rue Saint-Antoine-du-T.

Digitized by Google

Gironde, *Bordeaux*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Hérault, *Montpellier*. Société languedocienne de géographie.

Indre-et-Loire, *Tours*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble*. Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier*. Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax*. Société de Borda.

Loire, *Saint-Etienne*. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du départ. de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Loire-Inférieure, *Nantes*. Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

— — Société des sciences naturelles de l'Ouest.

Loiret, *Orléans*. Société archéologique et historique de l'Orléanais.

— — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

Lozère, *Mende*. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Maine-et-Loire, *Angers*. Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

Manche, *Cherbourg*. Société des sciences naturelles de Cherbourg.

— — Société nationale académique de Cherbourg.

Marne, *Châlons-s.-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du dépt de la Marne.

— *Reims*. Académie de Reims.

— *Vitry-le-François*. Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

— — Société centrale d'agriculture de Nancy.

— — Bibliothèque des archives départementales de la ville de Nancy.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

Digitized by Google

Meuse, *Montmédy.* Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse.

— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.

Morbihan, *Vannes.* Société polymatique du Morbihan.

Moselle, *Metz.* Société d'histoire naturelle de la Moselle.

— — Société d'histoire et d'archéologie.

— — Bibliothèque municipale.

— — Musées municipaux.

Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.

— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, à Douai.

— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Oise, *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Pas-de-Calais, *Arras.* Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

— — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.

— — *Revue d'Auvergne.*

— — Annales de la station limnologique de Besse, 9, rue du Port.

Pyrénées (Basses-), *Pau.* Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhin (Bas), *Colmar.* Société d'histoire naturelle de Colmar.

— *Mulhouse.* Société industrielle de Mulhouse.

Rhin (Haut), *Strasbourg.* Société des sciences, agriculture et arts.

— — Club Vosgien.

Rhône, *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— — Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon, 30, quai Saint-Antoine.

— — Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 6, rue de l'Hôpital.

— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Digitized by Google

Saône-et-Loire, *Autun*. Société Eduenne des lettres, sciences et arts.

— *Chalon-sur-Saône*. Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Saône-et Loire, *Mâcon*. Société des arts, sciences, belles-lettres et agriculture de Saône-et-Loire.

Sarthe, *Le Mans*. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris*. Société des Antiquaires de France (au palais du Louvre).

— — Société nationale d'agriculture de France (18, rue de Bellechasse).

— — Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres.

Seine-et-Oise, *Versailles*. Société d'agriculture de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. (Biblioth. de Versailles).

Seine-Inférieure, *Le Havre*. Société havraise d'études diverses.

— *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

— — Société libre d'émulation, commerce et industrie de la Seine-Inférieure.

— — Société des amis des sciences naturelles de Rouen.

— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

— — Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.

Deux-Sèvres, *Niort*. Société de vulgarisation des sciences naturelles des Deux-Sèvres.

Somme, *Abbeville*. Société d'émulation d'Abbeville.

— *Amiens*. Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.

— — Société des Antiquaires de Picardie.

Tarn-et-Garonne, *Montauban*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.

Var, *Toulon*. Académie du Var.

Vaucluse, *Avignon*. Académie de Vaucluse.

Vosges, *Epinal*. Société d'émulation du départ des Vosges.

— *Saint-Dié*. Société philomatique vosgienne.

Digitized by Google

Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Verein für Luxemburger Geschichte, Literatur und Kunst. (Ons Hémecht.)

Norvège, *Christiania.* Kongeliche norske Frederiks Universitet.
— — Observatoire de Christiania.
— — Videnskabs-Selskabet i Christiania.
Suède, Göteborg Högskola.
— *Lund.* Lunds Universitet.
— *Stockholm.* Université.
— — Kungl. Vitterhets Historie och Antiquitets Akademie.
— *Upsala.* Société des lettres d'Upsala.
Suisse, *Zurich.* Antiquarische Gesellschaft in Zurich (Stadtbibliothek).
— — Landesmuseum.

AFRIQUE

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.

AMÉRIQUE

Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

Californie, *San-Francisco.* Academy of Sciences.
Columbia, *Washington.* U. S. Department of Agriculture.
— — Interior Department.
— — Smithsonian Institution.
— — National Academy of Sciences.

Digitized by Google

Connecticut, *New-Haven.* Academy of Arts and Sciences of Connecticut.

Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.

Kansas, *Topeka.* Academy of Kansas.

Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.

— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.

— *Michigan-Lansing.* Michigan Academy of Sciences.

Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.

— — Botanical Garden.

New-York, *New-York.* University of the State of New-York.

Pensylvanie, *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.

Wisconsin, *Madison.* Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.

Mexique, *Mexico.* Observatorio Meteorologico-Magnetico Central de Mexico.

Uruguay, *Montevideo.* Museo nacional de Montevideo.

ASIE

Chine, *Zi-Ka-Wei,* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Haï.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
DEVILLE. Discours du président	3
Léon MAUJEAN. Compte rendu annuel du secrétaire	25
M. BAUDOUIN-BUGNET. Rapport sur les prix de vertu	41
Général DE VAULGRENANT. Essai sur la topographie du village lorrain	53
E. FLEUR. Les Français à Metz en 1552	73
Colonel DEVILLE. Les assurances sociales	133
L. MAUJEAN. L'emploi des premières armes à feu dans la cité de Metz	139
J. BAUDINET. Poésie : Musique pour le triste Automne	153
Ch. WATIER. Poésie : Jouvence	154
E. DALBIN. Poésie : Mon chien	155
MOUSSAT. Poésies (Sonnets messins)	157
Programme des concours pendant l'année 1924-1925	161
Liste des membres	165

Imprimerie Lorraine, 14, rue des Clercs.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BOUND
APR 7 1934
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

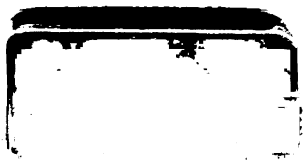

Digitized by Google